

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

VANNES – Parcs Centre et La Loi



VANNES

Parkings Centre & La Loi



Auteur : Alain Cavallié

Table des matières

Préambule.....	3
1 Cadre général de la Délégation de Service Public.....	4
1.1 Caractéristiques principales du contrat.....	4
1.2 Faits marquants de l'exercice.....	5
1.3 Composition des équipes	5
1.3.1 Organigramme et équipe d'exploitation au 31 décembre 2021	5
1.3.2 Organisation	6
1.3.3 Formation.....	7
2 Compte-rendu clients-services	8
2.1 Enquête de satisfaction	8
2.1.1 Satisfaction globale.....	9
2.1.2 Satisfaction accueil, informations & signalétique	10
2.1.3 Satisfaction sécurité	12
2.2 Démarche QSE.....	15
2.3 Communication & actions commerciales 2021	17
2.3.1 Q-Park France 2021 en bref.....	17
2.3.2 Campagnes institutionnelles et informatives nationales.....	21
2.3.3 Campagnes promotionnelles nationale	25
2.3.4 Les partenariats	26
2.3.5 Marketing et communication locale	27
2.5 Gestion des réclamations	31
3 Compte-rendu technique.....	32
3.1 Equipements	32
3.2 Travaux & entretiens	33
3.3 Maintenance générale	36
4 Compte-rendu financier	37
4.1 Politique tarifaire & évolution	37
4.1.1 Parc Le Centre.....	37
4.1.2 Parc La Loi	38
4.2 Fréquentation & recettes.....	39
4.2.1 Analyse globale.....	39
4.2.2 Analyse détaillée des recettes.....	41
4.3 Compte de résultats	49
4.4 Programme d'investissement & dépenses de renouvellement	52
5 Annexes	53

Préambule

Par délibération de son Conseil Municipal du 15 octobre 2018, la Ville de Vannes a confié à Q-Park France un contrat de Délégation de Service Public d'une durée de cinq ans. Celui-ci porte sur la gestion et l'exploitation de deux parcs de stationnement :

- I Le parc de stationnement du Centre d'une capacité de 262 places
- I Le parc de stationnement de la Loi d'une capacité de 139 places

Par ailleurs le contrat prévoit que le Délégué assure une mission de télégestion du parc de stationnement de surface Rempart pour le compte de la Ville de Vannes.

Conformément aux articles 34, 35, 36 et 37 de ce contrat, le Délégué doit élaborer un compte rendu annuel d'exploitation ayant pour objectif de présenter l'évolution des conditions et des résultats de l'exploitation en fonction des éléments techniques et financiers de l'année.

L'année 2021, restera comme 2020 une année particulièrement perturbée pour l'activité stationnement à Vannes. Néanmoins les fréquentations ont repris à la suite de l'allègement des restrictions et des réouvertures progressives des commerces et activités. Malgré les confinements et le couvre-feu, l'accès à ce service public de proximité a été maintenu de façon permanente. Par ailleurs nous avons dû mettre en œuvre des moyens complémentaires pour assurer l'accueil de la clientèle dans des conditions sanitaires adaptées. L'équipe locale est restée mobilisée au quotidien pour garantir la sécurité et la qualité du service proposé à la clientèle.



1 Cadre général de la Délégation de Service Public

1.1 Caractéristiques principales du contrat

Nb de parcs gérés : **2**

Durée du contrat : **5 ans** à compter du 1^{er} novembre 2018

I Caractéristiques des parcs

Parcs	Type E/SE/A *	Nb de places publiques	Nb de niveaux	Utilisation Résidentiel/ Rotatif/Mixte	Date du contrat
Le Centre	SE	262	8	Mixte	2018
La Loi	E	146	4	Abonnés	2018

(* E : Enterré ; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)

Parcs	Horaires d'ouverture	Jours d'ouverture	Adresse
Le Centre	24h/24	7j/7j	11 Rue du 8 Mai 1945
La Loi	24h/24	7j/7j	1 Rue de la Loi

Les parcs sont également télégérés de façon constante depuis notre centre de télégestion basé à proximité de la ville Valence dans la Drôme. Ce dernier reçoit et traite les appels ainsi que les remontées d'alarme technique. A ce titre, il assure notamment la sécurité des biens et personnes et déclenche l'intervention des secours formé pour intervenir et assurer la sécurité des biens et des personnes aussi souvent que nécessaire.

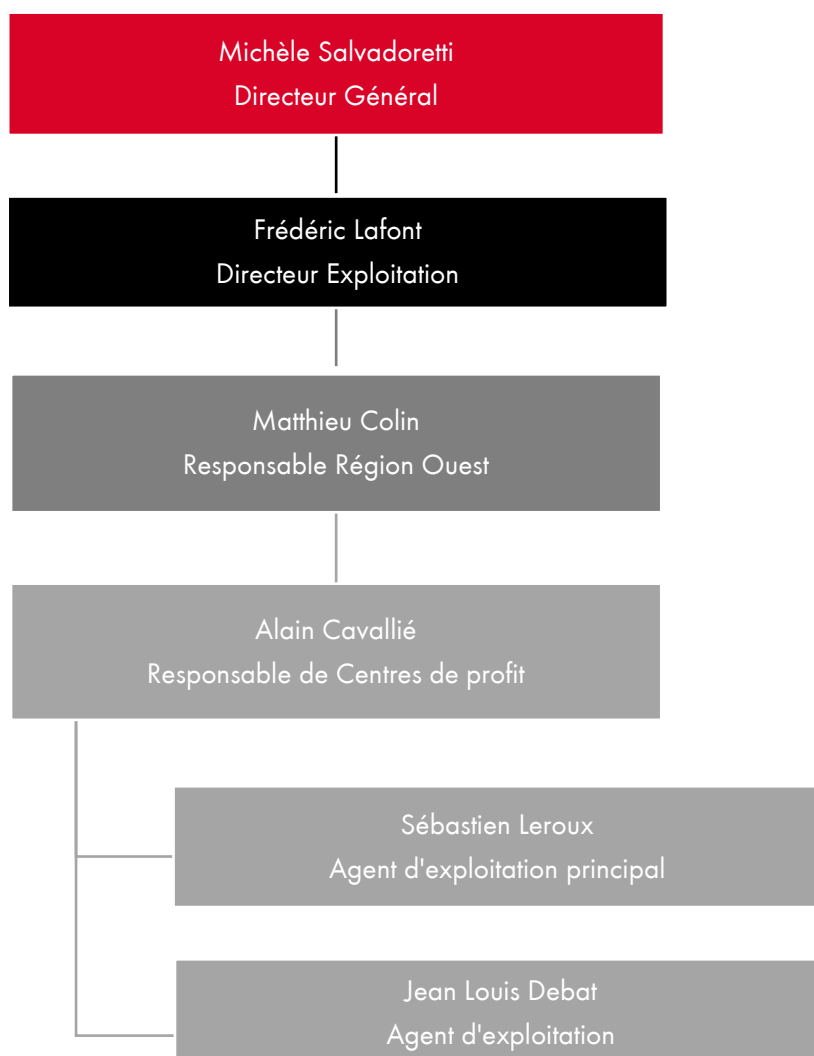


1.2 Faits marquants de l'exercice

- I En 2021, les principaux faits marquants ont été :
 - I Fermeture des commerces non-essentiels à partir de janvier
 - I Confinement du 3 avril au 2-mai 2021.
 - I Mise en place d'un couvre-feu à 19h à compter du mois de d'avril, porté à 23h le 9 juin 2021.
 - I Fin du couvre-feu et des limites des jauges le 30 juin 2021.
 - I Début des modifications de l'entrée véhicules malgré les nombreux problèmes liés à la vétusté du matériel de péage en place.

1.3 Composition des équipes

1.3.1 Organigramme et équipe d'exploitation au 31 décembre 2021



1.3.2 Organisation

I L'équipe du parc est constituée de :

I 1 Responsable Centres de Profit : M. Alain Cavallié

Il est responsable du bon fonctionnement du parc au quotidien et pour l'organisation du travail des agents d'exploitation. Il est le premier interlocuteur des fournisseurs, des différents partenaires et de la Collectivité. Il participe aux réunions de suivi de l'activité et de l'entretien des parcs.

I 1 Agent d'Exploitation Principal : M. Sébastien Le Roux

Véritable second du Responsable de Centres, il le relaye au quotidien et l'assiste sur l'ensemble du suivi du parc.

I 1 Agent d'Exploitation : M. Jean Louis Debat

L'agent a pour mission principale d'assurer l'accueil de la clientèle. Par ailleurs il veille au bon fonctionnement du parc en toutes circonstances. Il est formé à pratiquer une maintenance de premier niveau sur le matériel du parc et à anticiper les risques pour la sécurité des biens et personnes. Enfin il veille au nettoyage des plateaux mais aussi dans accès piétons.

Sauf contrainte de service une présence humaine est assurée de 12h00 à 16h00, 6 jours sur 7 toute l'année. Elle est complétée au besoin pour l'adapter aux besoins du service avec l'objectif d'une Qualité élevée.

Cette organisation est renforcée par la liaison avec le Centre de Contact Technique Q-Park, basé dans la Drôme. Celui-ci réceptionne les appels du parc 24h/24 et 7j/7 et reçoit en temps réel les reports d'alarmes. Il peut notamment commander le matériel de péage à distance et gérer des sujets spécifiques avec les clients, en particulier les abonnés. En cas d'intervention physique nécessaire en dehors des heures de présence de personnel, nous faisons appel à une astreinte formé pour intervenir sur les équipements.

1.3.3 Formation

Les formations proposées par le Groupe Q-Park ont pour objectifs d'apporter des connaissances « techniques » et/ou « d'assistance aux personnes » à nos collaborateurs. Le but recherché est d'offrir à nos clients Qualité et Sécurité tout en améliorant l'environnement dans lequel ils stationnent. Par ailleurs, Q-Park met l'accent sur la transversalité en encourageant les formations internes et le partage des connaissances entre ses équipes.

Compte tenu de notre activité, l'une des priorités de Q-Park est le développement des compétences de ses collaborateurs. Ainsi, nous agissons pour former l'ensemble de nos équipes à la sécurité incendie (Equipier de 1ère intervention) ; la sécurité des personnes (Sauveteur Secouriste du Travail) ; et la sécurité de nos collaborateurs notamment liés aux dangers électriques (BE Manœuvre). Par ailleurs nous organisons le recyclage de ces formations tous les deux ans afin de maintenir intacte ces connaissances.

Nous proposons chaque année des formations personnalisées en fonction des besoins. Pour ce faire, nous évaluons nos collaborateurs et nous faisons un bilan de leurs compétences et connaissances. Ce travail nous permet de faire un suivi pour orienter et aider nos collaborateurs à développer leurs compétences individuelles.

Cette année les formations dispensées ont été récapitulées dans le tableau ci-dessous .

Formation suivie	Nom	Dates
Livret de sécurité	Alain Cavallié	Mars 2021
Données personnelles RGPD	Alain Cavallié	Janvier 2021



2 Compte-rendu clients-services

2.1 Enquête de satisfaction

Chaque année, Q-Park mesure la satisfaction de ses clients par une étude consommateurs. Les clients abonnés, horaires et réservation répondent à un questionnaire en ligne qui leur permet de noter différents critères : accueil du personnel, installations, signalétique intérieure et extérieures, équipements, sécurité, contacts clients.

Cette année l'administration du questionnaire horaire s'est faite 100% en ligne grâce à un jeu concours. Ainsi tous les clients qui répondaient intégralement au questionnaire étaient automatiquement inscrits pour le tirage au sort. Les lots proposés étaient orientés autour du thème de la mobilité et du bien-être : vélos et trottinettes électriques, vélos classiques, cartes essence, bon d'achat pour réserver son stationnement sur q-park.fr, bon d'achat Décathlon, box découverte, etc.

Enquête satisfaction	Caractéristiques
Période de l'enquête de satisfaction	Juin 2021 - Février 2022
Nombre de clients interrogés	66



Votre avis peut vous faire gagner

GRANDE ENQUÊTE SATISFACTION

Comment participer ?

- 1 Répondez à notre questionnaire de satisfaction et inscrivez-vous au tirage au sort pour tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.
- 2 Pour participer, scannez le QR Code ou rendez-vous sur q-park.fr/enquete-satisfaction.

Jeu concours organisé du 21/06 au 03/09/2021, accessible sur www.q-park.fr/enquete-satisfaction, ouvert aux clients Q-Park France selon les modalités du Règlement disponible sur q-park.fr. Le tirage au sort aura lieu le 03/09/2021 par Maître de Justice. Société organisatrice : Q-Park France Services, SAS 1 rue Jacques-Henri Languet 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée sous le numéro RCS Nanterre 514 424 055. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

www.q-park.fr  Quality in parking



Votre avis peut encore vous faire gagner

GRANDE ENQUÊTE SATISFACTION

Comment participer ?

- 1 Répondez à notre questionnaire de satisfaction et inscrivez-vous au tirage au sort pour tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.
- 2 Pour participer, scannez le QR Code ou rendez-vous sur q-park.fr/enquete-satisfaction.

Jeu concours organisé du 04/07 au 31/12/2021, accessible sur www.q-park.fr/enquete-satisfaction, ouvert aux clients Q-Park France selon les modalités du Règlement disponible sur q-park.fr. Le tirage au sort aura lieu le 03/01/2022 par Maître de Justice. Société organisatrice : Q-Park France Services, SAS 1 rue Jacques-Henri Languet 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée sous le numéro RCS Nanterre 514 424 055. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

www.q-park.fr  Quality in parking

2.1.1 Satisfaction globale

Les résultats de l'enquête clients sont en baisse cette année. Dans le détail les clients du parking du Centre donnent une note de satisfaction globale moyenne de 4,3/10. Seulement un client sur quatre donne une note supérieur à huit. En revanche sur le parking de La Loi ou la note globale moyenne est très supérieur avec 7,5/10. Cette fois plus de la moitié de la clientèle donner une note supérieure à huit.

Le Centre	Votre parking	
	Note moyenne	Notes sup 8
Satisfaction globale	4,3	24%

La Loi	Votre parking	
	Note moyenne	Notes sup 8
Satisfaction globale	7,5	54%

Le détail des évaluations par parc se trouve ci-après et doivent permettre d'identifier les axes pour faire progresser la qualité du service et la satisfaction de la clientèle.



2.1.2 Satisfaction accueil, informations & signalétique

Le Centre	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
Le fonctionnement du lecteur de votre QR Code / de votre plaque d'immatriculation	10	100%
La signalisation des niveaux du parking (panneaux, fléchages...)	6,7	46%
La facilité à trouver une place	6,4	49%
La simplicité du sens de circulation dans le parking	6,2	39%
Le fonctionnement des bornes d'appel	6	37%
La qualité de votre badge d'accès, solide, robuste	6	43%
La rapidité de prise en charge lors des appels aux bornes	5,9	40%
La praticité pour se garer sur une place (peu de manoeuvres)	4,2	18%
Le fonctionnement de la borne à l'entrée - sortie du parking et le fonctionnement des caisses automatiques	3,9	28%
Le lecteur de votre badge d'accès	3,2	18%

La Loi	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
Le fonctionnement du lecteur de votre QR Code / de votre plaque d'immatriculation	10	100%
La facilité à trouver une place	9	85%
La signalisation des niveaux du parking (panneaux, fléchages...)	9	92%
La rapidité de prise en charge lors des appels aux bornes	8,7	92%
La qualité de votre badge d'accès, solide, robuste	8,7	86%
La simplicité du sens de circulation dans le parking	8,6	92%
Le fonctionnement des bornes d'appel	8,3	82%
Le lecteur de votre badge d'accès	8	60%
Le fonctionnement de la borne à l'entrée - sortie du parking et le fonctionnement des caisses automatiques	7,8	75%
La praticité pour se garer sur une place (peu de manoeuvres)	7,7	54%

	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
Le Centre		
Satisfaction de l'aide apportée	5,2	33%

	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
Le Centre		
La résolution de votre demande	6,9	58%
La qualité de la réponse	6,5	52%
La facilité de compréhension de la réponse	6,4	52%
La qualité d'écoute	6,2	54%
La rapidité de prise en charge lorsque vous avez actionné la borne d'appel	5,8	38%

	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
La Loi		
Satisfaction de l'aide apportée	8,8	91%

	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
La Loi		
La rapidité de prise en charge lorsque vous avez actionné la borne d'appel	9	91%
La résolution de votre demande	9	91%
La qualité de la réponse	9	91%
La qualité d'écoute	8,9	91%
La facilité de compréhension de la réponse	8,7	91%

2.1.3 Satisfaction sécurité

Le Centre	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
Des espaces bien éclairés	6,8	46%
Votre sentiment global sur la sécurité du parking	6,6	47%
Le sentiment de sécurité dans les sas piétons	6	31%

La Loi	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
Des espaces bien éclairés	8,8	85%
Le sentiment de sécurité dans les sas piétons	8,7	77%
Votre sentiment global sur la sécurité du parking	8,2	77%



2.1.4 Satisfaction propreté

Le Centre	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
La facilité à trouver le parking	7,2	53%
La signalisation extérieure pour se diriger vers le parking	7	51%
La qualité de l'éclairage	6,8	52%
La propreté aux abords du parking	6,8	49%
L'ambiance générale rassurante	6,4	41%
L'ambiance sonore	6,2	40%
La propreté des niveaux du parking, des accès véhicules, des accès piétons, escaliers, ascenseurs	6	36%
L'odeur dans les niveaux du parking, les accès piétons, escaliers, ascenseurs	5,8	39%

La Loi	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
La facilité à trouver le parking	9,3	100%
La propreté aux abords du parking	9,2	100%
La signalisation extérieure pour se diriger vers le parking	8,8	83%
La qualité de l'éclairage	8,7	83%
La propreté des niveaux du parking, des accès véhicules, des accès piétons, escaliers, ascenseurs	8,7	85%
L'odeur dans les niveaux du parking, les accès piétons, escaliers, ascenseurs	8,6	77%
L'ambiance générale rassurante	8,1	69%
L'ambiance sonore	7,7	62%

Conclusion :

Sur le Parc de la Loi les résultats de l'enquête satisfaction réalisé auprès de la clientèle sont stables. Nos client sont satisfaits de la qualité du service public et 85% d'entre eux recommanderaient le parking.

En revanche le niveau de satisfaction du parc Centre est inférieur à nos standards. La clientèle « abonné » est en grande partie à l'origine de cette évaluation. Au global seul 44% de la clientèle recommanderait le parking.

En analysant les résultats de l'enquête on peut identifier deux causes principales de cette insatisfaction :

La première concerne la **vétusté du matériel de péage**. En effet celle-ci entraine de nombreuses pannes. Par ailleurs il est de plus en plus difficile d'intégrer les mises à jour nécessaires à son bon fonctionnement et à sa conformité. Afin d'améliorer la satisfaction sur ce point un renouvellement du matériel serait à prévoir.

Le second point d'insatisfaction provient de l'**accès véhicule**. Afin d'améliorer la satisfaction de la clientèle sur ce point nous allons soumettre à la Ville un projet de marquage sur voirie permettant de mieux guider la clientèle.

Le Centre	Votre parking
	% de Oui
Conseilleriez-vous ce parking à vos proches ?	44%

La Loi	Votre parking
	% de Oui
Conseilleriez-vous ce parking à vos proches ?	85%



2.2 Démarche QSE

I Opérateur certifié QSE

La qualité est au centre des valeurs du groupe Q-Park dont la devise est « Quality in Parking ». C'est pourquoi, en 2018, nous avons fait le choix de devenir le premier opérateur d'envergure nationale¹ à être triplement certifié Qualité, Santé Sécurité et Environnement en appliquant les exigences et les lignes directrices des 3 référentiels ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001 sur l'intégralité de son périmètre à savoir :

- I Le siège de Q-Park France
- I Le centre de télé-opération QCR
- I L'ensemble des parkings en exploitation

Pour y parvenir, Q-Park a mis en place un système de management intégré QSE, dans le cadre d'une approche processus structurée. Il permet de piloter l'organisation selon les principes de l'amélioration continue qui intègre :

- I Le suivi de la performance
- I L'analyse des risques

L'AFNOR a certifié Q-Park dès 2019 et a pu, en 2020 confirmer cette certification lors d'audits sur sites, en marge du second confinement lié à la pandémie de COVID-19.



L'obtention de cette certification démontre la volonté de Q-Park pour la prise en compte des enjeux QSE dans ces modes de fonctionnement et renforce sa volonté de travailler selon les principes de l'amélioration continue.

I Les principaux engagements QSE de Q-Park :

La politique QSE certifiée de l'ensemble de Q-Park France, est une véritable valeur ajoutée de l'organisation à l'échelle du groupe. Elle nous permet d'intégrer dans la démarche QSE chaque nouveau parking dès sa reprise en exploitation



Améliorer sans cesse la qualité de notre organisation pour la satisfaction de tous les clients de Q-Park.



Assurer la Santé et la Sécurité de toutes et tous au sein de l'ensemble des structures de Q-Park.



Limitier notre impact sur l'environnement en adoptant une démarche éco-responsable pour toute l'organisation.

Conscients des enjeux de demain, nous voulons envoyer un message fort et impulser un changement dans l'écosystème dans lequel nous évoluons chaque jour. Ainsi nous cherchons à associer nos partenaires lors de nos appels d'offre afin de les amener à s'inscrire également dans la même démarche responsable et durable.



2.3 Communication & actions commerciales 2021

2.3.1 Q-Park France 2021 en bref

I Nouveauté digitale sur Q-Park.fr

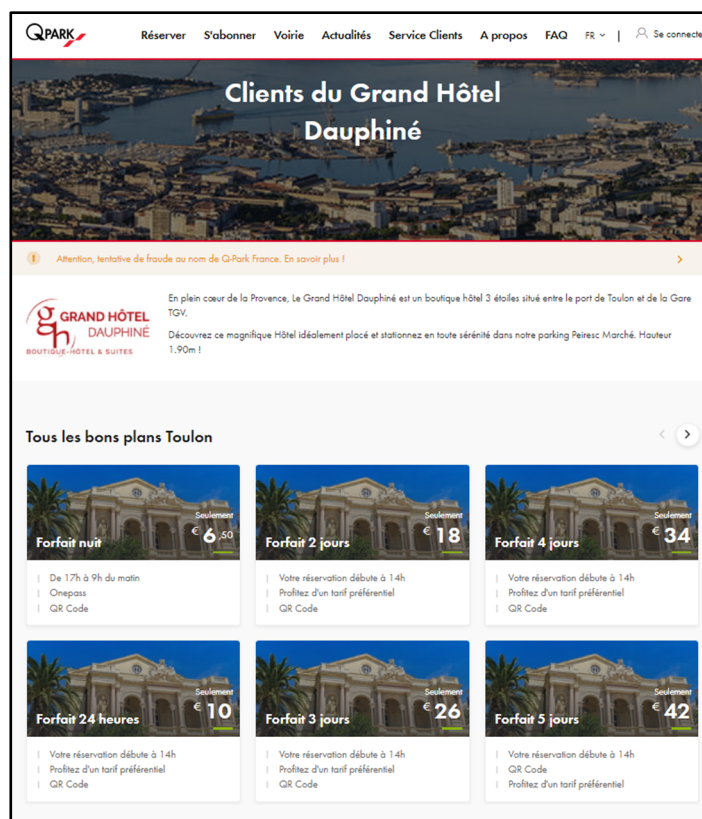
I Généralisation de la lecture de plaque d'immatriculation en entrée

Q-Park continue son déploiement sur l'ensemble des sites en France, 58 sites bénéficient actuellement de cette technologie. Le système de Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation (LAPI) permet d'entrer et de sortir d'un parking grâce à la lecture de la plaque minéralogique renseignée lors de la réservation. L'accès aux entrées piétons se fait grâce à un digicode.

I Les services digitaux en développement constant

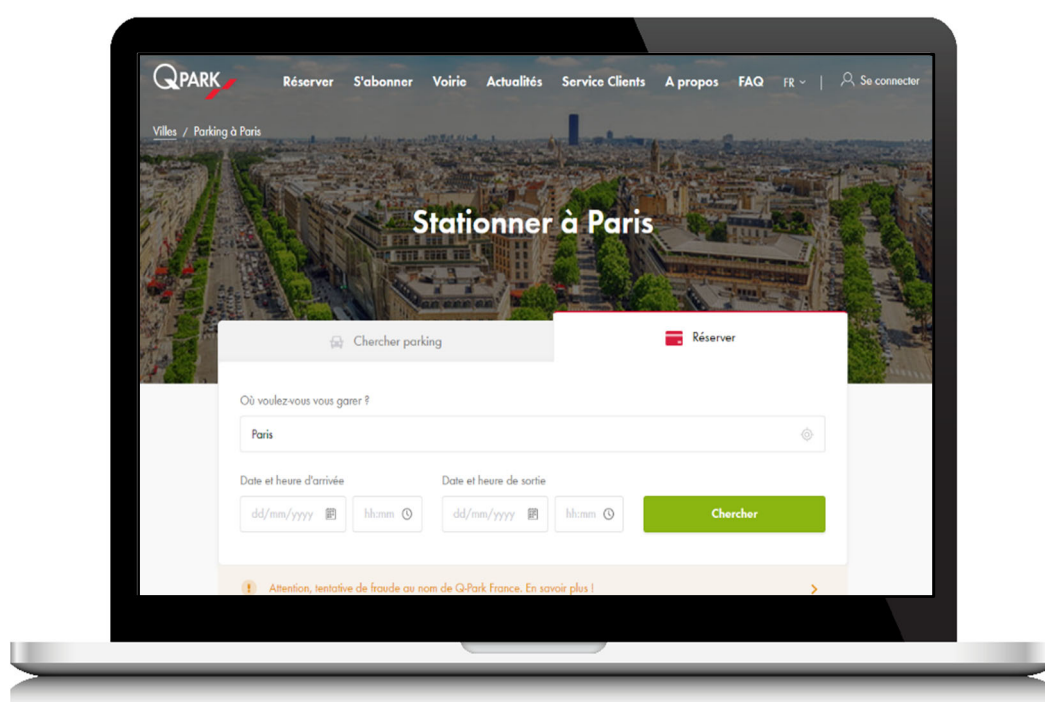
I Création de pages dédiées pour des partenaires locaux

Dans une optique de satisfaction client, nous mettons en place avec nos partenaires locaux, des pages dédiées. Ces pages permettent aux partenaires de présenter à leurs clients le service de réservation de place de stationnement tout en proposant à leurs clients le meilleur tarif.



I Optimisations Q-Park.fr

Plusieurs projets d'amélioration de l'expérience utilisateur ont été développés pendant l'année 2021. Le parcours client sur le site internet a été simplifié, les pages de présentation des villes et des parkings ont été revues. Le contenu est plus adapté et l'objectif du client clair. Des développements d'optimisation de la performance du site internet ont été mis en ligne, permettant ainsi d'améliorer la vitesse du site et les temps de réponses.



I Le site internet fait des heureux

I Offres tarifaires

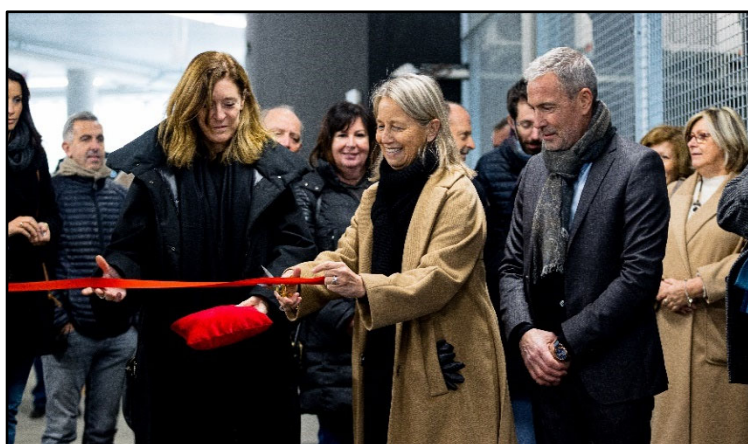
Toujours dans un optique de satisfaction client, un module de prix a été développé pour que le client se voit toujours proposer le meilleur tarif quelque soit sa recherche. Ce nouveau module permet aussi au client de voir les différentes offres s'approchant de sa recherche et de sélectionner la durée qui correspond le mieux à son besoin. Le client identifie mieux les économies qu'il peut faire en choisissant les tarifs de réservations.

I Q-Park a connu un développement important en 2021 avec des projets qui ont débuté dès 2021.
Des nouvelles ouvertures :

A Reims, nous avons mis en service l'exploitation de 3 parcs de stationnement pour les 3 cliniques du **Groupe Courlancy** auparavant gérés en interne. Cette externalisation a permis de professionnaliser l'exploitation, développer les recettes et mettre en place de nouveaux outils tels que la réservation, tant pour les visiteurs de la clinique, que pour les visiteurs des générateurs autour des sites. **A Nice**, le CHU a fait confiance à Q-Park pour la gestion de son **parking Pasteur**, de près de 1000 places. Cette implantation vient renforcer la place de Q-Park dans la gestion des parcs d'hôpitaux.

A Marseille, Q-Park poursuit son développement avec la reprise du **parking Blancarde**, c'est le 17^{ème} parking que nous gérons sur la Ville. Ce nouveau succès renforce ainsi notre place de leader sur ce marché. Ce parking à proximité de la gare du même nom et du métro, est situé en entrée de ville, c'est un véritable hub de mobilité où Q-Park va proposer de nouveaux services tels que des parcs à vélos sécurisés. Ce contrat est aussi associé au renouvellement de la confiance de la Métropole Aix Marseille pour les parking Timone, Les Docks et Espercieux. **A Chambéry**, 2 nouveaux parcs ont été mis en service **Ravet et Cassine** dans la cadre de la DSP globale que nous gérons pour l'ensemble de la Ville. Outre les qualités en matière de développement durable, ces deux parcs sont une formidable porte d'entrée pour un développement apaisé de l'activité en centre-ville avec moins de véhicules en surface.

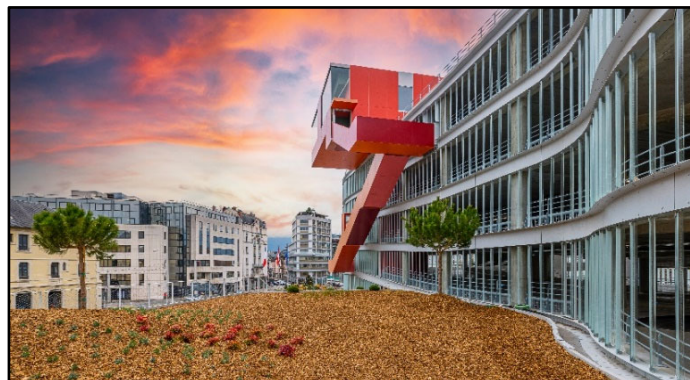
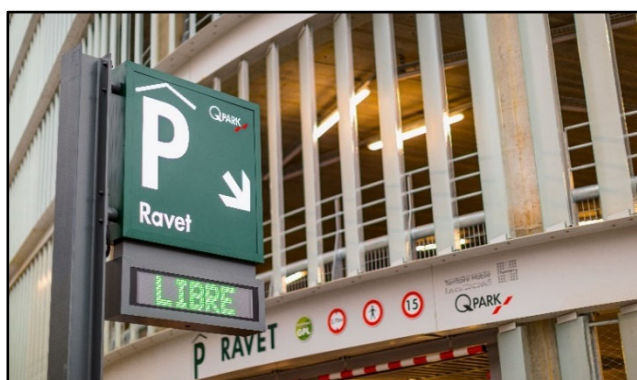
Enfin, 2021 a été marqué par le succès sur la **DSP des 14 parkings de la Défense**, plus gros contrat de stationnement en Europe avec plus de 20.000 places à gérer. Encore un très beau challenge pour les équipes de Q-Park avec un démarrage de l'exploitation au 1^{er} janvier 2022.



I Travaux de parkings en cours

A **Chambéry**, malgré les restrictions sanitaires et les confinements successifs de 2020 & 2021, les 2 chantiers de construction des parkings **Cassine Gare** et **Ravet** se sont naturellement poursuivis et achevés. Ces parkings en élévation présentent des qualités architecturales, artistiques et environnementales fortes. Véritable « Hubs de Mobilité » directement connectés à la gare routière et à la gare SNCF. Idéalement situés en entrée de ville, ils captent les flux en amont et permettent ainsi une meilleure fluidité de la circulation. En termes de développement durable, tous les deux sont de véritables ouvrages vertueux : construction en structure métallique avec 75% d'acier recyclé, ventilation naturelle, éclairage Led, places avec bornes de recharge électrique.

Pour le futur **parking du pôle Gare de Chartres**, la première pierre a été déposée en novembre 2021. Ce nouveau parking proposera 1086 places de stationnement supplémentaires réparties sur 2 niveaux, et idéalement situé en entrée de ville lui-aussi. Le parking desservira la gare SNCF de Chartres ainsi que la future gare routière. Puis, au-delà de sa praticité, l'esthétique de l'ouvrage a été particulièrement soignée par notre cabinet d'architecture Jacques Azema, avec une façade exceptionnelle dont la modénature évoquera les vitraux de la cathédrale de Chartres.



2.3.2 Campagnes institutionnelles et informatives nationales

I Deux dernières années sans précédent

Les années 2020 et 2021 ont été pour nous tous, entreprises, institutions, collectivités, des périodes particulièrement mouvementées. Nous avons dû revoir notre manière de communiquer et trouver des alternatives pour que nos clients puissent bénéficier d'offres adaptées à la situation inédite que nous vivons tous.

Q-Park a opté pour des communications digitalisées.

I L'accueil de la clientèle en toute sécurité

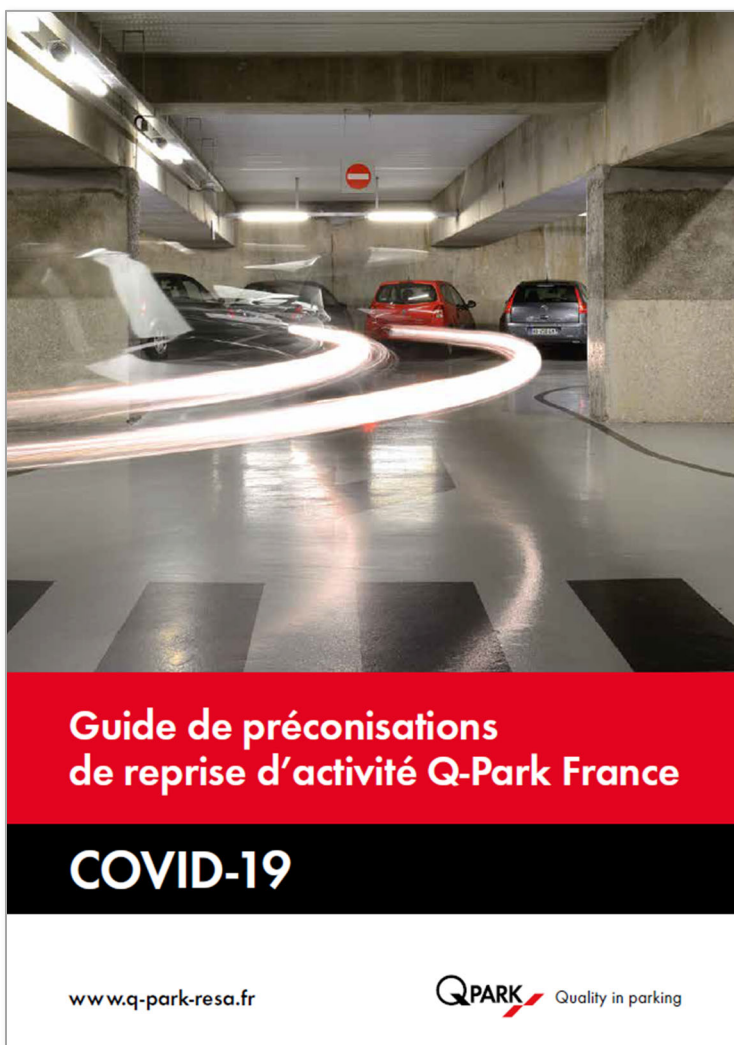
Une campagne de 5 affiches aux formats A1 et A4 sont mises en place dans tous les parkings avec les objectifs suivants :

- I Rappeler à la clientèle et aux collaborateurs les règles sanitaires à respecter
- I Souhaiter la bienvenue à la clientèle et informer sur les procédures sanitaires renforcées
- I Informer le public sur le renfort du nettoyage dans les parcs
- I Proposer des solutions de paiement sans risque et sans contact direct à la clientèle

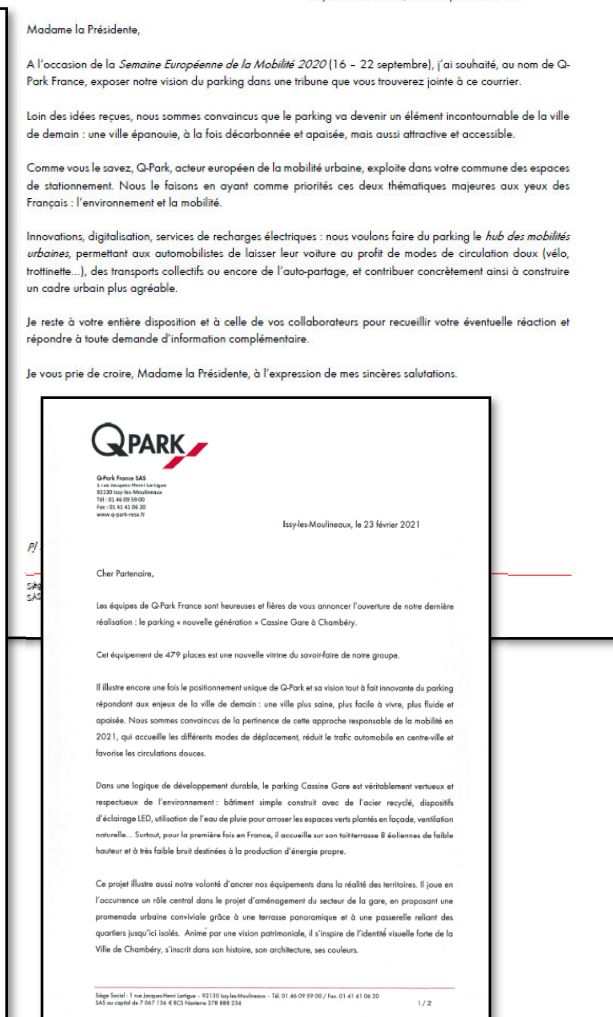


I La protection des collaborateurs Q-Park pendant la crise sanitaire

Le guide de préconisations de reprise d'activité de 44 pages a été réalisé durant le 1^{er} confinement et a été distribué à tous les collaborateurs Q-Park pour rappeler les règles sanitaires à respecter.



- I Communiquer avec nos partenaires sur les actualités, événements et nouveautés de Q-Park.
- I Plusieurs courriers personnalisés ont été envoyés tout au long de l'année 2021. Ces derniers ont complété les échanges réguliers qu'il pouvait y avoir entre nos équipes locales et les services des délégués.



I Participation au Salon des Maires 2021

Q-Park était présent au Salon des Maires du 16 au 18 novembre dernier au Parc des Exposition de la Porte de Versailles. Ce salon rassemble l'ensemble des sociétés de service aux collectivités et c'est donc tout naturellement que le stationnement y a été intégré. Le constat est sans appel, la préoccupation de toutes les entreprises est d'offrir des solutions plus durables et plus respectueuses de l'environnement.

I Un partenariat d'envergure entre Q-Park & IZIVIA

Q-Park a sélectionné pour une durée de 3 ans IZIVIA, filiale d'EDF dédiée à la mobilité électrique. Ce contrat permettra de déployer plus de 4000 nouvelles bornes de charges semi rapides (7/22 kW) en centre-ville sur l'ensemble des 70 villes où Q-Park est présent. Un déploiement unique axé sur le service client, qui permettra à Q-Park de disposer d'un des plus grands parcs de bornes installées en France à ce jour dans les parkings en cœur de ville, équipement aujourd'hui plus qu'attendu en centre-ville.

Le planning prévisionnel prévoit l'équipement de 1000 bornes dès 2022, puis une accélération du déploiement avec 1500 bornes en 2023 et 2024. La première phase du projet vise prioritairement à répondre aux besoins de la clientèle évalués sur la base de la demande. La seconde phase quant à elle permettra d'atteindre rapidement les objectifs fixés par la Loi d'Orientation des Mobilités (« LOM »). Grâce à ce partenariat ambitieux, Q-Park se positionne comme un acteur essentiel dans le service de la charge des véhicules électriques. En 2021 et pour les années à venir, nous confirmons ainsi nos engagements d'acteur de la mobilité décarbonée, au service de la ville de demain.



2.3.3 Campagnes promotionnelles nationale

I Offres promotionnelles

- I Proposer des offres de reprises d'activités aux clients ayant déjà effectués des réservations en ligne
- I Campagne emailing envoyée en octobre à **102 882** clients dans toute la France



I Jeu-Concours

- I De juin 2021 à début 2022, Q-Park a sondé ses clients & abonnés dans le cadre d'une enquête qualitative. Le but, répondre à notre enquête tout en tentant de gagner de beaux lots : Trotinettes électriques ; vélo etc.



2.3.4 Les partenariats

I Waze



Q-Park a conclu un contrat national avec Waze, l'application de trafic et de navigation communautaire ayant la plus grande communauté dans le monde. Le principe du partenariat est une publicité « takeover » sur l'application : elle apparaît si le lieu de destination du « Wazer » se trouve à moins de 500m d'un parking Q-Park.

I Europcar



Ce sont les thèmes de la mobilité et des nouveaux usages qui réunissent Europcar et Q-Park dans un partenariat de qualité. Les deux acteurs s'associent pour offrir des solutions complètes à leurs clients, et porter une communication positive auprès de la clientèle et des pouvoirs publics.

Le partenariat a pour objectif concret de :

- I Accueillir des véhicules Europcar et éventuellement des agences dans les parkings Q-Park.
- I Développer l'auto-partage au travers de la plateforme multimodale UbeeQ et intégrer le parking comme une brique à part entière du parcours client.
- I Réaliser des opérations de cross-business via des échanges de liens sur les sites internet, des e-mailings réguliers offrant des avantages aux clientèles des 2 partenaires ou des événements ponctuels permettant de mettre en avant les services de Q-Park et Europcar.

I Joko



En s'associant à Joko, le réseau de parkings Q-Park, le second en Europe, permet à ses clients de cumuler des points lorsqu'ils utilisent ses services – pour une heure, une journée ou une semaine, en payant sur place ou en réservant à l'avance. Ainsi, pour chaque euro dépensé en stationnement, nos clients engrangent des points sur l'application Joko et peuvent bénéficier de belles récompenses. Une alliance gagnante au profit des automobilistes.

I VIA Michelin



Via Michelin donne accès à plusieurs outils pour faciliter et optimiser vos déplacements.

Le site internet Via Michelin.fr est fait pour faciliter la planification de trajet. Via Michelin réalisera la promotion des services de réservation de parkings Q-Park sur le site de Q-Park.fr.

2.3.5 Marketing et communication locale

I Dépliants tarifaires par ville



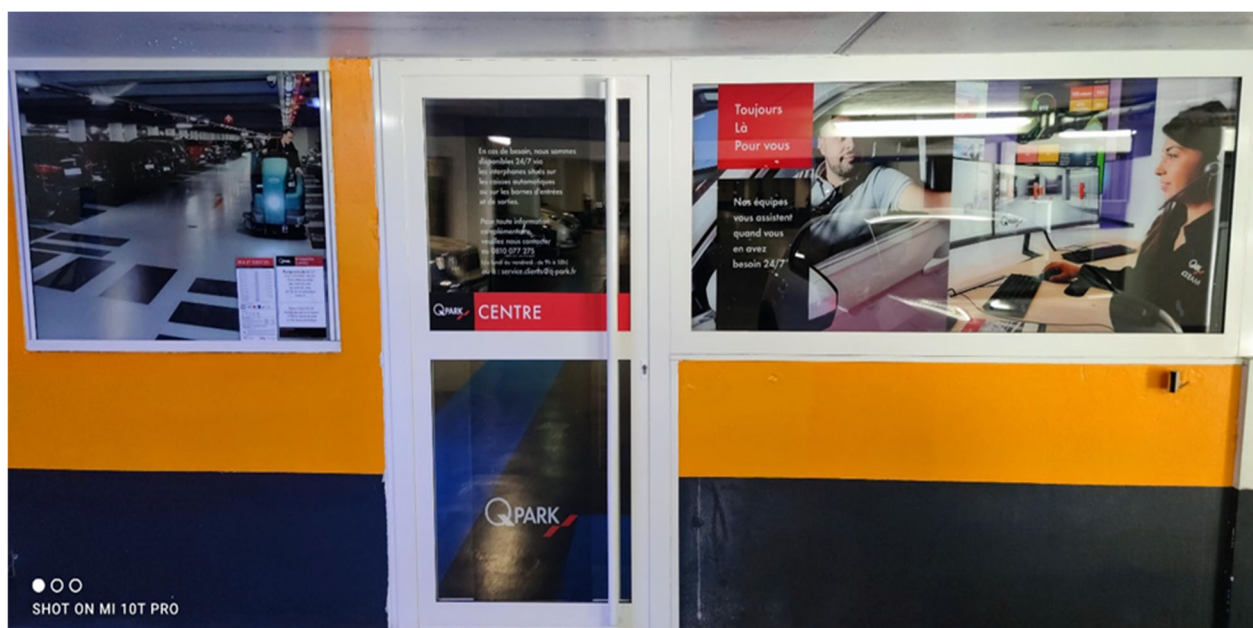
I Esquiment



I Affiche et Flyer



I Vitrophanie Bureau d'accueil du parking Centre



I Communication sur le partenariat avec la librairie « Cheminant »



I Mise en place ou suivi de partenariats existants

Partenaires	Adresse	Nature de l'offre
Librairie CHEMINANT	14 rue Joseph Le Brix	Stationnement offert par le partenaire. Remise d'un ticket par le commerçant.
Dépil Tech	11 rue Emile Burgault	1h de stationnement offert par le partenaire. Remise d'un ticket par le commerçant
Mario Montana	1 rue Joseph Le Brix	1h de stationnement offert par le partenaire. Remise d'un ticket par le commerçant
BiBoVino	18 Rue Emile Burgault	Jusqu'à 2h de stationnement offert par le partenaire. Remise d'un ticket par le commerçant

2.4 Services Q-Park

I Les services suivants sont à disposition sur le parking :



I En complément nous proposons gratuitement à la clientèle :

- I Affichage et distribution d'un plan de ville.
- I Affichage des partenaires du parc pour un stationnement à prix réduit.
- I Lecture de plaque.
- I Places motos.
- I Emplacements vélos.



2.5 Gestion des réclamations

Le personnel du parc est réactif et courtois face aux réclamations des clients et en fonction des problèmes exprimés, les aide de façon appropriée en traitant directement leur demande, ou en se référant au Responsable du site. Le parc dispose d'un cahier de réclamation.

En complément des demandes traitées localement, le Service clients Q-Park gère les demandes envoyées :

- | Par téléphone : 09 86 86 86 90 (n° gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 18h
- | Par courrier : Q-Park France - Service Clients - 1 rue Jacques Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
- | Par email : service.clients@q-park.fr
- | Sur Internet : www.q-park.fr

À tout moment, le Q-Park Control Room (QCR de Portes-lès-Valence) actif 24/7 peut intervenir à distance en temps réel pour répondre aux éventuels appels de la clientèle grâce aux boutons d'appels situés sur les bornes d'entrées/sorties, caisses automatiques et accès piétons du parking.



3 Compte-rendu technique

3.1 Equipements

I Parc: du Centre

I Matériel péager

- I 1 borne d'entrée Mixte (Abonnés & Horaires)
- I 1 borne de sortie Mixte (Abonnés & Horaires)
- I 1 caisse automatique
- I 1 poste d'encaissement manuel
- I 1 camera lecture de plaque à l'entrée
- I 1 camera lecture de plaque à la sortie

I Sécurité du parc

- I 23 extincteurs ABC 6KG
- I 1 extincteur B 2KG
- I 1 centrale de détection incendie Siemens
- I 13 boîtiers bris de glace
- I 1 centrale CO Drager
- I 4 bacs à sable

I Parc La Loi :

I Matériel péager

- I 1 bornes d'entrées
- I 1 bornes de sorties

I Sécurité du parc

- I 14 extincteurs AB 6KG
- I 1 centrale de détection incendie Nugelec Type 4
- I 1 centrale de détection CO Drager
- I blocs secours
- I 3 bacs à sable

3.2 Travaux & entretiens

Les équipements du parc sont entretenus selon les termes des contrats de maintenance mis en place pour tous les appareils présents sur le site. Chaque intervention extérieure est notée dans le registre de sécurité, mais également remontée dans une GMAO. Cette remontée d'information a pour objectif d'accroître la qualité de chacun de nos sites, d'anticiper les renouvellements et d'analyser, sur tous nos sites, la performance des mainteneurs en particulier en ce qui concerne l'entretien des organes de sécurité.

Les équipements font l'objet d'audits réguliers afin de s'assurer de la propreté et du fonctionnement du matériel.

I Parking La Loi :

- I Remplacement centrale incendie Type IV.
- I Ajout de 4 caméras.

I Parking du Centre :

- I Remplacement camera lecture de plaque.
- I Mise en place vitrophanie bureau d'accueil
- I Travaux de modification de l'entrée véhicules,
 - I Déplacement de la borne et de la barrières à l'extérieur du parking.



L'objectif du déplacement de la borne d'entrée de ce parking était d'éliminer les collisions fréquentes entre les véhicules et la structure de l'ouvrage. Cette modification, largement attendue par la clientèle, avait donné lieu à un traitement journalistique amusant :

Vannes. Les travaux au parking du Centre feront perdre gros aux carrossiers



Voici à quoi devrait ressembler l'entrée du parking du Centre qui va être réaménagée pour éviter que les automobilistes n'endommagent leurs véhicules. © [Q-Park](#)

L'automate et la barrière seront déplacés à l'extérieur, les trottoirs guidant les véhicules revus. Le sas de l'accès piéton (souvent transformé en urinoir) sera supprimé et la porte ramenée à fleur de mur. Les travaux devraient intervenir dans le courant du deuxième semestre 2021.

« À fuir ! Places de parking bien trop petites. Le pire reste l'entrée, impossible de ne pas accrocher le mur de droite avec une voiture plus grande qu'une petite citadine ! » Voilà l'avis laissé sur Google, il y a toute juste une semaine, par Richard Dorémus qui a sérieusement amoché sa portière arrière droite en se rendant au parking du Centre à Vannes (Morbihan).

Qui y a déjà garé sa voiture sait qu'il vaut mieux y aller en douceur. Et ça commence effectivement avant même l'automate. « Il faut serrer à gauche pour se mettre ensuite bien dans l'axe de la barrière », conseille Alain Cavallié, responsable de Q-Park à Vannes. Pas toujours simple de l'anticiper quand on ne connaît pas les lieux. « Contrairement aux idées reçues, ça n'est pas les propriétaires de grosses voitures qui ont le plus de difficultés à effectuer les manœuvres sans encombre mais plutôt les conducteurs de petits véhicules. » Certains se frottent pourtant les mains... « Nous, on adore ce parking », ironise un carrossier vannetais qui ne compte plus les ailes, les portières et même les bas de caisse redressés après avoir frotté de trop près poteaux et trottoirs.

Chantier au 2e semestre

Autre défaut majeur : l'étéroitesse des places et la présence de nombreux poteaux qui parfois empêchent d'ouvrir les portières. Sans oublier l'étonnant sens de circulation. « Ce parking a été conçu pour qu'on y entre par le haut de la rue Joseph-Le Brix et qu'on en sorte par la rue du 8-Mai. Or l'entrée d'origine a depuis été condamnée. »

Difficile aussi d'aménager une double piste en sortie pour éviter les bouchons en pleine saison touristique. Autant de défauts qui n'ont pas été reproduits lors de la construction des parkings du port et de République où les stationnements ont été pensés plus larges, en épis et avec peu de poteaux.

Toutefois, si ce but a effectivement été atteint, la giration pour se placer devant la borne du fait de ce changement de configuration est devenu moins évidente et intuitive.

Aussi, et en lien avec les résultats de l'enquête de satisfaction client concernant cet accès, nous avons élaboré un projet de marquage qui va être soumis à la Ville pour approbation. Son objectif est de permettre de mieux guider les véhicules et donc de faciliter leur expérience de stationnement.

S'agissant d'un espace de circulation ouvert à tous les modes de déplacement, la vitesse de tous les véhicules (automobile, moto, cyclomoteur, vélo...) dans cette zone est limitée à 20 km/h. Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.

Notre réflexion porte sur la mise en place d'une bande de guidage avec fléchage et / ou clous de délimitation à fixer au sol afin de délimiter et accompagner visuellement les automobilistes.

I Visuels du projet envisagée :



3.3 Maintenance générale

Des contrats de maintenance ont été souscrits avec des prestataires spécialisés dans leur domaine, afin d'optimiser le fonctionnement des équipements. Les entreprises assurant la maintenance sont :

Lots	Sociétés
Ascenseur	Koné
Portails automatiques	Koné
Contrôle d'accès	Désigna
Extincteurs	RSI
Electricité - climatisation - éclairage	SNEF
Pompe de relevage	SNEF
Contrôle et vérifications des installations électriques	Bureau Veritas
Contrôle et vérifications des installations incendie	Bureau Veritas
Contrôle et vérifications de l'ascenseur	A2C
CO/ CN Contrôle de gaz	Drager
SSI	XCELS Sécurité
Autolaveuse	Nilfisk
V.M.C	SNEF



4 Compte-rendu financier

4.1 Politique tarifaire & évolution

4.1.1 Parc Le Centre

I Tarifs horaires & abonnés (gamme tarifaire complète en annexe)

Tarifs horaires	Prix basse saison	Prix haute saison
1 heure	1,60 €	2,10 €
2 heures	3,30 €	3,90 €
3 heures	4,90 €	6,00 €
24 heures	15,60 €	20,60 €
Ticket perdu (par jour)	15,60 €	20,60 €

Tarifs abonnés	Prix
7x24 Mensuel	86,30 €
Deux roues	43,20 €
Nuit	43,20 €

I Forfaits & cartes prépayés (gamme tarifaire complète en annexe)

Tarifs forfaits	Prix
Week-end	20 €
3 jours	36 €
7 jours	70 €
15 jours	90 €
1 mois	130 €

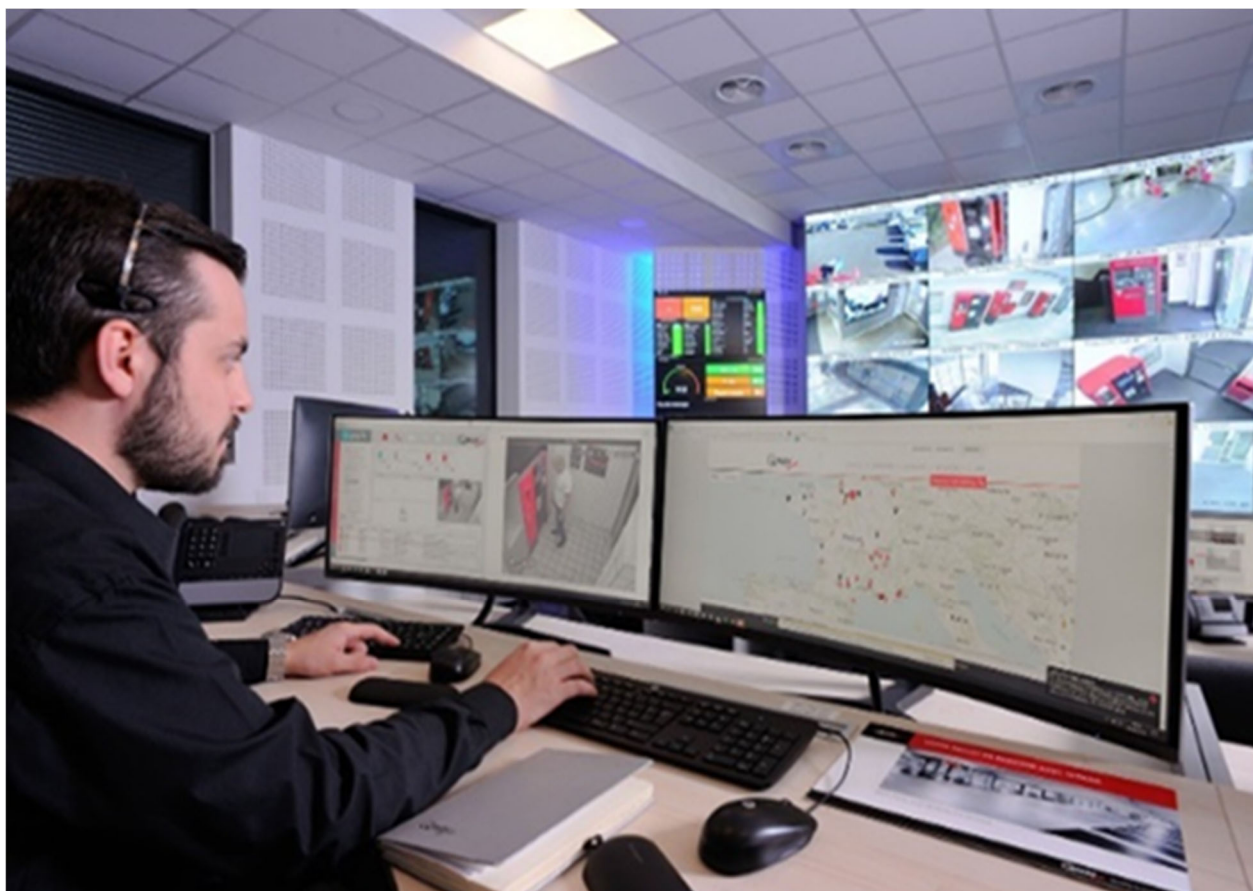
I Moyens de paiement



4.1.2 Parc La Loi

I Tarifs abonnés (gamme tarifaire complète en annexe)

Tarifs abonnés	Prix
7x24 Mensuel	84,30 €
Bureau Mensuel	70,90 €
Nuit Mensuel	44,20 €
2 Roues Mensuel	44,20 €

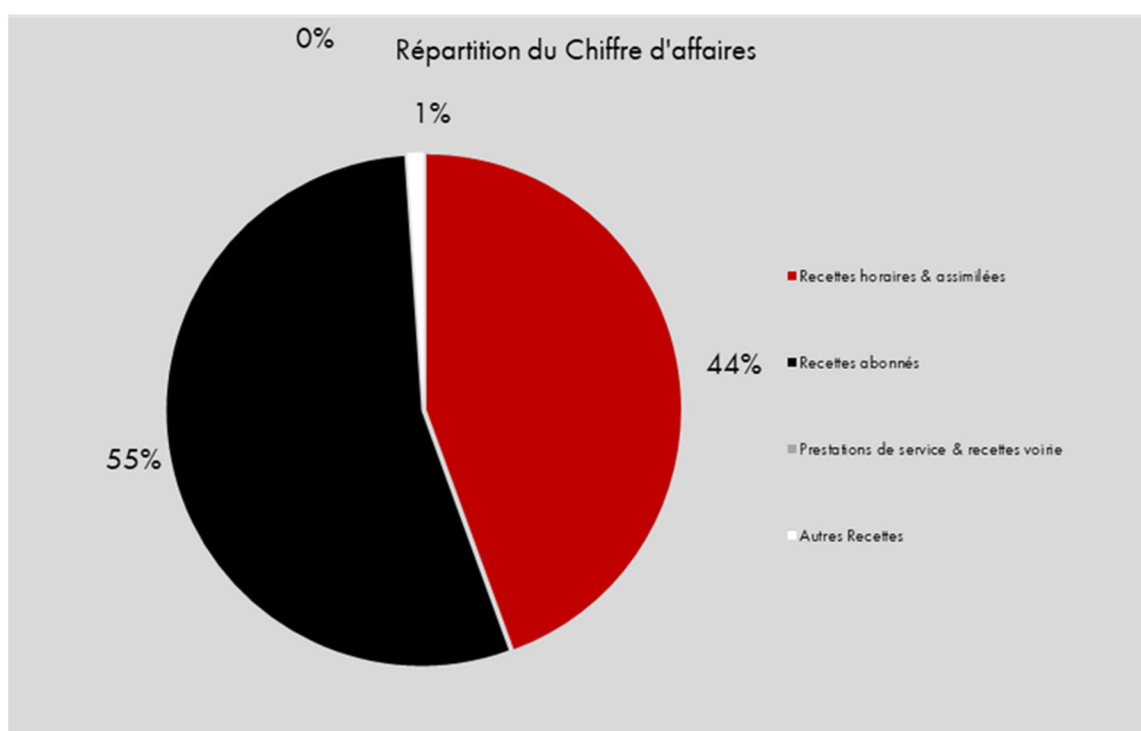


4.2 Fréquentation & recettes

4.2.1 Analyse globale

I Répartition du chiffre d'affaires

Décomposition du chiffre d'affaires HT en k€	2020	2021	Evolution
Recettes horaires & assimilées	136,0	163,3	20%
Recettes abonnés	202,1	200,4	-1%
Prestations de service & recettes voirie			
Autres Recettes	4,5	3,9	-13%
Total Chiffre d'affaires	342,5	367,6	7%



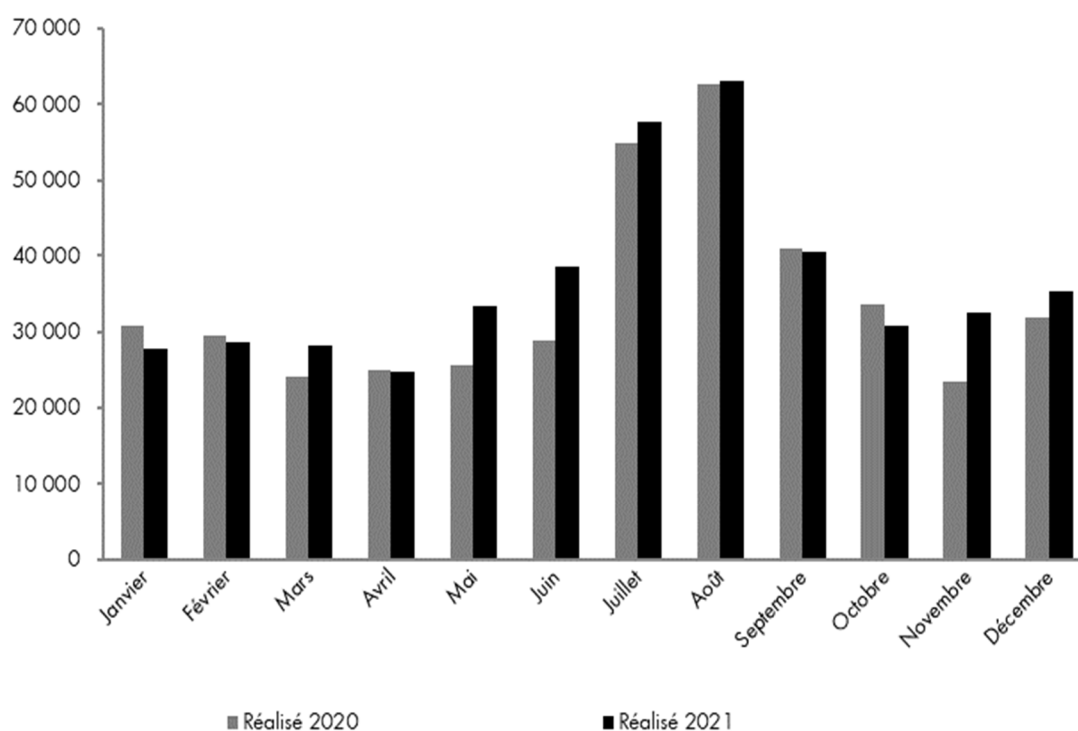
Les recettes du contrat se répartissent entre le chiffre d'affaires abonné (55%), le chiffre d'affaires « horaires et assimilés » (44%) et les autres recettes (1%). Par rapport à l'exercice précédent nous constatons, en 2021, une progression du chiffre d'affaires global de +7% soit +25,1 K€ HT.

Dans le détail les recettes « horaires » affichent une évolution de +20 % soit +27,3 K€ HT pour atteindre 163,3 K€ HT. Malgré cette évolution elles demeurent inférieures à leur niveau de 2019 de -45,7 K€ HT soit -22%.

Les recettes « abonnés » reculent de -1% soit -1,7 K€ HT. Cette évolution s'explique par la résiliation pour cause de déménagement de plusieurs sociétés sur le parking du Centre au second semestre 2021.

Evolution du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires TOTAL TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	30 840	27 831	-3 009
Février	29 468	28 601	-867
Mars	24 015	28 189	4 174
Avril	24 895	24 714	-181
Mai	25 610	33 305	7 696
Juin	28 900	38 557	9 657
Juillet	54 829	57 763	2 934
Août	62 763	63 179	416
Septembre	40 879	40 427	-452
Octobre	33 586	30 771	-2 815
Novembre	23 339	32 449	9 109
Décembre	31 900	35 386	3 486
Total	411 026	441 174	30 149

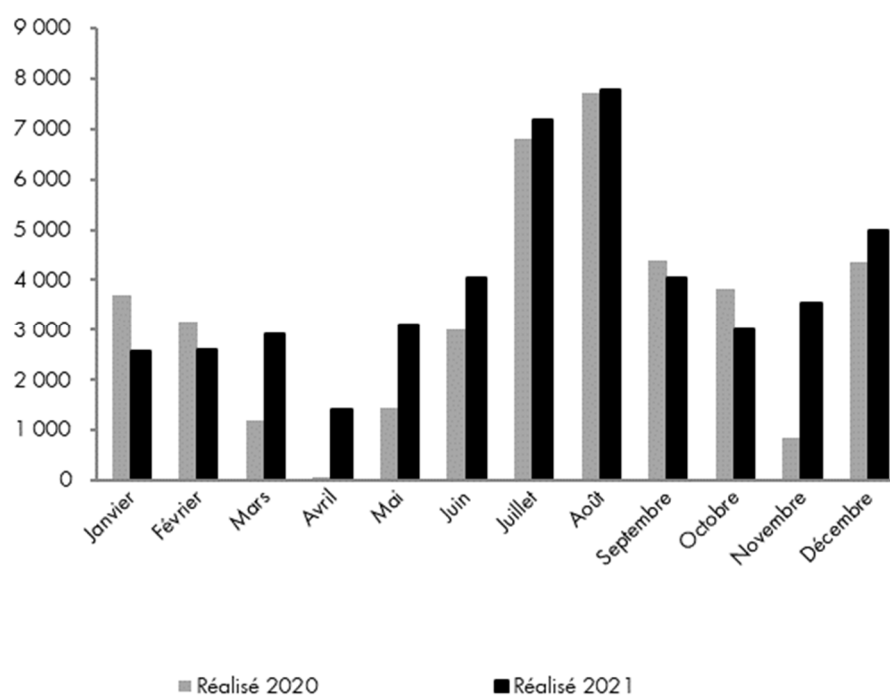


4.2.2 Analyse détaillée des recettes

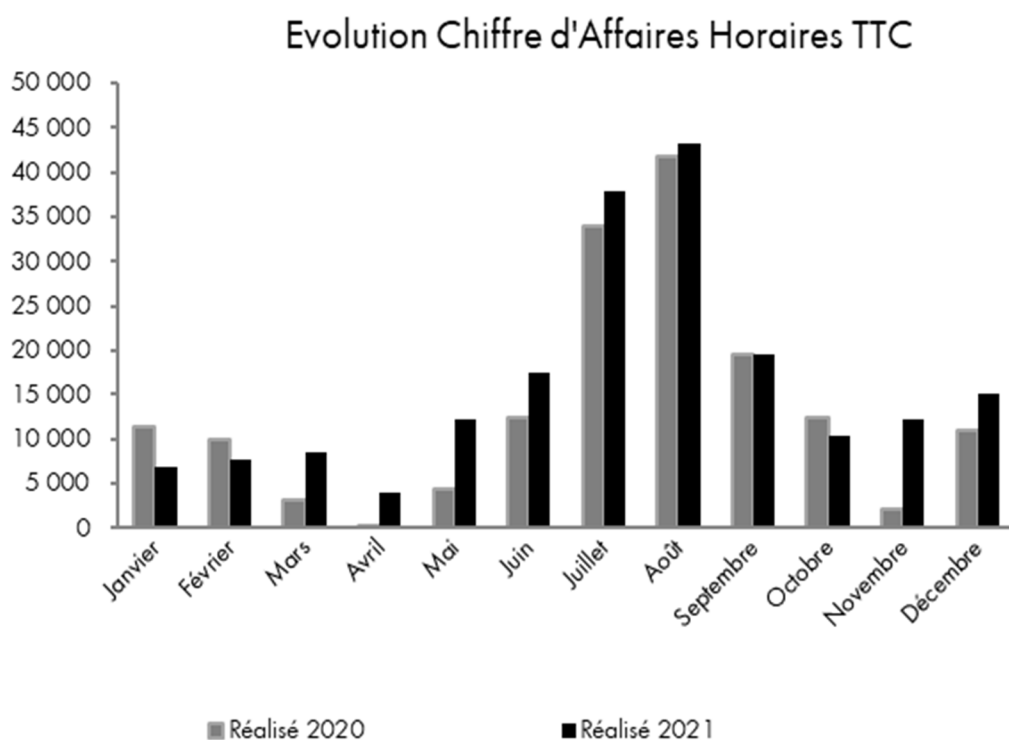
I Recettes horaires Parking Le Centre

Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	3 706	2 566	-1 140
Février	3 168	2 592	-576
Mars	1 178	2 925	1 747
Avril	55	1 424	1 369
Mai	1 437	3 110	1 673
Juin	3 008	4 039	1 031
Juillet	6 819	7 172	353
Août	7 724	7 767	43
Septembre	4 379	4 048	-331
Octobre	3 828	3 023	-805
Novembre	848	3 541	2 693
Décembre	4 357	4 983	626
Total	40 507	47 190	6 683

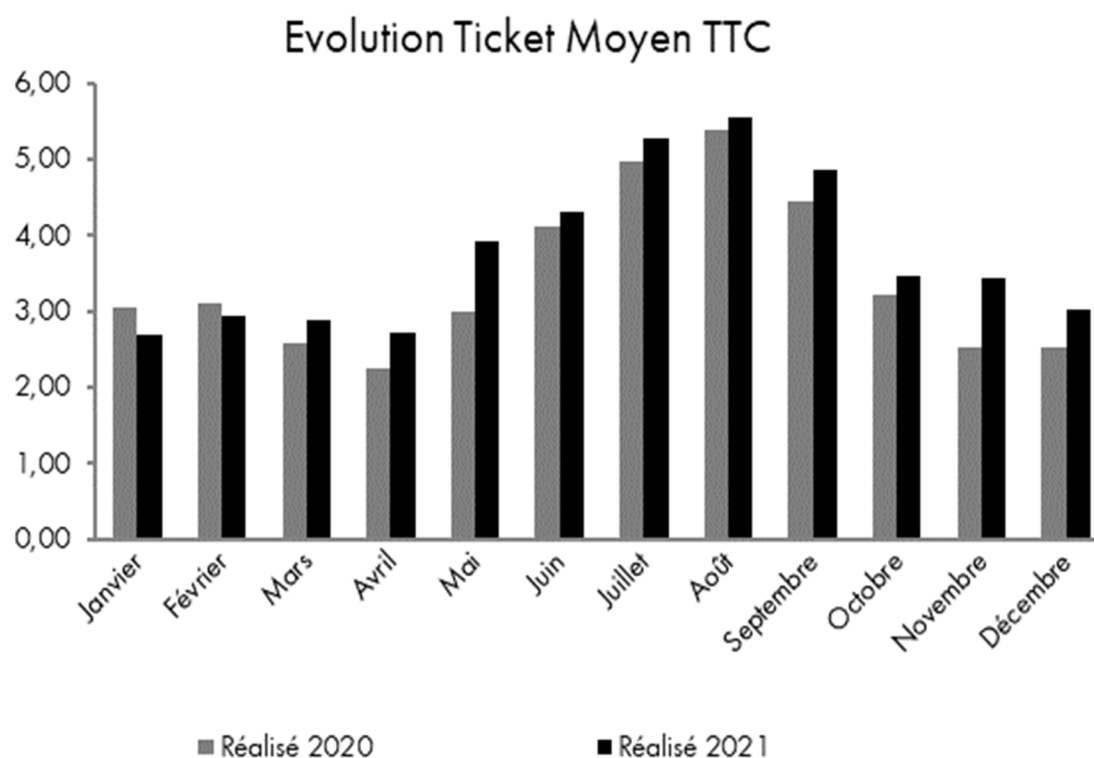
Evolution Fréquentation



Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	11 297	6 872	-4 426
Février	9 829	7 588	-2 241
Mars	3 048	8 422	5 373
Avril	123	3 882	3 758
Mai	4 283	12 195	7 913
Juin	12 414	17 464	5 050
Juillet	33 886	37 842	3 956
Août	41 681	43 160	1 479
Septembre	19 475	19 652	177
Octobre	12 321	10 410	-1 911
Novembre	2 144	12 140	9 996
Décembre	10 928	15 005	4 077
Total	161 430	194 630	33 200



Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	3,05	2,68	-0,37
Février	3,10	2,93	-0,18
Mars	2,59	2,88	0,29
Avril	2,24	2,73	0,48
Mai	2,98	3,92	0,94
Juin	4,13	4,32	0,20
Juillet	4,97	5,28	0,31
Août	5,40	5,56	0,16
Septembre	4,45	4,85	0,41
Octobre	3,22	3,44	0,22
Novembre	2,53	3,43	0,90
Décembre	2,51	3,01	0,50
Total	3,99	4,12	0,14



Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	40 507	47 190	16%
Ticket moyen TTC en €	3,99	4,12	3%
Chiffre d'affaires horaires * TTC en €	161 430	194 630	21%
Chiffre d'affaires assimilés * TTC en €	1 735	1 375	-21%
Total CA horaires et assimilés	163 165	196 005	20%

Malgré une année à nouveau marquée par les restrictions sanitaires, l'attrait touristique de notre région, et en particulier de la Ville de Vannes ne s'est pas démenti. L'activité lors des périodes de vacances a notamment permis de se rapprocher du niveau d'activité de l'année 2019.

En 2021 la fréquentation payante horaire du parking Centre est en progression du fait des levées des restrictions sanitaires et de la reprise de l'activité économique. Par rapport à l'exercice précédent nous avons ainsi une hausse de +16% de la fréquentation horaire (soit +6 683 clients en valeur). Le ticket moyen a également augmenté par rapport à l'exercice précédent de +3%.soit +0,14€ TTC traduisant une évolution positive de la durée de stationnement. La conjugaison de ces deux facteurs permet une progression du chiffre d'affaires « horaires » de +21 % (soit +33,2 K€ TTC).

Le chiffre d'affaires « assimilés », qui est marginal, baisse de -21% (-0,3 K€ TTC).

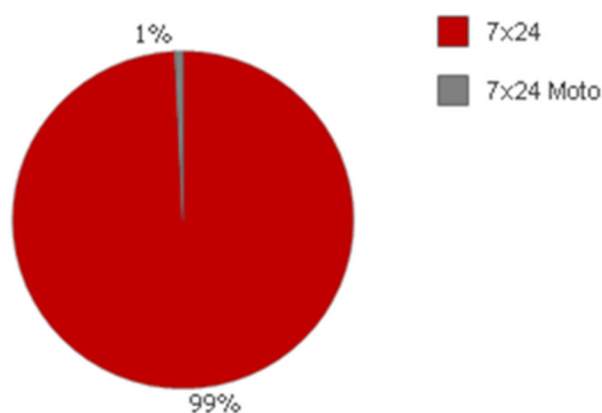
Sur l'exercice les recettes horaires sont en augmentation de +20 % soit +32,9 K€ TTC en valeur. Elles demeurent toutefois en retrait de -12.8 K€ HT (-6,1%) par rapport à l'exercice 2019



I Recettes abonnés Parc Le Centre

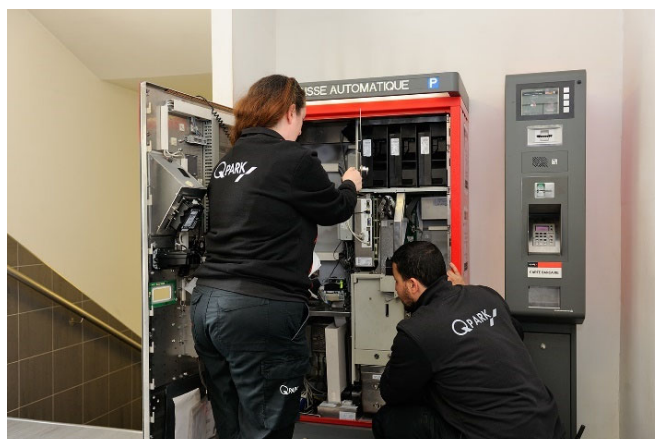
	2020	2021	Evolution
Nombre d'abonnements à fin décembre	146	133	-9%
Chiffre d'affaires abonnements HT (K€)	119.3	117.6	-1%

Nombre d'abonnements par catégorie à fin de période	2020	2021	Evolution
7x24	142	132	-7%
7x24 Moto	4	1	-75%
Total	146	133	-9%



Au 31 décembre 2021, le nombre d'abonnés sur le parc est en baisse de -9% soit +13 clients en valeur par rapport à décembre 2020. Le chiffre d'affaires « abonnés » est en recul de -1% soit -2 K€ TTC.

L'écart entre le pourcentage d'augmentation du nombre d'abonnements et celui du chiffre d'affaires s'explique la fait que la diminution du nombre d'abonnement s'est accentuée à partir du second semestre, en lien avec le déménagement de plusieurs sociétés cliente.



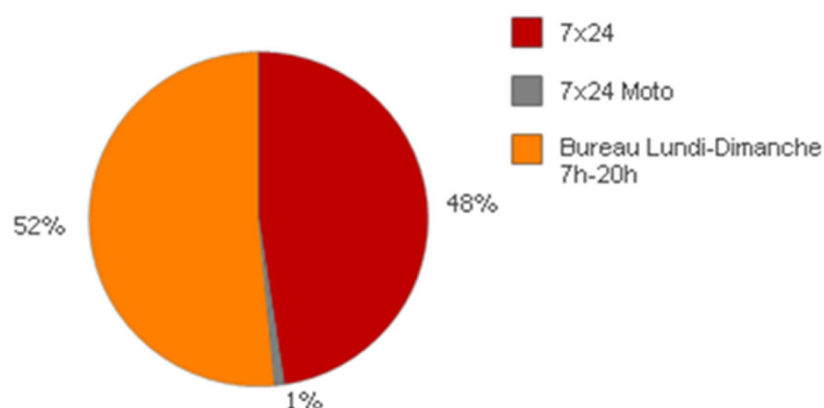
Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	132	145	13
Février	132	145	13
Mars	138	140	2
Avril	151	141	-10
Mai	150	143	-7
Juin	140	142	2
Juillet	141	129	-11
Août	147	132	-16
Septembre	147	134	-13
Octobre	147	137	-10
Novembre	147	135	-12
Décembre	146	133	-13
Total	1 719	1 656	-63

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	10 869	12 333	1 464
Février	10 934	12 352	1 418
Mars	11 843	11 835	-8
Avril	15 952	11 953	-3 999
Mai	12 527	12 264	-263
Juin	7 099	12 039	4 941
Juillet	11 884	10 945	-938
Août	12 445	11 179	-1 266
Septembre	12 432	11 527	-905
Octobre	12 430	11 701	-729
Novembre	12 437	11 584	-853
Décembre	12 348	11 430	-919
Total	143 200	141 142	-2 058

I Recettes abonnés Parc La Loi

	2020	2021	Evolution
Nombre d'abonnements à fin décembre	106	111	5%
Chiffre d'affaires abonnements HT (K€)	82.8	82.8	0

Nombre d'abonnements par catégorie à fin de période	2020	2021	Evolution
7x24	52	53	3%
7x24 Moto	1	1	0%
Bureau Lundi-Dimanche 7h-20h	53	57	8%
Total	106	111	5%



Au 31 décembre 2021, le nombre d'abonnés sur le parc de la Loi est en hausse de +5% soit +5 clients en valeur par rapport à décembre 2020. Le chiffre d'affaires abonnés reste lui stable à 82,8 K€ HT.

Cette stabilité s'explique par les nombreux mouvements d'abonné en cours d'année.



Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	111	105	-6
Février	111	106	-5
Mars	113	107	-6
Avril	111	108	-3
Mai	111	110	-1
Juin	113	108	-5
Juillet	113	110	-3
Août	108	109	1
Septembre	109	109	0
Octobre	109	108	-1
Novembre	108	108	-0
Décembre	106	111	5
Total	1 321	1 299	-23

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	8 020	8 016	-4
Février	8 206	8 106	-100
Mars	8 565	8 218	-346
Avril	8 374	8 294	-80
Mai	8 355	8 448	93
Juin	8 517	8 271	-246
Juillet	8 503	8 388	-116
Août	8 192	8 332	140
Septembre	8 086	8 315	229
Octobre	8 280	8 237	-43
Novembre	8 203	8 272	69
Décembre	8 013	8 499	485
Total	99 313	99 397	84

4.3 Compte de résultats

(En Milliers Euros)	2021	2020	Variation en valeur	Variation en %
Recettes horaires & assimilées	163,3	136,0	27,4	20,1%
Recettes abonnés	200,4	202,1	-1,6	-0,8%
Prestations de service & Recettes voirie				
Recettes diverses	3,2	3,5	-0,3	-7,4%
Subvention d'exploitation				
Coûts capitalisés				
Amortissement des amodiataires + Ch. Locatives refact.	0,6	1,0	-0,3	-35,5%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	367,6	342,5	25,1	7,3%
Coûts des travaux refacturés				
Travaux refacturés				
Solde sur travaux refacturés				
Coût du personnel interne	-28,9	-19,0	-9,9	52,4%
Personnel intérimaire				
Personnel de sécurité	-0,3	-0,9	0,6	-61,9%
Autres coûts de personnel				
Supports opérationnels	-5,0	-5,5	0,5	-9,3%
Coût main d'œuvre directe	-34,2	-25,4	-8,9	35,0%
CET (Contribution Economique Territoriale) (= CFE + CVAE+ Plaft)				
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères				
C3S (ex Organic)	-0,4	-0,4	-0,0	10,8%
Autres taxes diverses	-0,5	-0,5		
Impôts et Taxes	-0,9	-0,9	-0,0	4,8%
Eau & énergie	-28,6	-24,4	-4,2	17,2%
Fournitures de parking/voirie	-1,5	-1,2	-0,3	21,8%
Entretien de l'ouvrage	-5,5	-9,7	4,2	-43,4%
Maintenance des équipements de parking	-18,8	-16,9	-1,9	11,2%
Location diverses d'exploitation		-0,4	0,4	-100,0%
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs				
Téléphone	-5,1	-5,5	0,5	-8,3%
Télésurveillance & Gestion des abonnés	-24,6	-24,6		
Assurance parking	-4,8	-2,9	-1,9	65,5%
Coût de la gestion de l'argent	-1,3	-0,7	-0,6	87,1%
Coût du marketing opérationnel	-1,2	-0,6	-0,6	100,3%
Coût des véhicules d'exploitation	-1,2	-4,3	3,1	-71,3%
Frais de voyages & mission/réception				
Charges administratives d'exploitation	-7,4	-5,8	-1,6	26,8%
Sous Traitance QPS				
Support informatique exploitation	-14,8	-13,3	-1,5	11,4%
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	-1,4	-0,1	-1,3	NS
Total charges directes de production	-151,3	-136,8	-14,5	10,6%

Loyers des locaux				
Charges locatives				
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe	-136,3	-139,6	3,3	-2,4%
Redevances / Loyers locaux - Part Variable	-20,9	-7,9	-13,0	164,9%
Total loyers et redevances	-157,2	-147,5	-9,7	6,6%
Autres taxes indirectes				
Honoraires CAC				
Honoraires avocats				
Honoraires divers				
Frais de services bancaires				
Assurances (hors exploit, locaux et transport)				
Frais généraux divers				
Supports Services généraux	-22,2	-25,0	2,7	-11,0%
Total charges indirectes	-179,4	-172,5	-7,0	4,0%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-330,7	-309,3	-21,5	6,9%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	36,9	33,2	3,7	11,1%
Crédit-bail (part capital remboursé)				
Amortissements des biens	-35,7	-15,2	-20,5	135,2%
Amortissement subv équipements				
Amortissements exploitation QPS				
Prov renouvellement des immobilisations				
Résultat s/ cessions & Mises au rebut				
Total Amortissements	-35,7	-15,2	-20,5	135,2%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1,2	18,0	-16,9	-93,5%
Produits financiers				
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissements	-0,8	-1,3	0,6	-41,4%
Charges financières				
Crédit-bail (part frais financiers)				
RESULTAT FINANCIER	-0,8	-1,3	0,6	-41,4%
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnels				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Impôts sur les sociétés	-0,1	-4,7	4,6	-97,7%
RESULTAT NET COMPTABLE	0,3	12,0	-11,7	-97,5%

Analyse :

Sur l'exercice le chiffre d'affaires du contrat est en hausse de +25,1 K€ HT soit +7,3%. Cette évolution provient très majoritairement de la progression de la fréquentation « horaires ».

Dans le même temps les charges d'exploitation ont progressé de +6,9% soit -21,5 K€ HT. Les principales variations sont sur les postes suivants :

- I « Coût Main d'Œuvre » (-8,9 K€ HT) : La majeure partie de cette hausse s'explique par les mesures de chômage partiel mise en œuvre en 2020 compte tenu de la baisse d'activité du parking.
- I « Eau & Energie » (-4.2 K€ HT) : Cette évolution s'explique par la hausse du prix de l'énergie pour les deux tiers et la comptabilisation d'une facture non parvenue de 2020 sur l'exercice pour le tiers restant.
- I « Entretien de l'ouvrage » (+4,2 K€ HT) : En 2020 nous avons réalisé un important entretien sur la protection incendie des ouvrages.
- I « Support informatique d'exploitation » (-1,5 K€ HT) : Cette évolution est en lien avec l'augmentation de nos coûts informatique suite à la modernisation du service.

Les amortissements progressent de +135,2% soit -20,5 K€ par rapport à l'exercice précédent suite aux investissements réalisés.

Le Résultat Net Comptable en 2021 est de 0,3 K€ HT. Il est en baisse de +11,7 K€ HT par rapport à l'exercice précédent. En neutralisant l'impact de la hausse des amortissements il ne retrouve pas encore son niveau antérieur à la crise sanitaire.



4.4 Programme d'investissement & dépenses de renouvellement

Les investissements envisagés en 2021 sont :

Prévision	Montant H.T
Pièces détachées matériel de péage	7 800,00
Renouvellement de deux portes piétonnes	6 500,00



5 Annexes

Annexe A :	Fiche descriptive des parc
Annexe B :	Gamme tarifaire des parcs
Annexe C :	Description du Service Clients et du Service Recouvrement
Annexe D :	QCR de Valence
Annexe E :	Détail des amortissements économiques
Annexe F :	Etat des immobilisations et amortissements
Annexe G :	Justificatif de la réparation des honoraires de Q-Park France
Annexe H :	Modalité de calcul de la Mission de Direction et d'Assistance
Annexe I :	Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en France
Annexe J :	Engagement de la Direction en matière QSE
Annexe K :	La politique QSE de Q-Park
Annexe L :	La démarche QSE au quotidien chez Q-Park
Annexe M:	La presse en parle
Annexe N :	Attestations d'assurances
Annexe O :	Rapports des bureaux de contrôle



Annexe A : Fiche descriptive du parc Centre

Caractéristiques du parc	
Nom	Le Centre
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	SE
Nombre de niveaux	8 ½ Niveaux
Adresse	11 Rue du 8 Mai 1945, 56000 Vannes
Entrée(s) voitures (adresse)	11 Rue du 8 Mai 1945, 56000 Vannes
Sortie(s) adresse(s)	Rue du 8 Mai 1945, 56000 Vannes
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Rue du 8 Mai 1945, 56000 Vannes
Coordonnées (tel, fax, mail)	02 97 68 36 76 alain.cavallie@q-park.fr
A proximité du parc (mairie, marché, hôpital, église)	Mairie, Commerces, Centre-Ville
Heures d'ouverture (horaires)	7j/7
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	262
Nombre de places pour handicapés	6
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	8
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	Non
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	11 VL et 4 Scooter GMVA 4 VL DGVV
Ascenseur(s)	Oui
Moyens de paiement	CB, GR, espèces
Panneaux publicitaires	Oui
Toilettes public	Non
Vidéo surveillance	Oui

Annexe A : Fiche descriptive du parc Loi

Caractéristiques du parc	
Nom	La Loi
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	4 ½ Niveaux
Adresse	1 Rue de la Loi, 56000 Vannes
Entrée(s) voitures (adresse)	1 Rue de la Loi, 56000 Vannes
Sortie(s) adresse(s)	Rue de la Salle d'Asile, 56000 Vannes
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Rue de la Loi, 56000 Vannes
Coordonnées (tel, fax, mail)	02 97 68 36 76 alain.cavallie@q-park.fr
A proximité du parc (mairie, marché, hôpital, église,	Mairie, Commerces, Centre-Ville
Heures d'ouverture (horaires)	Non
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24
Capacité (nombre de places)	139
Nombre de places pour handicapés	3
Nombre de places véhicules électriques	Aucune
Nombre de places deux roues	8
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	Non
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	Aucune
Ascenseur(s)	Oui
Moyens de paiement	Aucun
Panneaux publicitaires	Non
Toilettes public	Non
Vidéo surveillance	Oui

Annexe B : Gamme tarifaire du parc Centre

I Tarif « Horaire »

Horaires	Prix Basse saison	Prix Haute saison	Prix Basse saison
Période	du 01/01 au 30/04	du 01/05 au 30/09	du 01/10 au 31/12
15 mm	0,40 €	0,50 €	0,40 €
30 mm	0,80 €	1,00 €	0,80 €
45 mm	1,20 €	1,50 €	1,20 €
1 h 00	1,60 €	2,10 €	1,60 €
1 h 15	2,10 €	2,60 €	2,10 €
1 h 30	2,50 €	3,10 €	2,50 €
1 h 45	2,90 €	3,60 €	2,90 €
2 h 00	3,30 €	3,90 €	3,30 €
2 h 15	3,70 €	4,40 €	3,70 €
2 h 30	4,10 €	4,90 €	4,10 €
2 h 45	4,50 €	5,40 €	4,50 €
3 h 00	4,90 €	6,00 €	4,90 €
3 h 15	5,20 €	6,50 €	5,20 €
3 h 30	5,50 €	7,00 €	5,50 €
3 h 45	5,90 €	7,50 €	5,90 €
4 h 00	6,20 €	8,00 €	6,20 €
4 h 15	6,50 €	8,50 €	6,50 €
4 h 30	6,80 €	9,00 €	6,80 €
4 h 45	7,10 €	9,50 €	7,10 €
5 h 00	7,40 €	10,10 €	7,40 €
5 h 15	7,60 €	10,40 €	7,60 €
5 h 30	7,80 €	10,70 €	7,80 €
5 h 45	8,00 €	11,00 €	8,00 €
6 h 00	8,20 €	11,30 €	8,20 €
7 h 00	9,00 €	12,50 €	9,00 €
8 h 00	9,90 €	13,80 €	9,90 €
9 h 00	10,70 €	15,00 €	10,70 €
10 h 00	11,50 €	16,20 €	11,50 €
11 h 00	12,30 €	17,50 €	12,30 €
12 h 00	13,20 €	18,70 €	13,20 €
24 h 00	15,60 €	20,60 €	15,60 €

I Abonnements

Tarifs abonnés	Mensuel	Trimestre	Semestre	Année
7x24	86,30 €	258,90 €	517,80 €	1035,60 €
Deux Roues	43,20 €	129,60 €	259,20 €	518,40 €
Nuit & WE	43,20 €	129,60 €	259,20 €	518,40 €

Annexe B : Gamme tarifaire du parc La Loi

I Abonnements

Tarifs abonnés	Mensuel	Trimestre	Semestre	Année
7x24	84,30 €	252,90 €	505,80 €	1011,60 €
Bureau 7h-20h	70,90 €	212,70 €	425,40 €	850,80 €
2 Roues	44,20 €	132,60 €	265,20 €	530,40 €
Nuit & WE	44,20 €	132,60 €	265,20 €	530,40 €

Annexe C1 : Description du Service Clients

Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France	
Organisation	Le service clients Q-Park est une plate-forme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro gratuit : 09 86 86 86 90 Sur le site www.q-park.fr, un formulaire en ligne permet de poser des questions : Par mail : service.clients@q-park.fr Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés. Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
Missions	Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations... Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats. Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.
Outils de gestion	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe C2 : Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorerie du groupe.
Missions	Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours Relances et recouvrement des créances, Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat
Contact clients	Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 09 86 86 86 90 Par mail : service.recouvrement@q-park.fr Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
Outils utilisés	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe D : QCR de Valence

Caractéristiques du Q-Park Control Room	
Organisation	Depuis un poste central de contrôle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaient 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parking Q-Park. Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site. Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.
Missions	Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle Assurer la gestion à distance 24h/24 Orienter et informer la clientèle de nos parcs Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant) Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance Assurer le suivi des dysfonctionnements sur les sites
Un personnel formé	Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service : H0.B0 (habilitation électrique) S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail) S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).
Moyens techniques	IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en directe. ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.
Gestion clients des sites	Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.
Sécurité	Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site. Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service. Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion. Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel. Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation.

Annexe E : Détail des amortissements économiques

Société	Désignation	Nom Parking	Type de Bien	Début amort.	Invest. Cumulés 01/01	Invest. période	Mouv. Internes	Sorties brutes	Invest. Cumulés 31/12	Amort. cumulés 01/01	Amort. Période	Amort. Immos sorties	Amort. Cumulés 31/12	VNC 01/01	VNC 31/12
QPF Q-Park France	L20.1562	Vannes - Centre	Biens de retour	-	0	5 970	- 5 970	0	0	0	0	0	0	0	0
QPF Q-Park France	AVRBAT Travaux maçonnerie bdc L20.1426	Vannes - Centre	Biens de retour	-	0	9 810	0	0	9 810	0	0	0	0	0	9 810
QPF Q-Park France	BAUDCHON Hono mission moe bdc L21.2244	Vannes - Centre	Biens de retour	-	0	1 080	- 1 080	0	0	0	0	0	0	0	0
QPF Q-Park France	SNEF Liaison info pour comptage bdc L21.2589	Vannes - Centre	Biens de retour	-	0	424	- 424	0	0	0	0	0	0	0	0
QPF Q-Park France	TTS Caisson signalétique bdc L20.1164	Vannes - Centre	Biens de retour	-	0	8 946	- 8 946	0	0	0	0	0	0	0	0
QPF Q-Park France	SNEF Mise en conformité elec bdc L20.1679	Vannes - Centre	Biens de retour	-	0	3 059	- 3 059	0	0	0	0	0	0	0	0
QPF Q-Park France	connexion IV parc	Vannes - Centre	Biens de retour	-	1 376	0	0	0	1 376	0	0	0	0	1 376	1 376
QPF Q-Park France	connexion IV parc	Vannes - La Loi	Biens de retour	-	1 279	0	0	0	1 279	0	0	0	0	1 279	1 279
QPF Q-Park France	NETCELER Iv park bdc 18-010329	Vannes - La Loi	Biens de retour	-	- 765	0	0	0	- 765	0	0	0	0	- 765	- 765
QPF Q-Park France	raccordement IV parc	Vannes - La Loi	Biens de retour	-	765	0	0	0	765	0	0	0	0	765	765
QPF Q-Park France	connexion IV parc	Remparts	Biens de retour	-	1 086	0	0	0	1 086	0	0	0	0	1 086	1 086
QPF Q-Park France	NETCELER Iv park bdc 18-010329	Remparts	Biens de retour	-	- 226	0	0	0	- 226	0	0	0	0	- 226	- 226
QPF Q-Park France	raccordement IV parc	Remparts	Biens de retour	-	226	0	0	0	226	0	0	0	0	226	226
QPF Q-Park France	NETCELER Iv park bdc 18-010329	Vannes - Centre	Biens de retour	-	992	0	0	0	992	0	0	0	0	992	992
QPF Q-Park France	010384	Vannes - Centre	Biens de retour	-	- 1 376	0	0	0	- 1 376	0	0	0	0	- 1 376	- 1 376
QPF Q-Park France	010385	Vannes - La Loi	Biens de retour	-	- 1 279	0	0	0	- 1 279	0	0	0	0	- 1 279	- 1 279
QPF Q-Park France	010386	Remparts	Biens de retour	-	- 1 086	0	0	0	- 1 086	0	0	0	0	- 1 086	- 1 086
QPF Q-Park France	NETCELER Iv park bdc 18-010329	Vannes - Centre	Biens de retour	-	- 992	0	0	0	- 992	0	0	0	0	- 992	- 992
QPF Q-Park France	011201	Vannes - Centre	Biens de retour	-	3 003	0	0	0	3 003	0	0	0	0	3 003	3 003
QPF Q-Park France	011201	Vannes - Centre	Biens de retour	-	- 3 003	0	0	0	- 3 003	0	0	0	0	- 3 003	- 3 003
QPF Q-Park France	SNEF Solde vidéosurveillance bdc 19-016416	Vannes - La Loi	Biens de retour	-	0	- 2 735	0	0	- 2 735	0	0	0	0	0	- 2 735
QPF Q-Park France	SNEF Solde vidéosurveillance bdc 19-016416	Vannes - La Loi	Biens de retour	-	2 735	0	0	0	2 735	0	0	0	0	2 735	2 735
QPF Q-Park France	DESIGNA Caméra Totem nano bdc L21.2588	Vannes - Centre	Biens de retour	-	0	7 166	- 7 166	0	0	0	0	0	0	0	0
QPF Q-Park France	SNEF Cablage/déplacement pms bdc L21.2590	Vannes - Centre	Biens de retour	-	0	3 360	- 3 360	0	0	0	0	0	0	0	0
QPF Q-Park France	NETCELER MICRO ELECTRET	Vannes - La Loi	Biens de retour	26/11/2018	690	0	0	0	690	- 482	- 208	0	- 690	208	0
QPF Q-Park France	RADIO SCE+ RADIO PTI	Vannes - Centre	Biens de retour	19/11/2018	5 479	0	0	0	5 479	- 1 657	- 783	0	- 2 439	3 822	3 039
QPF Q-Park France	RADIO SCE+ RADIO PTI	Vannes - La Loi	Biens de retour	19/11/2018	3 200	0	0	0	3 200	- 968	- 457	0	- 1 425	2 232	1 775
QPF Q-Park France	DESIGNA Licence/configuration bdc 19-013516	Vannes - Centre	Biens de retour	27/05/2019	7 181	0	0	0	7 181	- 2 290	- 1 436	0	- 3 726	4 891	3 455
QPF Q-Park France	NETCELER/VM COUNSEIE IV Park	Vannes - Centre	Biens de retour	24/01/2019	13 211	0	0	0	13 211	- 3 197	- 1 651	0	- 4 849	10 014	8 362
QPF Q-Park France	012810	Vannes - Centre	Biens de retour	21/05/2019	3 030	0	0	0	3 030	- 325	- 202	0	- 527	2 705	2 503
QPF Q-Park France	VM COUNSEIE/NETCELER IV park	Vannes - La Loi	Biens de retour	24/01/2019	11 450	0	0	0	11 450	- 2 771	- 1 431	0	- 4 202	8 679	7 248
QPF Q-Park France	QPF Couts capitalises 2018	Vannes - La Loi	Biens de retour	01/01/2019	49 194	0	0	0	49 194	- 6 559	- 3 280	0	- 9 839	42 635	39 355
QPF Q-Park France	012810	Vannes - La Loi	Biens de retour	21/05/2019	2 040	0	0	0	2 040	- 219	- 136	0	- 355	1 821	1 685
QPF Q-Park France	VM COUNSEIE/NETCELER IV park	Remparts	Biens de retour	24/01/2019	6 649	0	0	0	6 649	- 1 609	- 831	0	- 2 440	5 040	4 208
QPF Q-Park France	QPF Couts capitalises 2019	Vannes - Centre	Biens de retour	31/12/2019	1 575	0	0	0	1 575	- 105	- 105	0	- 210	1 470	1 365
QPF Q-Park France	QPF Couts capitalises 2019	Vannes - La Loi	Biens de retour	31/12/2019	1 275	0	0	0	1 275	- 85	- 85	0	- 170	1 190	1 105
QPF Q-Park France	DESIGNA Licences comptage bdc 20-017303	Vannes - Centre	Biens de retour	06/03/2020	1 095	0	0	0	1 095	- 897	- 198	0	- 1 095	198	0
QPF Q-Park France	NETCELER Iv park bdc 18-010329	Vannes - Centre	Biens de retour	01/01/2020	992	0	0	0	992	- 124	- 124	0	- 248	868	744
QPF Q-Park France	016183	Vannes - Centre	Biens de retour	27/01/2020	297	0	0	0	297	- 34	- 37	0	- 71	262	225
QPF Q-Park France	NETCELER Lecteurs springcard bdc 19-016480	Vannes - La Loi	Biens de retour	30/04/2020	1 840	0	0	0	1 840	- 154	- 230	0	- 384	1 686	1 456

Société	Désignation	Nom Parking	Type de Bien	Début amort.	Invest. Cumulés 01/01	Invest. période	Mouv. Internes	Sorties brutes	Invest. Cumulés 31/12	Amort. cumulés 01/01	Amort. Période	Amort. Immos sorties	Amort. Cumulés 31/12	VNC 01/01	VNC 31/12
QPF Q-Park France	DESIGNA Lecteurs mifare bdc 20-017222	Vannes - Centre	Biens de retour	15/06/2020	5 702	0	0	0	5 702	- 310	- 570	0	- 881	5 392	4 822
QPF Q-Park France	L20.1233	Vannes - Centre	Biens de retour	27/07/2020	3 376	0	0	0	3 376	- 144	- 338	0	- 482	3 232	2 894
QPF Q-Park France	SNEF Travaux vidéosurveillance bdc 19-016416	Vannes - Centre	Biens de retour	31/08/2020	2 347	0	0	0	2 347	- 249	- 741	0	- 989	2 098	1 358
QPF Q-Park France	CETELEC Mise en conformité pmr bdc L20.1496	Vannes - La Loi	Biens de retour	05/10/2020	2 530	0	0	0	2 530	- 197	- 824	0	- 1 020	2 333	1 510
QPF Q-Park France	CETELEC Travaux édicule/pte bdc L20.1293	Vannes - La Loi	Biens de retour	04/10/2020	20 705	0	0	0	20 705	- 1 627	- 6 733	0	- 8 360	19 078	12 344
QPF Q-Park France	SNEF Travaux vidéosurveillance bdc 19-016416	Vannes - La Loi	Biens de retour	16/11/2020	4 174	0	0	0	4 174	- 176	- 1 411	0	- 1 587	3 998	2 587
QPF Q-Park France	SNEF Solde vidéosurveillance bdc 19-016416	Vannes - La Loi	Biens de retour	16/11/2020	0	0	0	0	0	- 116	- 925	0	- 1 040	- 116	- 1 040
QPF Q-Park France	SNEF Solde vidéosurveillance bdc 19-016416	Vannes - Centre	Biens de retour	16/11/2020	3 521	0	0	0	3 521	- 149	- 1 190	0	- 1 339	3 372	2 182
QPF Q-Park France	SNEF Instal lecteurs Sprincard bdc 19-016471	Vannes - La Loi	Biens de retour	16/11/2020	2 826	0	0	0	2 826	- 119	- 955	0	- 1 075	2 707	1 752
QPF Q-Park France	SNEF Solde vidéosurveillance bdc 19-016416	Vannes - La Loi	Biens de retour	16/11/2020	3 526	0	0	0	3 526	- 149	- 1 192	0	- 1 341	3 377	2 185
QPF Q-Park France	SNEF Solde vidéosurveillance bdc 19-016416	Remparts	Biens de retour	16/11/2020	613	0	0	0	613	- 26	- 207	0	- 233	587	380
QPF Q-Park France	SNEF Travaux vidéosurveillance bdc 19-016416	Vannes 2 - Indivis	Biens de retour	31/08/2020	409	0	0	0	409	- 43	- 129	0	- 172	365	236
QPF Q-Park France	TTS Fronton bdc L20.1165	Vannes - La Loi	Biens de retour	15/12/2020	3 150	0	0	0	3 150	- 49	- 1 095	0	- 1 143	3 101	2 007
QPF Q-Park France	SNEF Mise en conformité elec bdc L20.1679	Vannes - Centre	Biens de retour	01/01/2021	0	0	3 059	0	3 059	0	- 1 080	0	- 1 080	0	1 979
QPF Q-Park France	L20.1562	Vannes - Centre	Biens de retour	01/01/2021	0	0	5 970	0	5 970	0	- 2 107	0	- 2 107	0	3 863
QPF Q-Park France	TTS Caisson signalétique bdc L20.1164	Vannes - Centre	Biens de retour	26/03/2021	0	0	8 946	0	8 946	0	- 2 631	0	- 2 631	0	6 315
QPF Q-Park France	SNEF Cablage/déplacement pms bdc L21.2590	Vannes - Centre	Biens de retour	30/09/2021	0	0	3 360	0	3 360	0	- 407	0	- 407	0	2 953
QPF Q-Park France	SNEF Liaison info pour comptage bdc L21.2589	Vannes - Centre	Biens de retour	30/09/2021	0	0	424	0	424	0	- 51	0	- 51	0	373
QPF Q-Park France	DESIGNA Caméra Totem nano bdc L21.2588	Vannes - Centre	Biens de retour	16/08/2021	0	0	7 166	0	7 166	0	- 1 217	0	- 1 217	0	5 949
QPF Q-Park France	BAUDCHON Hono mission moe bdc L21.2244	Vannes - Centre	Biens de retour	27/08/2021	0	0	1 080	0	1 080	0	- 171	0	- 171	0	909
Services	CAPEX 2020 Regular Maintenance	Vannes - La Loi	Biens de retour	-	0	1 160	- 1 160	0	0	0	0	0	0	0	0
Services	CAPEX 2020 Regular Maintenance	Vannes - Centre	Biens de retour	-	3 669	0	- 3 669	0	0	0	0	0	0	3 669	0
Services	NILFISK Rplt bloc traction bdc L20.1786	Vannes - Centre	Biens de reprise	01/01/2021	0	0	3 669	0	3 669	0	- 459	0	- 459	0	3 211
Services	DESIGNA Software zenzen daten In-Export	Vannes - La Loi	Biens de retour	30/11/2021	0	0	1 160	0	1 160	0	- 100	0	- 100	0	1 060
TOTAL					168 482	38 240	0	0	206 722	- 24 833	- 35 725	0	- 60 558	143 649	146 164

Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements

Étiquettes de lignes	Type de Bien	Nom Parking	Somme Invest. Cumulés 01/01	Somme Invest. période	Somme Mouv. Internes	Somme Sorties brutes	Somme Invest. Cumulés 31/12	Somme Amort. cumulés 01/01	Somme Amort. Période	Somme Amort. Immos sorties	Somme Amort. Cumulés 31/12	Somme VNC 01/01	Somme VNC 31/12
 QPF Q-Park France	 Biens de retour	Vannes - Centre	47 806	39 815	0	0	87 621	-9 483	-15 039	0	-24 521	38 323	63 100
		Vannes - La Loi	109 336	-2 735	0	0	106 601	-13 672	-18 961	0	-32 632	95 664	73 968
		Vannes - Remparts	7 262	0	0	0	7 262	-1 635	-1 038	0	-2 673	5 627	4 588
		Vannes 2 - Indivis	409	0	0	0	409	-43	-129	0	-172	365	236
Total QPF Q-Park France			164 813	37 080	0	0	201 892	-24 833	-35 167	0	-60 000	139 980	141 893
 QPFs Q-Park France Services	 Biens de retour	Vannes - Centre	3 669	0	-3 669	0	0	0	0	0	0	3 669	0
		Vannes - La Loi	0	1 160	0	0	1 160	0	-100	0	-100	0	1 060
	 Biens de reprise	Vannes - Centre	0	0	3 669	0	3 669	0	-459	0	-459	0	3 211
Total QPFs Q-Park France Services			3 669	1 160	0	0	4 829	0	-559	0	-559	3 669	4 271
Total général			168 482	38 240	0	0	206 722	-24 833	-35 725	0	-60 558	143 649	146 164

Annexe G : Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park France

Justificatif de la répartition des honoraires de Q Park France - au titre de la mission de Direction et Assistance			
Total des dépenses Supports Services Généraux		A	6 110 936
Total des dépenses Supports Services Opérationnels		B	1 362 038
Total des dépenses Supports informatiques		C	4 071 453
			11 544 427
Chiffres d'Affaires HT Groupe		D	100 984 272
Chiffres d'Affaires HT du contrat		E	367 645
Affectation des honoraires :			
- Supports Services Généraux		A x (E / D)	22 248
- Supports Services Opérationnels		B x (E / D)	4 959
- Dépenses et Supports informatiques		C x (E / D)	14 823

Annexe H : Modalité de calcul de la Mission de Direction et d'Assistance

Les nouvelles organisations centralisées des fonctions supports au sein de Q-Park France et de Q-Park Groupe ont entraîné des changements sur la répartition des Missions de Direction et d'Assistances (**MDA**) qui sont reportées dans les Comptes Rendus Financiers (**CRF**).

L'assistance exercée par QPF Services a été ainsi répartie en trois missions :

- I **Les Services Supports Centraux** : Direction Générale, Financière, Ressources Humaines, Commerciale, Construction, Marketing, Juridique.
- I **Les Services Supports Opérationnels Centralisés** : Exploitation, Achats, Gestion de la maintenance et du patrimoine.
- I **Les Services Supports Informatiques Centralisés** : technologies de l'information et des communications.

Les montants des services sont déterminés sur la base des coûts réels ('livre ouvert') + 2% de marge (afin de couvrir les frais financiers et l'impôt sur les sociétés).

La répartition par contrat se fait en fonction du Chiffre d'Affaires (CA contrat concerné / CA total des sociétés du groupe).



Annexe I : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en Europe

I Le Groupe Q-Park

Q-Park est une entreprise internationale spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux.

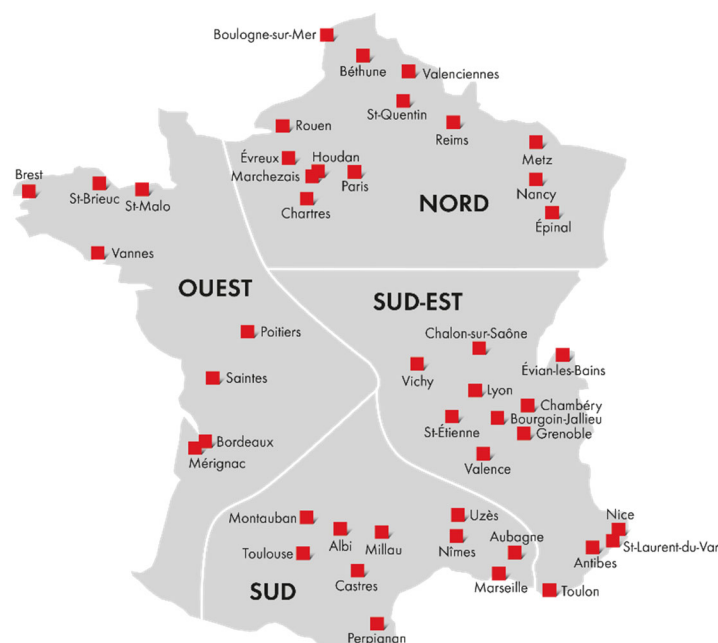
- I Présence dans 7 pays européens
- I 2nd acteur du marché européen
- I 3 076 parkings
- I 572 000 places de stationnement
- I 674 M€ de CA en 2019
- I 280 000 abonnés
- I Naissance du groupe en 1998
- I 1 837 collaborateurs
- I Présence dans les métropole européennes :
Londres, Berlin, Amsterdam, Bruxelles, Paris...



I Q-Park France

Implanté en France depuis 2002, Q-Park est une entreprise européenne spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, et également à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux. Acteur majeur du marché du stationnement, Q-Park France a pour objectif de développer son activité en assurant à ses clients une gestion et des services de qualité.

- I Présence dans 70 villes
- I 240 parkings
- I 125 000 places de stationnement
- I 132 M€ de CA en 2019 (175 M€ 2022)
- I Près de 60 000 abonnés
- I 380 collaborateurs (au siège et en régions)



Annexe J : Engagement de la Direction en matière de QSE

Engagement de la Direction 2019 – 2022

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

« Réinventer notre métier pour créer de la valeur ajoutée sur le marché du stationnement.

Challengeur du marché, Q-Park France met toute son énergie pour réinventer son métier, bâtir une croissance durable et s'engager toujours plus auprès de ses donneurs d'ordre d'une part, et des utilisateurs finaux d'autre part.

Dans le cadre de cette démarche pour atteindre ce résultat, nous cherchons à créer de la valeur dans une optique socialement responsable. Ainsi :

- I Nous créons de la valeur patrimoniale sur le marché en construisant des ouvrages d'exception et en déployant un service de stationnement de haut niveau, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie en centre-ville ;
- I Nous créons de la valeur d'usage, en proposant des services innovants qui facilitent la vie des consommateurs ;
- I Nous créons de la valeur sociétale, en nous positionnant comme les partenaires de la mobilité urbaine.

Avec cette stratégie, Q-Park s'inscrit dans une dynamique fondamentale de croissance et de création de valeur. Notre ambition est de réinventer le métier du stationnement et l'inscrire dans la société actuelle ».

Pour assurer l'efficacité de cette stratégie et atteindre ses objectifs, Q-Park a pris l'engagement de mettre en œuvre et de déployer un système de management intégrant les exigences des référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

C'est avec l'implication et la contribution de tous les Q-Parkers que nous réaliserons ce projet.

Ce management renforcé sur la performance et notre anticipation des besoins à venir nous permettra de réussir sur la voie d'un développement durable et efficace.

La Direction Générale charge le Responsable QSE du pilotage de cette démarche.



Michèle Salvadoretti
Directeur Général

Issy les Moulineaux, le 1^{er} janvier 2022

Annexe K : La politique QSE de Q-Park

Politique de management QSE

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

- I Garantir la pérennité et le développement de Q-Park, en :
 - I Satisfaisant nos clients par des prestations de qualité répondant à leurs besoins
 - I Contribuant à l'amélioration des résultats économiques pour une performance financière pérenne
 - I Satisfaisant nos collaborateurs par la création d'un environnement de travail dans lequel ils peuvent pleinement s'épanouir
 - I Poursuivant l'amélioration de nos offres en y intégrant les évolutions liées à la mobilité.
 - I Harmonisant nos pratiques.

- I Intégrer la dimension environnementale, en :
 - I S'inscrivant dans une démarche ISO 14001 pour réduire nos impacts environnementaux
 - I Définissant les règles de gestion des déchets visant à réduire et valoriser ceux-ci
 - I Maîtrisant nos dispositifs de surveillance et de réglage de la qualité de l'air
 - I Prévenant, traitant et analysant les accidents environnementaux à caractère exceptionnelle
 - I Optimisant la performance énergétique de Q-Park par la mise en œuvre de nouvelles technologies aux fins de maîtriser nos consommations d'énergie
 - I Assurant la veille réglementaire

- I Suivre et accompagner les Q-Parkers, en :
 - I Réalisant les entretiens d'évaluation du personnel chaque année
 - I Réalisant les entretiens professionnels tous les 2 ans
 - I Travaillant avec un système d'information commun
 - I Connaissant, appliquant les procédures et en les développant
 - I S'inscrivant dans la démarche d'un système de management intégré
 - I Maîtrisant et en contribuant à l'évolution et au transfert des savoir-faire.

- I Travailler à l'amélioration de la santé et de la sécurité des Q-Parkers en :
 - I Promouvant la santé et la sécurité au travers d'une démarche préventive et participative avec le personnel, les intervenants extérieurs et les partenaires institutionnels
 - I Veillant à ce que le document unique soit l'outil de gestion des risques sur le terrain en le connectant en permanence aux événements Sécurité et de Santé au travail
 - I Développant et intégrant la culture sécurité par la sensibilisation et la formation
 - I Gérant les habilitations et les plans de prévention
 - I Appliquant la réglementation en vigueur et en réalisant l'état des lieux de la conformité réglementaire

- I Surveiller et améliorer l'organisation mise en place :
 - I Organisant régulièrement des audits et contrôles
 - I Suivant et comparant les bonnes pratiques
 - I Appliquant les principes de l'amélioration continue à l'organisation

- I Assurer la sécurisation des informations en :
 - I Répondant à la réglementation et aux attentes des clients en matière de Sécurité des informations
 - I En prenant en compte la RGPD pour la protection des données

Annexe L : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Les engagements QSE de Q-Park se concrétisent de la conception d'un parking jusqu'à son utilisation au quotidien

- I Dès la conception que ce soit pour un ouvrage neuf ou une rénovation, nous intégrons la performance environnementale dans les projets en veillant à ce que ceux-ci aient la meilleure intégration possible avec un impact limité sur leur environnement direct :
 - I Intégration paysagère, murs et toiture végétalisés avec récupération des eaux
 - I Intégration de dispositifs d'éclairage à faible consommation (LEDs + détection)
 - I Mise en place de jalonnement dynamique à la place pour limiter le temps de recherche de place
 - I Utilisation quand cela est possible de la ventilation naturelle
 - I Utilisation pour les revêtements de sols de résines certifiées A+ et garantissant ainsi une limitation des rejets de COV dans l'air
 - I Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
 - I Création d'espace 2 roues avec prises de recharges pour favoriser les mobilités douces
 - I ...
- I Lors de la mise en place des chantiers de construction, nous demandons que les entreprises intervenantes respectent la charte des chantiers propres ce qui permet :
 - I De maîtriser les risques de pollution éventuels liés au chantier
 - I De suivre et de maîtriser les consommations d'eau et d'énergie
 - I De limiter les déchets et d'en maîtriser la gestion.
 - I De limiter l'impact sur l'environnement direct et les riverains en réduisant les nuisances sonores et visuelles
- I Nous suivons également les aspects santé et sécurité en nommant des coordinateurs sécurité prévention de la santé (CSPS) chargé de suivre l'intégralité du chantier.
- I Pour améliorer la mobilité ainsi limiter l'impact environnementale des usagers lors de leurs déplacements, nous optimisons sans cesse le jalonnement dynamique et le guidage vers nos parkings avec les dernières technologies innovantes.
- I Tous nos sites sont équipés de matériels permettant d'assurer une télégestion à distance, garantissant ainsi la meilleure sécurité et qualité de service 24/7.
- I Pour garantir notre conformité vis-à-vis de la réglementation et le meilleur niveau de sécurité possible, la maintenance de l'ensemble de nos sites est pilotée par une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) et le suivi des dossiers intégré dans une GED (Gestion Electronique des Documents).
- I Nous équipons nos sites de véhicules électriques, hybrides, pour limiter notre impact lors de nos déplacements intersites.

I Au quotidien, pour assurer la meilleure expérience de nos parkings :

Nos collaborateurs sont formés chaque année. En 2021, 5 281 heures de formation dont 4 345 heures consacrées à la santé et la sécurité avec des formations telles que : SSIAP 1&2, Sécurité incendie, Habilitation électriques, Gestes et postures, SST, ...

- I Nous avons uniformisé nos process au travers de « book métiers » et nous formons tous nos collaborateurs à leur application pour apporter la meilleure réponse aux usagers et garantir le meilleur niveau de sécurité face aux situations d'urgences.
- I Nous utilisons du matériel de nettoyage performant et écologique permettant de limiter l'utilisation de produits chimiques et économique en eau.
- I Les produits de nettoyage que nous utilisons sont éco labellisés avec un effet limité sur l'environnement.
- I Des capteurs de passage déclenchent l'allumage automatique des lumières permettant ainsi de garantir une sécurité optimale des utilisateurs et des collaborateurs et de diminuer les consommations d'énergie, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.
- I Nous réalisons des centaines d'audits sur l'ensemble de nos sites, audits de nettoyage, audits matériels, audits techniques de conformité, audits qualité de service, ...
- I Nous suivons la satisfaction de nos clients par la réalisation d'enquêtes sur tous nos parkings.
- I Nous intégrons la culture et le patrimoine dans nos parkings avec l'insertion d'œuvre d'art, la préservation des découvertes archéologiques ou bien encore le mécénat.
- I Nous créons des partenariats locaux gagnant-gagnant avec les entreprises de proximités.
- I Nous sommes disponibles 24/7 (présentiel, interphonie et vidéo) pour répondre aux attentes des usagers.



Le Sévrien

Pays : FR
Périodicité : Mensuel



Date : Janvier 2021
Page de l'article : p.11



Page 1/1

Vivre à Sèvres

Stationnement Le parking Gallardon s'agrandit

Pour mieux répondre aux besoins de stationnement des automobilistes et favoriser l'activité commerciale du centre-ville, de nouvelles places ont été créées dans le parking Gallardon.



Trente-quatre places de stationnement supplémentaires ont été créées.

Situé à proximité immédiate du centre-ville de Sèvres et de ses nombreux commerces, sa fréquentation soutenue peut ponctuellement aller jusqu'à la saturation. Grand Paris Seine Ouest et la Ville de Sèvres ont décidé de rénover et d'ouvrir au public un niveau du parking, jusqu'à présent inexploité. À l'issue des travaux de rénovation, 34 places supplémentaires seront mises à disposition des usagers, soit une augmentation de 54 %.

Informations pratiques
📍 Parking Gallardon
8, place Gabriel Péri

€ Tarifs inchangés :
o 1,40 € la première heure (moins cher que le stationnement sur voirie)
o Forfait mensuel : 75 €.
o Forfait mensuel en cas de stationnement uniquement de nuit (19 h-9 h) et le week-end : 45 €
📞 Pour en savoir plus sur les tarifs et souscrire à un forfait, rendez-vous sur q-park-resa.fr

Janvier 2021 | Chambéry

Les grands chantiers de l'année à Chambéry

Il y a les grands chantiers qui vont se terminer cette année, ceux qui sont partis pour durer et ceux qui n'ont pas encore démarré. Petit tour d'horizon du calendrier de 2021, et des réalisations prévues à Chambéry, tout au long de cette nouvelle année.

Les travaux d'aménagement de voiries de "centre-nord", démarrés en 2019, vont continuer jusqu'en 2023. Ce sont, au total, 15 millions d'euros qui sont investis pour améliorer la circulation à l'entrée "centre-nord" de Chambéry, qui est saturée chaque matin, avec des files de voitures qui remontent sur la voie rapide urbaine, et chaque soir, avec des bouchons dans le secteur du nouvel écoquartier Vetrotex.

Ce printemps, les travaux vont entrer dans une nouvelle phase spectaculaire, avec la construction d'un nouveau pont au-dessus de la Lysse, entre l'écoquartier Vetrotex et l'avenue de la Boisse, qui devrait être livré à l'automne. Ce pont, dont le coût avoisine les 3,4 millions d'euros, a pour objectif de dégager les flux automobiles. Quand il sera livré, la circulation dans ce secteur fonctionnera en sens unique, avec une boucle et un sens unique entrant de la VRU (voie rapide urbaine) vers la zone de Leclerc, et un sens sortant vers l'avenue de La Boisse, via le nouveau pont.

Elle a fermé ses portes pour être rénovée quand la piscine aqualudique du stade a ouvert. La piscine de Buisson rond, qui date de 1970, est encore en plein chantier, et devrait rouvrir, a priori, à la rentrée de septembre 2021. Grand Chambéry a investi trois millions d'euros pour changer les baies vitrées, réorganiser le hall, refaire le plafond. Le système de traitement de l'air est, lui aussi, changé, mais les bassins ne seront pas modifiés.

L'école Vert bois, au nord des Combes, à Chambéry-le-Haut, va être démolie et reconstruite au même endroit. Le bâtiment, en mauvais état, présente des problèmes d'isolation et d'amiante. Un groupe scolaire de 3 500 m² va être reconstruit d'ici 2023, mais en attendant, ce sont une vingtaine de structures modulaires qui vont être installées dans la cour de l'école pour accueillir les élèves. Un chantier de 15,8 millions d'euros.

Cette année, les familles chambériennes devraient voir aussi du changement dans les cours d'école, puisque la Ville va démarrer la végétalisation et « la désimperméabilisation des sols ».

Il devait être terminé à l'automne 2020, ce sera finalement pour le printemps 2021. La construction, par Q-Park, d'un parking en étages de 500 places a été lancée en septembre 2019. Ce parking est relié à la passerelle qui surplombe les voies de chemin de fer. Il va permettre aux automobilistes d'accéder plus facilement au quartier de la gare sans stationner du côté du centre-ville. Par ailleurs, le parking est également relié, au dernier étage, de l'autre côté, au faubourg Reclus, par une passerelle. Il doit permettre aux piétons, également, de rejoindre plus facilement le quartier de la gare depuis le faubourg, sur les hauteurs de Chambéry.

Le permis de construire a été délivré cet été. Les travaux de réhabilitation du bâtiment Jacques Dorstter -8 000 m² sur cinq niveaux, pour 24 millions d'euros- devraient commencer mi-2021.

La première phase (2021-2023) concerne le rez-de-chaussée et le premier étage. Ils accueilleront le laboratoire d'analyses, l'espace de santé publique (vaccination, suivi des maladies infectieuses...), la permanence d'accès aux soins de santé (pour les personnes sans droit et/ou fragilisées) ainsi que des services administratifs.

Février 2021 | + 283% du paiement sans contact

Journaliste : M.P

lanouvellegazette.sudinfo.be
Pays : Belgique
Dynamisme : 174

Page 1/2
[Visualiser l'article](#)

Plus 283% par rapport à 2019: 2020, c'est l'année du paiement sans contact



Les paiements mobiles et sans contact ont explosé en 2020, selon les résultats annuels de Bancontact Payconiq Company. En ligne, nous réglons déjà 68 % de nos transactions avec notre smartphone. Et 42 % de tous les paiements effectués avec la carte Bancontact se font désormais sans contact.

1,65 milliard : c'est le nombre total de paiements effectués l'an passé avec la carte Bancontact et l'appli Payconiq by Bancontact. Soit une hausse de 10 % en un an. C'est surtout la part des paiements mobiles et sans contact qui a fortement progressé au cours de l'année 2020. Au total, les Belges ont utilisé leur smartphone 125 millions de fois pour payer de façon mobile avec l'appli. Ce qui représente une hausse de 88 % par rapport à 2019. Un système qui séduit les jeunes de moins de 35 ans (83 %) mais aussi des personnes de plus de 55 ans (55 %).

Quant aux paiements en ligne, une tendance claire se dessine. Pour nos achats en ligne, en décembre, dans 68 % des cas, nous avons privilégié le paiement au moyen du smartphone plutôt que la carte et le lecteur de carte. En décembre 2019, la part du mobile n'était encore que de 58 %. À croire que le lecteur de carte s'apparentera bientôt à une relique du passé.

L'utilisation des applis explose

On a aussi constaté, selon le rapport, une hausse des paiements sans contact avec la carte. En 2020, on en a enregistré 442 millions, soit une augmentation de pas moins de 283 % par rapport à 2019. La crise du coronavirus n'est bien entendu pas étrangère à cette augmentation : les paiements en liquide sont délaissés. Bancontact Payconiq Compagny a d'ailleurs remarqué que le nombre de retraits a baissé de 34 % par rapport à 2019.

Heure : 22:04:42
Journaliste : M.P

lanouvellegazette.sudinfo.be
Pays : Belgique
Dynamisme : 174

Page 2/2
[Visualiser l'article](#)

L'appli Payconiq by Bancontact fête son 2e anniversaire et on peut dire que c'est un vrai succès. Les Belges aiment ce système puisqu'ils étaient 4,9 millions d'utilisateurs en 2020. Pourquoi cela plaît-il ? On peut rembourser un ami très facilement, acheter des tickets de trains ou de bus, participer à l'achat d'un cadeau de groupe, etc.

Malgré ce beau bilan, Bancontact Payconiq Company ne compte pas se reposer sur ses lauriers. Cette année, vous pourrez enregistrer votre carte Bancontact dans l'appli d'un commerçant.

Après vous être identifié une première fois via votre lecteur de carte ou votre appli de paiement, vous pourrez effectuer automatiquement les paiements suivants sans devoir recourir à votre lecteur de carte ou votre appli de paiement.

Le système est déjà fonctionnel pour Uber Eats et pour Q-park.

Février 2021 | Chambéry Ouverture Gare – Extrait (7 pages)

Journaliste : Valentine Letesse

www.francebleu.fr
Pays : France
Dynamisme : 307

Page 1/7
[Visualiser l'article](#)

PHOTOS - Découvrez le nouveau parking "vertueux" de la gare de Chambéry

En Images, découvrez le nouveau parking de la gare de Chambéry en Savoie. Un ouvrage à 10 millions d'euros de l'entreprise Q-Park France de 480 places, faisant également la liaison entre plusieurs quartiers de la ville grâce à des passerelles.



Le nouveau parking "Cassine Gare" de Chambéry. - Q-Park France

C'est un ouvrage à 10 millions d'euros et son ouverture met un terme à la rénovation du quartier de la gare de Chambéry. Le parking Cassine gare, construit par l'entreprise Q-Park, est désormais accessible aux habitants et aux voyageurs. Un bâtiment vertueux sur plusieurs aspects qui fait également la liaison entre plusieurs quartiers de Chambéry grâce à l'installation d'une passerelle et d'une promenade sur le toit-terrasse de l'ouvrage.

"Plus qu'un parking, c'est une vraie solution urbaine de mobilité" - Michèle Salvadoretti, la Directrice Générale Q-Park France

Le bâtiment fait également le lien piéton, entre plusieurs quartiers de Chambéry. " Les habitants du Faubourg Reclus, et même ceux du boulevard de Lemenc qui sont dans les quartiers hauts de la ville peuvent transiter via la passerelle métallique qui relie ces faubourgs à notre promenade urbaine sur le toit-terrasse du parc de



www.ledauphine.com
Pays : France
Dynamisme : 448

Page 2/2
[Visualiser l'article](#)

Les abords seront aménagés, une centaine de places de parking en surface seront rajoutées et le grand changement, c'est qu'on pourra marcher sur le toit du bâtiment, en partie végétalisé. Une manière de pallier la grande pente, difficile à emprunter pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs ascenseurs permettront de rejoindre le rond-point Biset.

La seconde phase (2023-2025) consiste à rénover les sous-sols qui communiquent avec ceux de la maternité. L'unité de stérilisation déménagera de l'Éveillon à Dorstter, ce qui permettra d'étendre le bloc opératoire de la maternité.

Les travaux du parking Ravet ont démarré en février 2018 et devaient durer... un an! Trois ans plus tard, le chantier est toujours à l'arrêt. Mais selon la Ville, les travaux devraient reprendre au mois de janvier, pour une livraison prévue à l'automne 2021. Une fois qu'il sera en service, avec ses 480 places, la Ville entend améliorer la circulation sur l'avenue des Ducs, avec une piste cyclable, des voies de bus dans les deux sens, des trottoirs élargis, et de la végétalisation. La place de la Libération sera réaménagée. Aux abords du parking Ravet, le segment entre le boulevard de Lemenc et le Pont des amours sera réaménagé, avec la création d'une piste cyclable dans le sens montant, si possible, et l'élargissement du trottoir. Des places de stationnement en surface seront supprimées avenue des Ducs, mais aussi une partie quai Ravet, et dans le centre-ancien. Coût du parking de Q-Park: 12 millions d'euros et 2,4 millions d'euros de surcoût lié à l'arrêt et aux modifications du projet.



Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 305701



Date : 03 mars 2021
Page de l'article : p.11
Journaliste : EMMANUEL EGLOFF



Page 1/1

L'ÉVÉNEMENT

Les opérateurs de parkings prêts à s'adapter

EMMANUEL EGLOFF [@eegloff](#)

L'image est marquante. Depuis plusieurs mois, la rue de Rivoli, à Paris, qui relie la place de la Bastille à la Concorde, est très largement réservée aux vélos. Une seule - malgre - voie reste dévolue aux taxis et véhicules de livraisons. Dans la capitale et la plupart des grandes métropoles, la place de la voiture diminue fortement. Ce qui a des conséquences pour certains acteurs très liés à ce monde motorisé : les exploitants de parking. « Entre 2015 et 2019, nous avons enregistré une baisse de 26 % de la fréquentation dans nos parkings parisiens », reconnaît Jean Gadrat, directeur général d'Indigo Weel, filiale du géant des parkings Indigo en charge des mobilités propres. Cet impact n'est toutefois pas généralisé. Présent en majorité dans des villes de taille moyenne, Q-Park, le numéro trois du secteur en France, n'est pas touché de la même manière. En revanche, « toutes les villes, quelle que soit leur taille, s'intéressent à la place de la voiture et aux mobilités douces », explique Michèle Salvadoretti, directrice générale de Q-Park France.

Les acteurs du parking s'intéressent également à ces mobilités douces. Indigo a lancé des services de vélo en libre-service dans plusieurs villes en France. Mais l'équilibre économique est difficile à trouver. Et la plupart de ces services ont été fermés. L'offre la plus naturelle consiste à proposer des places de parking vélo. C'est une vraie demande des municipalités. « Nous pouvons proposer des lieux sécurisés, en équipant nos parkings de places de vélo », explique Michèle Salvadoretti. Q-Park France propose ainsi des places sécurisées avec badge d'accès dans ses parkings de Lyon, Metz et Toulon.

Utilisations alternatives

La démarche est identique pour Indigo. Avec des ambitions très importantes, notamment à Paris. « Nous comptons équiper vingt de nos parkings parisiens d'un espace vélo d'ici à 2022, précise Jean Gadrat. Il pourrait y avoir entre 100 et 150 places de vélo par parking. » Indigo a fait un pas de plus, avec l'ouverture d'un parking 100 % vélo de 385 places à la gare Montparnasse. Et d'autres acteurs suivent. Dans le projet de rénovation de la gare du Nord, la société Effia devrait gérer un parking spécial vélo de 1000 places.

Les opérateurs de parking veulent aller plus loin et offrir encore plus de services. Il est ainsi possible de faire du parking un « hub » de mobilité en permettant de le connecter avec le réseau de transport public. Pour les parkings de centre-ville, la réflexion porte sur des utilisations alternatives. En accueillant les nouveaux acteurs de la location de voiture, qui se passent d'agence physique, par exemple. Indigo a même créé une plateforme logistique en plein cœur de Paris pour permettre la livraison de produits frais, en créant une zone de stockage, une chambre froide et une zone de réception dans un de ses parkings. ■

Mars 2021 | Bourgoin-Jallieu

BOURGOIN-JALLIEU

BOURGOIN-JALLIEU

La Ville perd plus de 400 places de parking gratuites

En 2021, le début des travaux du conservatoire, sur le parking Frédéric-Dard et l'installation du tribunal provisoire, sur le parking Diederichs va drastiquement limiter le nombre de places gratuites.

Il va falloir jouer du coude pour trouver des places de stationnement gratuites proches du centre-ville. À partir du mardi 6 avril, le terrain du parking Diederichs, situé derrière le commissariat, sera occupé par des travaux. « Le ministère de la Justice va occuper ce terrain qui leur appartient pour construire un tribunal provisoire. En parallèle, il va bâtir un nouveau tribunal à la place de l'actuel, mais ne peut pas le faire en site occupé, justifie Vincent Chriqui, maire. On perd 200 places gratuites du centre-ville », regrette-t-il. Et cela, pendant trois ans.

Ça ne s'arrête pas là, puisqu'à une minute à pied, sur l'immense parking Frédéric-Dard de

413 places, situé à côté de la Maison du Département, plus de 200 autres places seront aussi perdues avec le début des travaux du conservatoire, d'ici la fin de l'année. Soit au total, plus de 400 places en moins.

Un partenariat avec le parking privé de la Folatière

Mieux vaut prévenir que guérir. Anticipant les critiques, le maire avait invité la presse, ce jeudi 25 mars, pour annoncer la (mauvaise) nouvelle et discuter des alternatives. « Il y a toujours des solutions d'abonnement dans tous les parkings de la Ville, autour d'un euro par jour. 1 275 places, gratuites ou payantes, sont disponibles à moins de trois minutes du parking Diederichs, tempère-t-il. Mais il est vrai qu'il risque de manquer des places de stationnement de longue durée, notamment pendulaire. » Et pour cela, la Ville a noué un partenariat avec Q-Park, troisième entre-



Vincent Chriqui, maire, entouré de Jean-Jacques Bertrand, directeur régional de Q-Park, et Gabriel Pena, responsable d'exploitation du parking de la Folatière de Q-Park, sur le parking Frédéric-Dard où les travaux du conservatoire vont débiter à la fin de l'année. Photo Le DL/J.B.

prise en France en termes de nombre de places de stationnement, qui gère le parking de la Folatière, équipé de 460 places.

Et ça tombe bien, car Vincent Chriqui n'est pas venu seul. Jean-Jacques Bertrand, directeur régional de Q-Park, et Gabriel Pena, responsable d'exploitation du parking de la Folatière,

ont présenté les nouveaux tarifs de ce parking. « Nous avons créé un abonnement à 35 euros par mois, pour se garer du lundi au vendredi, et abaissé de 5 € nos deux autres abonnements (45 euros pour six jours par semaine et 50 euros pour 7j/7), détaillent-ils. Et nous mettons en place une offre valable du 1^{er} avril au

30 septembre, à savoir trois mois d'abonnement à -20 %.

Un partenariat intéressant pour l'entreprise, puisque le parking de la Folatière, ouvert en septembre 2017 avec l'hypermarché Cora, n'utilise qu'un quart de ses capacités.

Jules BOURGOIN

www.q-park.fr

Mars 2021 | Chambéry

voix de l'ain

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
QJD : 13576



Date : Du 05 au 11
mars 2021
Page de l'article : p.20



Page 1/1

VENDREDI 5 MARS 2021



SAVOIE

479 places supplémentaires avec le parking de la Cassine

CHAMBERY Depuis la mi-février, les usagers peuvent stationner leur voiture sur l'une des 479 places du nouveau parking de la Cassine.

Il manquait un parking à proximité de la gare, c'est désormais chose faite. Le parking La Cassine a nécessité plusieurs années de construction pour arriver à un bâtiment moderne et vertueux qui peut accueillir 479 places de stationnement, parmi lesquelles dix places PMR (Personne à mobilité réduite), dix places pour véhicule électrique, 15 places réservées pour les motos, dix places réservées pour les vélos et 24 places pour les véhicules famille.

UN OUVRAGE À 10 MILLIONS D'EUROS

Ce nouveau parking sur trois étages, construit par l'entreprise Q-Park, a nécessité un investissement de dix millions d'euros de la part du



Le nouveau parking La Cassine propose un design moderne et végétalisé, respectueux de l'environnement. Photo: Virginie Ludwiczak



En haut du parking se trouve un toit-terrasse pour profiter de la vue, pique-niquer ou attendre son train. Photo: Virginie Ludwiczak

constructeur pour permettre la création de plus de 400 places de stationnement, une passerelle qui fait office de liaison piétonne entre la gare et plusieurs quartiers de la ville, un toit-terrasse pour admirer la vue panoramique urbaine de la ville, sans oublier les 36 jardinières qui végétalisent le parking.

UN PARKING VERTUEUX

Plusieurs choix ont été pris dans la construction du parking pour le rendre le plus écoresponsable possible. Plus de 630 tonnes de métal parmi les 845 tonnes de métal utilisées proviennent d'acier recyclé. L'architecte qui a

conçu le parking, Philippe Barbey, a pensé à tout. Au-delà des 36 jardinières sur la façade et le toit-terrasse, il a également mis en place un système de récupération des eaux de pluie pour en assurer l'arrosage. Première en France, huit éoliennes ont été installées sur le toit-terrasse pour la production d'électricité. Pour aller encore plus loin, le parking a été pensé avec des matériaux modulables si toutefois un tel équipement venait à prendre une autre utilité d'ici plusieurs dizaines d'années.

Q-Park Cassine Gare

268 chemin de la Cassine - www.q-park.fr

Mars 2021 | Courlancy

Santé

Signature d'un partenariat entre le Groupe Courlancy-santé et Q-Park France

Le Groupe Courlancy-santé, connu à Reims pour ses 3 cliniques (Bezannes, Courlancy et Les Bleuets), vient de signer un partenariat pour 7 ans avec Q-Park, acteur de premier plan du stationnement en Europe. A compter du printemps 2021, Q-Park va investir et mettre au service du groupe de cliniques Rémoises, de ses professionnels, des patients et des visiteurs son expertise reconnue et sa vision du parking de demain. Il va ainsi s'assurer de la qualité de l'expérience client de 4 parkings représentant plus de 1 000 places.

D'ici l'été, Q-Park va débiter l'exploitation de 4 parkings de surface du groupe Courlancy-santé situés à Reims :

- Bezannes : 2 parcs (Nord et Sud) : 709 places au total (368 et 341 places)
- Courlancy : 195 places
- Les Bleuets : 185 places

Cette prestation de service s'étendra sur au moins 7 ans.

Les travaux d'investissements préalables nécessaires ont débuté.

Avril 2021 | Chartres (extrait – 4 pages)

Chartres : après Miami et Moscou, Romain Froquet signe une fresque aux couleurs de la République et du Bleu de Chartres

Ce jeudi 29 avril 2021, Romain Froquet termine sa fresque dans le parking souterrain République de Chartres (Eure-et-Loir), il a tenu à y apporter une touche locale.



Romain Froquet signe une fresque dans le parking souterrain République à Chartres. (©IG / Actu Chartres)

Un bon moyen de sortir de la sinistrose. L'art continue à Chartres (Eure-et-Loir), malgré la crise sanitaire. Et ce n'est pas Romain Froquet qui dira le contraire. Il peaufine, ce jeudi 29 avril 2021, une commande de Q-Park, au niveau -1 du parking souterrain République de Chartres.

Depuis le début de la semaine, l'artiste, qui réside en région parisienne, s'affaire à créer des « liens » dans le souterrain, un chemin à suivre depuis le niveau 0 du parking, où sont suspendus trois arbres, quelques courbes bleues dans les escaliers, et enfin, la gigantesque fresque au -1.

Juin 2021 | Chartres (extrait – 4 pages)



Page 1/4

L'événement

Infrastructures

Les parkings se font déjà une place dans la ville de demain

Végétalisation, recharges électriques, espaces pour les vélos... Face aux mutations urbaines, le secteur du stationnement innove et se diversifie.

Quand deux parkings servent de vitrine à un quartier sans voiture, il devient urgent d'inventer de nouveaux mots pour les désigner : les « centrales de mobilité » de L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) répondent à ce besoin. Du vélo à la recharge de véhicules électriques, de la réversibilité à la production photovoltaïque, en passant par les services logistiques ou l'autopartage, les deux ouvrages mettent en évidence une mutation : le stationnement de voitures individuelles est devenu un service parmi d'autres dans l'offre des constructeurs de parkings. Et le mouvement s'amplifie. « L'expérience de notre première centrale de mobilité nous conduit à renforcer le stationnement sécurisé pour les vélos, et notamment les vélos cargos de plus en plus nombreux », signale Georges Oliveira, chargé de la programmation des espaces publics à Plaine Commune.

L'établissement public territorial a confié les opérations à l'aménageur Plaine Commune Développement. Chiffré à 5,7 millions d'euros HT et soutenu par le programme Investissements d'avenir, le second équipement entrera en service en 2024. Au débouché du pont sur la Seine, les sept niveaux et les façades

métalliques structurelles expriment la fonction de signal urbain, développée par l'architecte Martin Duplantier.

Objectif « 100 000 bornes ». Pour les infrastructures de recharge des véhicules électriques (Irve), l'accélération résulte plus de l'impulsion politique que des utilisateurs : la loi d'orientation des mobilités (LOM) impose l'équipement de 5 % des places de stationnement en 2025. Posé par le plan France Relance, l'objectif de « 100 000 bornes en 2021 » accélère le tempo, au point de pousser la Fédération nationale des métiers du stationnement (FNMS) à réagir (lire p. 14).

Distributeurs d'électricité, les parkings deviennent aussi producteurs. Inauguré en février dernier par la communauté d'agglomération Porte de France Thionville (Moselle) après un investissement de 6,3 millions d'euros financé à 50 % par l'Etat du Luxembourg pour réduire le trafic transfrontalier, le nouveau parking-relais de surface de Thionville-Metzange pourrait ajouter 23 000 m² d'ombrières solaires à ses 764 places. Assistante au maître d'ouvrage, la Société d'équipement du bassin lorrain a lancé un appel à manifestation d'intérêt dans ce but. Mais la

A Chartres, la matrice souterraine d'une métamorphose en trois actes

Malgré la concurrence d'Effia, filiale de la SNCF, Q-Park a remporté la concession et la construction du parking de la gare de Chartres (Eure-et-Loir), dont la façade vitrée évoquera les vitraux de la cathédrale. Pièce maîtresse de l'opération de revitalisation du territoire inscrite au programme national Action cœur de ville, le chantier entamé en mars s'achèvera en 2024, après avoir mobilisé 21,6 millions d'euros HT de travaux et équipements. Réalisé par Bouygues Construction et dessiné par l'agence Jacques Azema, l'ouvrage matérialisera l'acte III d'une métamorphose urbaine entamée en 2001.

« J'ai remporté ma première élection sur l'idée de construire 3000 places en centre-ville. Avec la gare, nous y serons », se réjouit le maire Jean-Pierre Gorges. Au-dessus des 1100 places du parking Cœur de ville, le pari de l'attractivité s'est joué avec l'aménagement d'un « boulevard de culture », confié à Reichen & Robert. « Je me souviendrai toujours du chèque que nous avons remis solennellement au maire après l'année d'exploitation qui a suivi le chantier de 2004 et 2005, en paiement des premières redevances issues de cette exploitation », témoigne Michèle Salvadoretti, directrice générale de Q-Park.

Pour l'exploitant néerlandais qui a racheté Parcofrance à Bouygues Construction en 2002, Chartres symbolisait l'épreuve du feu sur le marché hexagonal. Pari gagné. Entre le premier investissement de 27 millions d'euros et le début du chantier de la gare, une réhabilitation lourde a offert l'opportunité de l'acte II, bouclé en septembre dernier sous la préfecture : « C'est le seul exemple de mise aux normes publiques d'un ancien parking privé », souligne la dirigeante de Q-Park. Forts de ce bilan, l'exploitant et le maire songent déjà à l'acte IV nécessaire par le boom immobilier post-Covid de la ville moyenne du bassin parisien.

Juin 2021 | Les nouveaux défis Q-Park France

Les nouveaux défis de la reine des parkings

INFRASTRUCTURE À la tête de Q-Park, troisième réseau de stationnement en France, Michèle Salvadoretti jongle avec les mobilités douces

Ne dites surtout pas à Michèle Salvadoretti que les parkings sont des infrastructures du passé. Même si de plus en plus d'élus rêvent de fermer l'accès dans leur centre-ville aux voitures et de laisser libre cours aux mobilités douces emmenées par des nuées de vélos. « Cela fait trente ans que je dirige l'exploitation de parcs de stationnement et que je trouve ce métier passionnant parce qu'il évolue sans cesse », livre la directrice générale de Q-Park France, numéro trois du secteur

dans l'Hexagone. La dirigeante qui vient de faire son entrée au Conseil économique social et environnemental (CESE) repasse le film d'une carrière passée entre des sous-sols, des chantiers et des bureaux d'édiles. Elle a connu l'époque où les groupes de BTP créaient des parkings pour couler du béton sans trop se soucier de l'accueil et de la sécurité des automobilistes. Aujourd'hui, leurs exploitants sont sommés de se positionner en opérateurs de mobilité urbaine.

Lorsqu'elle rejoint à la fin des années 1980 Bouygues Construction, Michèle Salvadoretti est une jeune ingénieure à mille lieues de cet univers. Jusqu'au jour où elle accepte de devenir « la première salariée de la société de parcs de stationnement du groupe, qui s'appelait alors Parcofrance et qui n'existait que sur le papier », précise-t-elle. En 2002, l'exploitant néerlandais Q-Park rachète ce qui n'est plus du



Michèle Salvadoretti, dirigeante de la filiale française de Q-Park, dans le parking de la Philharmonie de Paris. ERIC DESSONS/JDD

tout une feuille blanche. Michèle Salvadoretti engage dans la foulée sa première grande bataille commerciale à Chartres (Eure-et-Loir). Jean-Pierre Gorges, le nouveau maire, vient de gagner les élections en promettant de construire 3 000 places de parking. Q-Park remporte le marché en investissant 27 millions d'euros dans la construction d'un parking de 1 300 places qui serpente sous les quartiers centraux. « Je voulais poser en cœur de ville tous les équipements culturels et pour cela il fallait que les automobiles trouvent une place en sous-sol », éclaire le maire soucieux de

préservier un flux de visiteurs attirés par la cathédrale, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Chartres : sa ville laboratoire
Depuis, la ville est devenue une sorte de laboratoire d'innovation pour le réseau au logo noir et rouge. Le groupe y a réhabilité un espace de 600 places sous la préfecture pour 3 millions d'euros. Un exploit financier. « Le coût moyen d'une place de parking neuve est de 30 000 euros ; sur ce projet, nous avons réussi à livrer un parc aux normes avec un prix de 5 000 euros par place », appuie-t-elle. Q-Park a aussi remporté la conces-

sion et la construction du parking de la gare SNCF. Démarré en mars, le chantier doit s'achever en 2024. Mais l'exploitant et l'édile réfléchissent déjà à l'après. « J'ai besoin de 2 000 places dans l'hypercentre », souffle Jean-Pierre Gorges, qui a vu arriver beaucoup de Parisiens depuis le premier confinement.

En vingt ans, la plus latine des filiales du groupe présent dans sept pays en Europe n'a pas chômé. Q-Park France fédère 220 parkings essayés dans une centaine d'agglomérations et occupe 330 salariés. « Nous sommes une société encore jeune en France,

avec une belle présence dans les villes moyennes qui ont une plus forte résilience et sont moins touchées par la baisse de fréquentation qui frappe aujourd'hui Paris et les grandes métropoles », cadre Michèle Salvadoretti. Une baisse amplifiée par la crise sanitaire. En 2020, le groupe a subi un recul de 30 % de son chiffre d'affaires, de 135 millions d'euros pré-Covid. « 80 % de nos recettes viennent des clients horaires ; nous n'avons pas encore retrouvé les durées moyennes de stationnement et la fréquentation pré-crise », reconnaît la dirigeante, bien décidée à promouvoir le parking du futur en s'inspirant notamment des pratiques développées dans les pays du nord de l'Europe par Q-Park.

« Nous avons installé huit éoliennes à pales verticales sur la terrasse de notre nouveau parking Cassine à Chambéry », indique-t-elle. À Toulon, le groupe a introduit des services de location de vélos et des box sécurisés, ainsi que des bornes de charge pour véhicules électriques. La logistique du dernier kilomètre ou l'installation des distributeurs de denrées alimentaires figurent parmi ses autres pistes de réflexion pour les parcs en surcapacité. « Mais nous devons respecter des contraintes incendie très lourdes et très coûteuses et les quotas d'installation de bornes de recharge que nous impose la loi d'orientation des mobilités [LOM] », ponctue-t-elle. En attendant, la reine des parkings poursuit son offensive hexagonale. Elle vient d'obtenir le renouvellement de la concession Vieux-Port à Marseille et va construire deux parkings pour le CHRU de Brest. ●

BRUNA BASINI

Juin 2021 | Marseille

BOUCHES-DU-RHÔNE

▶ L'ACTU

13 / AUTOMOBILE : Q-Park à nouveau choisi pour la gestion du parking Vieux-Port - Hôtel de Ville

La **METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE** / T : 04.42.11.16.16 a choisi à nouveau **Q-PARK FRANCE** / T : 08.10.07.72.75 (*siège social à Issy-les-Moulineaux/Hauts-de-Seine, CA 132 M€, 320 salariés*), expert du stationnement et de la nouvelle mobilité urbaine, pour l'exploitation du parking Vieux-Port - Hôtel de Ville pour les 6 prochaines années. Pour cette nouvelle phase, Q-Park va investir près de 2 M€ pour la valorisation de l'équipement.
www.ampmetropole.fr www.q-park.fr

Juin 2021 | Toulon (extrait – 2 pages)

Faites du vélo : des activités gratuites à savourer à vélo et en famille le 12 juin à Toulon



Dans le cadre de la manifestation nationale "Faites du vélo", la ville de Toulon vous propose des animations gratuites toute la journée du 12 juin.

Le 12 juin, c'est la journée mondiale du vélo ! Pour cette occasion la maison de la mobilité TPM vous propose des animations gratuites et accessibles à tous. Vous souhaitez apprendre les bons gestes pour réparer votre vélo ? Découvrir votre ville sur deux roues ?

Pendant toute la journée, cet événement familial vous invite à participer à des ateliers en famille proposés gratuitement. Dégustez un jus de fruits frais bien issu des invendus du marché. Louez un vélo électrique et baladez-vous.

Appréciez en musique l'ambiance festive !

Au programme de la journée du 12 juin :
Vélo Village - Place des Savonnières

LesEchos

Journaliste : Adelaïde Tenaglia

www.lesechos.fr
Pays : France
Dynamisme : 82

Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

37 millions d'euros pour améliorer les parkings de la Défense

Après Indigo, c'est désormais Q-Park qui assurera la gestion des parkings de la Défense, plus grand parc de stationnement d'Europe. L'opérateur promet des investissements massifs pour moderniser les 14 parkings existants et les adapter aux enjeux de l'après Covid.



Q-Park s'est engagé à investir 37 millions d'euros pour remettre en état le parc de stationnement de la Défense et le moderniser (l i g h t p o e t/Shutterstock)

C'est le plus grand ensemble de parcs de stationnement d'Europe. Les 14 parkings de la Défense, représentant plus de 20.000 places, s'approprient à changer de pavillon, à partir de janvier 2022.

Paris la Défense, gestionnaire du quartier d'affaires, a signé un contrat de huit ans avec l'entreprise Q-Park pour leur exploitation, dans le cadre du renouvellement de la délégation de service publique (DSP). Après Indigo, le nouvel exploitant devra gérer de nouveaux enjeux : amorcée depuis plusieurs années, la baisse de la fréquentation des parkings a été accentuée par l'épidémie de Covid.

Dans un premier temps, « la priorité est d'améliorer la qualité de service dans les parkings », insiste Pierre-Yves Guice, directeur général de Paris la Défense. Certains parkings datent de la construction du quartier d'affaires, dans les années 80. Ils sont vieillissants et nécessitent des rénovations.

Maintenir les fonctions de base

Q-Park s'est donc engagé sur un investissement de 37 millions d'euros pour remettre en état le parc, le moderniser et améliorer l'expérience utilisateur. Parmi les aménagements prévus : une augmentation de la

Novembre 2021 | Chartres

La première pierre du futur parking du pôle gare de Chartres a été posée



Le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges et la directrice générale de Q- Park France, Michèle Salvadoretti, ont posé la première pierre du nouveau parking Q- Park du pôle gare de Chartres. © agence de Chartres

Le maire de Chartres Jean-Pierre Gorges et la directrice générale de Q- Park France, Michèle Salvadoretti, ont posé la première pierre du nouveau parc de stationnement du pôle gare, qui devrait être livré en novembre 2022.



Mercredi 10 novembre, le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, et la directrice générale de Q-Park France, Michèle Salvadoretti, ont posé la première pierre de ce qui sera, en novembre 2022, le nouveau parking Q-Park du pôle gare.

Située derrière la voie ferrée, la structure de 14.000 m2, construite sur deux étages et semi-enterrée, offrira 1.086 places de parking supplémentaires à la ville.

« Il permettra surtout aux voyageurs de favoriser les transports doux et l'intermodalité en laissant leurs voitures au parking. » Jean-Pierre Gorges (maire de Chartres)

Le coût du parking de pôle gare s'élève à 24 millions d'euros. « Il sera géré par sept personnes », développe Michèle Salvadoretti.

A Chartres, le parking du Pôle gare sort de terre.

« Au total, avec ce nouveau parking, la ville de Chartres et Q-Park offrent 3.680 places de stationnements. Ainsi, chaque jour, nos structures permettent de faciliter la vie des Chartreains et de leur faire gagner du temps. »

Un parc de stationnement façon chartrain

Le parking comprendra 55 places avec des bornes de recharges pour les véhicules électriques, 22 pour les personnes à mobilité réduite et 49 pour les deux roues. Le maire de Chartres conclut :

« C'est un nouvel élément qui permet de développer, encore un peu plus, le pôle gare, et l'accès au futur complexe sportif de Mainvilliers. De plus, l'extérieur du parking collera parfaitement à la spécialité chartraine puisqu'il sera recouvert de vitraux colorés, rappelant ceux de la cathédrale qui domine notre cité. »

Florémie Blanc

Novembre 2021 | Chambéry

CHAMBÉRY

Parking Ravet : ce qui change dans le paysage chambérien

Le parking Ravet ouvre, ce mardi et modifie déjà le paysage. L'architecte Isabel Herault décrypte pour quoi, avec l'artiste Krijn de Koning, elle a imaginé ici une opposition entre des formes arrondies et un escalier hyper contemporain, aux portes du centre ancien.

Au bout de l'avenue des Ducs, une grande forme aux contours arrondie s'élève sur sept étages, surmontée d'une grosse boîte carrée, de couleur rouge-orangée.

Un parti pris imaginé par l'architecte Isabel Herault et l'artiste néerlandais Krijn de Koning. Imaginer la bonne forme pour un parking en silo, au bout de la perspective de la rue historique de Chambéry, avec les Éléphants, les arcades et le Château, a fait partie des grands défis pour l'architecte du projet de Q Park. « Le principe de ce bâtiment repose sur cette opposition entre les formes très douces et furtives du bâtiment, et le côté anguleux et coloré de cet élément greffé, explique Isabel Herault (Herault Arnod architectes). Ils ont été conçus ensemble, le belvédère permettant d'apporter un espace complémentaire au parking pour aller au-delà de la fonction de parking et donner à voir la vieille ville de Chambéry. » Un acte contemporain assez fort, en vis-à-vis du Château des Ducs de Savoie.

L'un des acteurs de ce projet, Georges Verney-Carron (Art entreprises), est celui qui a proposé à Q Park de marier l'art et l'architecture sur ce projet pour Q Park. Et l'architecte a adhéré très vite à l'idée de confier le traitement du



Le parking Ravet ouvre ce mardi 9 novembre à Chambéry. Photo Le DL/Sylvain MUSCIO

belvédère à un artiste. « On a pensé à Krijn de Koning, parce que c'est un artiste qui travaille beaucoup sur des espaces architecturés, avec de la couleur, ça nous semblait intéressant de faire appel à lui pour ça. » Le belvédère était déjà en place mais il en a repris la composition et les couleurs.

Quelle est la couleur de Chambéry ?

L'artiste Krijn de Koning avait déjà signé les mobiliers urbains qui décorent le sommet du parking Cassine, derrière la gare, dans les tons qu'il utilise plus souvent : vert, bleu, orange, jaune vifs. Les couleurs préférées de sa palette avaient été proposées

aussi, précédemment, pour le belvédère du parking Ravet. Mais l'Architecte des bâtiments de France a demandé à l'artiste de revoir sa palette pour trouver une couleur plus adaptée à Chambéry. « On est allé photographier, faire des relevés de couleur dans la vieille ville... » explique l'architecte. « Il y a un rouge plus vif en haut du belvédère qu'on ne retrouve pas forcément dans la vieille ville, mais à Chambéry, il y a plein de couleurs beige rosé, orangé, sur les faces de l'escalier, qui sont des couleurs très proches des couleurs des façades de la vieille ville et de l'identité de Chambéry. » Un nuancier qui sera complété par un grand espace peint en vert, à l'intérieur du belvédère, qui offre un panorama

grandiose sur la ville et les montagnes, derrière de grandes parois de verre.

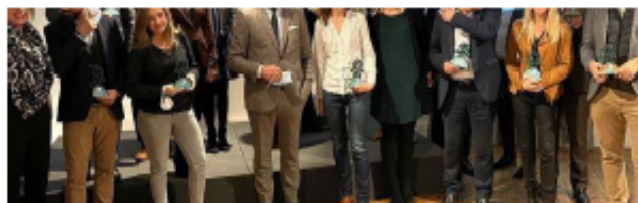
Perrine COULON

OUVERTURE DU PARKING : CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Le parking Ravet ouvre ce mardi... Sauf le dernier étage. 406 places de stationnement (sur les 472 du parking) seront disponibles pour les voitures, plus neuf places pour les motos.
- Le belvédère ne sera accessible qu'à partir du 18 novembre, le temps pour les équipes de terminer les finitions et notamment les peintures.
- Les 66 places de stationnement du dernier niveau, sur le toit-terrasse, seront accessibles seulement lorsque les places de stationnement auront pu être matérialisées au sol.
- Prudence, place de la Libération... Actuellement, la Ville a entrepris des travaux aux abords du parking Ravet. Entre les voies de circulation temporaires, l'accès, la sortie du parking, et les feux tricolores qui clignotent... La prudence est de mise.

Décembre 2021 | Trophées R Awards – Lauréat initiative sociétale

Développement durable : Le CNPA remet les trophées R Awards



Le CNPA remet les R awards

© CNPA

Après les deux premières éditions de la cérémonie des R Awards, le Conseil National des Professionnels de l'Automobile a récompensé de nouveau les actions remarquables, en matière de RSE, menées par les professionnels de l'automobile le 9 décembre 2021 à Paris.

La remise des R Awards vise à récompenser l'implication des professionnels dans un ou plusieurs domaines du développement durable : les actions sociales, sociétales, environnementales, de gouvernance ou encore d'ancrage territorial.

" Nous avons célébré une valeur fondamentale : l'engagement, au service de nos entreprises, de la société, et des prochaines générations", rappelle Xavier Horent délégué général du CNPA . " Chaleureuses félicitations, bravo à toutes et à tous : la Profession a l'immense avantage d'un « mix énergétique » extraordinaire au plan humain. Une promotion 2021, exemplaire et inspirante, qui laisse une magnifique empreinte. La RSE est une boussole pour suivre la trajectoire durable que trace le CNPA ".

Zoom sur le palmarès 2021...

L'initiative sociale

Les lauréats dans la catégorie "initiative sociale" sont Euromaster, le Groupe Chanoine, le groupe LG et le groupe Alvarez.

L'initiative sociétale

Les lauréats dans la catégorie "initiative sociétale" sont Q-Park, le Groupe Bernier, Hydro VI et Hiflow.

Décembre 2021 | Marseille

Parkings souterrains à Marseille : Q-Park baisse certains de ses tarifs

Q-Park et la Métropole ont renouvelé pour 7 ans leurs contrats d'exploitation des parkings Les Docks Arvieux, Espercieux (2e), La Timone et

Blancarde (5e). Quelque 4,2 millions d'euros seront investis dans la valorisation esthétique des équipements. En outre, ces parkings proposeront 30 min de gratuité dès leur accès. Le tarif horaire de La Timone passera de 2,40 € à 1,70 € et le tarif de nuit (20 h-8 h) sera fixé à un maximum de 5 €.

L'abonnement annuel de Blancarde passe de 1 866 € à 1 200 € ; celui des Docks et d'Espercieux de 2 424 € à 2 000 €. L'abonnement résident annuel pour moto est à 1 € par jour, de même que l'abonnement nuit et week-end résident.



Annexe N : Attestations d'assurances

ATTESTATION D'ASSURANCE

RESPONSABILITE CIVILE

Nous, soussignés la société **Zurich Insurance Plc**, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française située 112 avenue de Wagram, 75808 PARIS Cedex 17, attestons par la présente que la société :

Q PARK FRANCE HOLDING
 1 rue Jacques Henri Lartigue
 92130 ISSY LES MOULINEAUX

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales

a souscrit auprès de notre Compagnie un contrat d'assurance responsabilité civile n° 07401395, pour la période du 01/07/2021 – 0h00 au 01/07/2022 - 0h00.

Ce contrat d'assurance garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages causés aux tiers au cours ou à l'occasion de l'exercice des activités déclarées au contrat :

- Gestion, exploitation, entretien et maintenance, contrôle d'installations ou parcs destinés au stationnement de véhicules,
- Concessionnaire, maître d'ouvrage délégué, travaux réalisés en sa qualité de maître d'ouvrage pour son propre compte, concepteur et accessoirement promoteur immobilier.

à concurrence des montants de garantie suivants :

GARANTIES	Montant de la garantie (par sinistre et par année d'assurance)
1. RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
• TOUS DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS : - DONT : - FAUTE INEXCUSABLE - TOUS DOMMAGES RESULTANT DE LA POLLUTION ACCIDENTELLE - DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS CONSECUTIFS (PAR SINISTRE) - DONT : - DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS (PAR SINISTRE)	2.000.000 EUR 2.000.000 EUR 1.000.000 EUR 1.000.000 EUR 1.000.000 EUR
2. RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON	
• TOUS DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS : - DONT : - DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS (PAR SINISTRE)	1.000.000 EUR 1.000.000 EUR
3. RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	3.000.000 EUR
DONT :	
• Tous Dommages Corporels, Matériels et Immatériels confondus - Avoisinants / Existants -Activité de gestion immobilière	3.000.000 EUR 1.000.000 EUR 1.500.000 EUR

Il est précisé que les frais, honoraires et dépens d'expertise et de défense sont compris dans les montants de garantie mentionnés ci-dessus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit sous réserve du paiement de la prime. Elle ne saurait engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat d'assurance auquel il convient de toujours se référer.

Fait à Paris, le 22 juin 2021
 Pour la Compagnie

ZURICH INSURANCE PLC
 484 373 295 RCS Paris
 112, avenue de Wagram
 75808 Paris cedex 17

Florence Tondu Mélique

Certificat d'Assurances

Ce certificat ne reprend pas de manière exhaustive toutes les conditions, clauses, limites et exclusions de la police. En aucune façon, le présent certificat d'assurance n'impacte en aucune façon la couverture telle que décrite dans la police, celle-ci étant contraignante dans tous les cas.

Dans le présent certificat, nous (Marsh BV, courtier en assurances établi à Rotterdam) déclarons que nous avons négocié une assurance pour le bénéfice des assuré(s) mentionnés ci-dessous, laquelle offre, dans le cadre des conditions de cette assurance et pendant la durée de celle-ci, la couverture telle que décrite ci-dessous.

Assuré(s):
Q-Park B.V.
et/ou
Q-Park France Holding
et l'ensemble de ses filiales françaises

Numéro de police d'assurance : 4391500B0001 (parapluie police)

Assureur(s) : 45% XL Insurance Company SE
35% Allianz Global Corporate & Speciality SE
20% AIG Europe S.A., Netherlands Branch

Bien assuré : Dommages matériels et interruption d'activité

Limite Contractuelle D'Indemnité : EUR 70.000.000 par sinistre combinés pour Dommages matériels et interruption d'activité

Type d'assurance : Assurance incendie Tous Risques

Franchise d'assurance : Tel que décrit dans la police d'assurance

Période de Garantie : 1 juillet 2021 – 1 juillet 2022

Marsh B.V.
Rotterdam, 30 septembre 2021

Assureur principal
XL Insurance Company SE

Signature



45% XL Insurance Company SE

Annexe O : Rapports des bureaux de contrôle

Bureau Veritas Exploitation SAS

BRECH
ESPACE TERTIAIRE
Porte Océane 3
2 rue de Suède
BP 90404
56404 AURAY Cedex France
Téléphone : 02 97 37 25 99
Mail : guillaume.boulaire@bureauveritas.com

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification électricité visite périodique

Q PARK LA LOI



Intervention du 21/01/2022 (0.5 jour)

Coordonnées du site :

Nom du site : Parc LOI

Latitude : -2.7625

Longitude : 47.6578

Lieu d'intervention :

1 RUE DE LA LOI

56000 VANNES

Numéro d'affaire : 7908340

Référence du rapport : 7908340/652.3.1.P

Rédigé le : 23/01/2022

Par : Guillaume BOULAIRE

Ce document a été validé par son auteur

Activité de l'établissement : PARKING SOUSTERRAIN

Date de la précédente vérification : 23/10/2020

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection

Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

La vérification relative aux ERP 5ème catégorie, traitée dans le paragraphe "Vérification relative aux établissements recevant du public de 5ème catégorie " n'est pas couverte par l'accréditation

Préambule.....	3
Rappel des obligations de l'employeur.....	3
Actions à mener.....	3
Liste récapitulative des observations issues de la vérification.....	4
Q PARK - LA LOI - VANNES (VANNES / 1 RUE DE LA LOI).....	4
Informations générales.....	5
Rapport des précédentes vérifications.....	5
Personne chargée de la surveillance de l'installation.....	5
Installations vérifiées.....	5
Éléments de l'installation non vérifiables.....	5
Modifications apportées aux installations.....	6
Vérification relative à la protection des travailleurs.....	7
Information documentaire.....	7
Textes de référence.....	7
Modalité de vérification.....	7
Registre de sécurité.....	8
Condition de mise hors tension.....	8
Résultats des mesures et essais.....	9
Conditions de mesure.....	9
Abréviation, sigles et repères utilisés dans les tableaux de mesure.....	9
Appareils de mesure utilisés.....	10
Prises de terre.....	10
Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT.....	10
Synoptique de l'installation électrique Basse Tension.....	12
VERIFICATION RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS DE 5ème CATEGORIE.....	13
.....	14
OBSERVATIONS RELATIVES AUX ERP5.....	14
Informations générales.....	15
Textes de référence.....	15
Modalité de vérification.....	15
Registre de sécurité.....	15
Classement de l'établissement.....	15
Effectif maximum du public admissible.....	15
Description sommaire de l'établissement.....	15
Historique des principales modifications.....	15
Installations de sécurité.....	16
ECLAIRAGE DE SECURITE.....	16
Q PARK - LA LOI - VANNES (VANNES / 1 RUE DE LA LOI).....	16
Circuits de sécurité autres que l'éclairage.....	16
Avis sur articles (ERP5).....	17

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos installations électriques telles que décrites ci-après.

Ce rapport mentionne les constatations effectuées par le vérificateur, à l'aide des moyens mis à sa disposition ; il localise les points pour lesquels les installations s'écartent des prescriptions réglementaires et propose des modifications à effectuer pour y remédier.

Rappel des obligations de l'employeur

L'employeur doit désigner une personne compétente connaissant bien les installations pour accompagner l'intervenant Bureau Veritas pour lui présenter l'ensemble de l'installation et les locaux à risques particuliers. L'employeur conserve la direction et la responsabilité des installations, des équipements et des appareils sur lesquels Bureau Veritas est appelé à intervenir.

Les informations établies sous la responsabilité de l'employeur, exigées par la réglementation et mentionnées dans le rapport, doivent être fournies afin d'assurer le bon déroulement des vérifications.

L'employeur doit :

- garantir la réalisation complète de la vérification en toute sécurité ;
- mettre en œuvre les procédures amenant le vérificateur à pouvoir effectuer ou à faire effectuer les mises hors tension de l'installation de manière à procéder aux essais de mesurage ;
- donner les moyens d'accès à tous les récepteurs sans risque éventuel de chute.

Lorsque la totalité ou une partie d'installation n'a pas pu être vérifiée (impossibilité de coupure, absence des agents du distributeur au rendez-vous demandé, absence de documents,...) le vérificateur en précise la raison dans le rapport. Notamment l'exécution de certaines vérifications sur les installations du domaine de la haute tension nécessite la mise hors tension de l'installation sous la responsabilité de l'employeur.

Un complément de vérification pourra, alors être effectué à la demande de l'employeur au titre d'une mission complémentaire.

Actions à mener

Le cas échéant l'employeur doit remédier aux écarts constatés lors de la vérification et mentionnés dans le présent rapport.

L'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100% des coupures réalisées	✓	✗	✗ ou ✓
✓ 100 % des points vérifiés			
✓ 100 % des locaux vérifiés			

Le pictogramme est une aide appréciable à la consultation mais ne peut se substituer à une lecture attentive et détaillée du rapport afin de vérifier la cohérence des informations relevées et prendre connaissance des écarts émis.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | Parc LOI

Q PARK - LA LOI - VANNES (VANNES / 1 RUE DE LA LOI)

Installations Basse et Très Basse Tension

SORTIE PARKING

↳ LOCAL TECHNIQUE

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	1	Remettre en place la verrine de l'éclairage fluorescent
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GB/210122/102512/0	21/01/2022 NOUVEAU	CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

NIVEAU 3

Point vérifié	N°	Observation(s)
Points lumineux SORTIE du milieu		
Recepteurs / points lumineux / prises de courant	2	Améliorer ou réaliser la continuité de la liaison au conducteur de protection (valeur maximale de 2 Ohms).
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
LM/291119/152700/1	29/11/2019	CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.3

Nota : Les différentes préconisations formulées ci-dessus permettent de répondre aux exigences du(des) texte(s) de référence. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces préconisations n'intègrent pas les conditions d'exploitation. Il appartient donc au chef d'établissement d'établir la pertinence de la solution proposée vis-à-vis des contraintes d'exploitation.

Rapport des précédentes vérifications

Rapport de la précédente vérification périodique	: Présenté
Ref ou N° du rapport	: 7908340/652.2.1.P
Rapport de la précédente vérification initiale ou de la précédente première vérification périodique menée comme une initiale	: Présenté
Ref ou N° du rapport	: 2587001/32.1.1.R
Rapport détaillé(dit quadriennal)datant de moins de quatre ans	: Non Présenté

Les rapports de vérification initiale ou quadriennale ainsi que les rapports périodiques antérieurs sont nécessaires à la réalisation des vérifications périodiques, ils sont à fournir par le chef d'établissement tel que défini dans l'arrêté du 26/12/2011. Si l'un de ces rapports est absent, l'étendue de notre vérification sera limitée et peut conduire à des conclusions erronées. Bureau Veritas est à la disposition du chef d'établissement afin d'établir ou compléter ces documents dans le cadre de mission complémentaire.

Personne chargée de la surveillance de l'installation

M. CAVALLIE, Responsable

Installations vérifiées

Installations vérifiées : Ensemble des installations accessibles et présentées

Nota : Conformément à l'arrêté du 26/12/2011, le chef d'établissement doit préalablement, à toute intervention ultérieure, faire procéder à la vérification de la mise à la terre des appareils d'éclairages fixes qui n'ont pas fait l'objet de la présente vérification.

Origine de l'installation vérifiée : Aux bornes aval de l'interrupteur-sectionneur à coupure visible d'un comptage à puissance surveillée situé dans le local TGBT

Nota : Toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le rapport (désignation, caractéristiques techniques, etc) doit être signalée à BUREAU VERITAS.

Eléments de l'installation non vérifiables

Q PARK - LA LOI - VANNES > VANNES > 1 RUE DE LA LOI

SORTIE PARKING > LOCAL TECHNIQUE

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Hors de portée (>3m)

NIVEAU 2

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Hors de portée (>3m)

NIVEAU 2 > ESCALIER NORD+ASCENSEUR

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Hors de portée (>3m)

SORTIE PARKING > LOCAL TGBT PORTE BLEUE DU BAS

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Hors de portée (>3m)

NIVEAU 4

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Inaccessible

NIVEAU 1 > COULOIR D'ENTREE

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Hors de portée (>3m)

NIVEAU 3

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Inaccessible

NIVEAU 1

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Hors de portée (>3m)

Modifications apportées aux installations

Aucune modification signalée

Vérification relative à la protection des travailleurs

Information documentaire

Documents		Avis
Dossier Technique		
1- Plans des locaux (listes des Influences externes, zonage**)		Non Présenté
2a - Plan de masse à l'échelle des installations avec implantation des prises de terre		Non Présenté
2b - Plan de masse à l'échelle d'implantation des canalisations électriques enterrées		Non Présenté
3 - Cahier des prescriptions techniques ayant permis la réalisation des installations		Non Présenté
4 - Schémas unifilaires des installations électriques (tableaux électriques)		Incomplet
5 - Carnets de câbles		Non Présenté
6 - Notes de calcul pour le dimensionnement des canalisations et des dispositifs de protection		Non Présenté
9- Effectif maximal des différents locaux, dont la connaissance est nécessaire pour l'éclairage de sécurité		Non Présenté
10 - Copie des attestations de conformité en application du décret n° 72-1120 du 14/12/72 (CONSUEL)		Sans objet
DRPE		
Plan de zonage DRPE	Référence :	Non Présenté
ERP : Rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT) des installations électriques		
Document RVRAT	Référence :	Non Présenté

**Si un DRPE existe s'y reporter,

Lors de notre vérification, nous avons constaté la présence d'emplacements ou de locaux potentiellement à risque d'explosion. Vous êtes dans l'obligation de réaliser la mission d'évaluation du risque ATEX suivant l'article R. 4227-50 du code du travail et aux prescriptions de l'arrêté du 08/07/2003 relatif à la protection des travailleurs susceptibles d'être exposés à une atmosphère explosive. Bureau Veritas est à votre disposition pour vous aider à réaliser cette évaluation. Les installations électriques de ces locaux ou emplacement sont réalisée visuellement, aucune mesure électrique n'a été réalisée dans ces locaux ou emplacements.

Désignation des locaux susceptibles de présenter un risque d'explosion :

Textes de référence

"CODE DU TRAVAIL Articles R.4215-3 à R.4215-17, R.4226-5 à R.4226-13 et leurs arrêtés pris pour application, normes applicables"

Q PARK - LA LOI - VANNES

Arrêtés :

- Arrêté du 20/12/2011 : Appareils amovibles
- Arrêté du 14/12/2011 : Eclairage de sécurité

Normes :

- NF C 15-100 : installation électrique à basse tension

Modalité de vérification

Nous avons été accompagnés totalement par
M. TOUNDAH, SNEF

Vérification relative à la protection des travailleurs

A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :
M. TOUNDAH, SNEF

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification

Condition de mise hors tension

En Basse Tension :

Du fait des impératifs d'exploitation du client, celui-ci ne nous a permis d'effectuer la mise hors tension que sur une partie des installations en basse tension. De ce fait, les dispositifs différentiels résiduels ont été testés partiellement. Nous vous rappelons que ces vérifications visant à assurer la sécurité des personnes sont obligatoires. Nous sommes à votre disposition pour définir, selon les termes du contrat, les modalités d'un complément de vérification.

Résultats des mesures et essais

Conditions de mesure

MESURES D'ISOLEMENT

Les mesures d'isolement par rapport à la terre sont effectuées sous 500 V continu sur les canalisations en aval des DDR défectueux ou sur les canalisations pour lesquelles il a été constaté une absence de DDR nécessaire pour la protection des personnes (contacts indirects), sur les matériels amovibles hors tension, ou sur les récepteurs dont la liaison à la terre a été jugée défectueuse. La valeur est considérée comme satisfaisante si elle est supérieure à 0,5 M.ohms.

VERIFICATION DE LA CONTINUITE DES CONDUCTEURS DE PROTECTIONS ET DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES

Pour toutes les vérifications périodiques et lors des visites initiales sur des installations en schéma TT ou en présence d'une note de calcul pour les schémas TN ou IT, la vérification de continuité des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un ohmmètre. Elle est correcte si la valeur mesurée de la résistance est inférieure à 2 Ohms.

VÉRIFICATION DE LA RÉSISTANCE DES CONDUCTEURS DE PROTECTION

Lors des visites initiales en schéma TN et IT, la vérification de la résistance des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un milliohmètre en cas d'absence de note de calcul ou de protections assurées par des dispositifs différentiels résiduels. Elle est correcte si la valeur mesurée satisfait aux prescriptions des tableaux du guide UTE C 15-105 § D6.1

ESSAIS DE DECLENCHEMENT DES DISPOSITIFS DIFFERENTIELS RESIDUELS

La valeur du seuil de déclenchement est correcte si elle est comprise entre $0,5 \Delta n$ et Δn . (Δn : sensibilité du dispositif différentiel). Les essais sont réalisés entre une phase et la terre. En cas de manque de sélectivité, les essais sont réalisés entre le neutre ou une phase amont et une autre phase en aval. En l'absence de testeur de calibre adapté et avec l'autorisation du client, les dispositifs différentiels de sensibilité supérieure à 1A peuvent être testés à la valeur 1A. L'application de cette procédure est signalée par un * dans le tableau « Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT ».

MESURE DES IMPEDANCES DE BOUCLE (protection "contacts indirects")

Cette mesure est effectuée si nécessaire à l'aide d'un milliohmètre de boucle. Le dispositif de protection est correct, si son temps de coupure pour le courant de défaut déterminé, satisfait aux prescriptions du guide UTE C 15-105.

MESURE DE RÉSISTANCE DE PRISE DE TERRE

Cette mesure est effectuée en choisissant suivant l'installation, l'une des méthodes ci-après :

- En régime TT : Mesure de boucle. Le résultat est satisfaisant si la résistance mesurée $R \leq \frac{UL}{\Delta n}$

(UL : tension limite conventionnelle ; n : sensibilité du différentiel principal). Cette méthode donne un résultat par excès.

- En régime IT, TN, et avant mise sous tension : Mesure à l'aide d'un telluromètre. Le résultat de la mesure est satisfaisant s'il est inférieur ou égal aux seuils fixés par les réglementations en vigueur suivant l'utilisation de la prise de terre (NF C 15-100, NF C 13-100, NF C 13-200, etc.)

MESURE DU SOL ANTISTATIQUE

La mesure est réalisée à l'aide d'un mégohmmètre entre la barrette de liaison équipotentielle du local et le sol par l'intermédiaire d'un trépied métallique tel que défini au titre 6 de la NF C 15-100.

Cinq mesures sont effectuées dans les quatre angles et au centre du local. La valeur la plus élevée des moyennes des mesures réalisées est retenue et considérée comme satisfaisante si elle est inférieure à 25 M. ohms.

Abréviation, sigles et repères utilisés dans les tableaux de mesure

PRISE DE TERRE

Nature de la prise de terre	Ceinturage à fond de fouille	Ensemble de prises de terre interconnectées	Piquet de terre
Repère	FF	EI	PT

Méthode de mesure	Par résistance de boucle	Par telluromètre
Repère	RB	T

Code mesure	Barrette ouverte	Barrette fermée	Ensemble interconnecté
Repère	A	B	C

RÉCEPTEURS ELECTRIQUES :

PC (Vérif. / acc.) : Prise de courant (vérifiée / accessible)

AE (Vérif. / Exist.) : Appareil d'éclairage (Vérifié / existant)

Résultats des mesures et essais

Appareils de mesure utilisés

Mesure de la résistance de prises de terre : **Mesure de boucle LRDC 220 (MEGGER)**

Mesure de l'isolement : **Sans objet**

Vérification de la continuité et de la résistance des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielle : **Megger MIT 405**

Test de déclenchement des dispositifs différentiels : **Megger LRCD 220**

Mesure des impédances de boucle : **Sans objet**

Essais de fonctionnement des contrôleurs permanents d'isolement : **Sans objet**

Prises de terre

Emplacement et désignation	Résistance de prise de terre				Commentaires	N° d'obs (*)
	Nature prise de terre (1)	Méthode de mesure (1)	Valeur mesurée (Ohms)	Code mesure (1)		
Q PARK - LA LOI - VANNES(VANNES / 1 RUE DE LA LOI)						
SORTIE PARKING						
Terre des masses BT (RA : schéma TTN/ITN, TTS/ITS)	EI	RB	10	B		

(1) Consulter la liste des abréviations

Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
Q PARK - LA LOI - VANNES(VANNES / 1 RUE DE LA LOI)					
NIVEAU 3 > PLACARD TECHNIQUE					
TD NIVEAU 3					
Général Elc. 2B&2A	300				
Coupure Ecl. Côté Ascenseur N-2B et -2A	300				
Général	30				
Ecl. Niv. 1 et 2	300				
SORTIE PARKING > LOCAL COMPTAGE PORTE BLEUE					
COMPTAGE					
Général	1000	150			
SORTIE PARKING > LOCAL TECHNIQUE porte verte					
COFFRET POMPES					
Général	300				
COFFRET contrôle accès					
Général	30				
SORTIE PARKING > LOCAL TGBT PORTE BLEUE DU BAS					
TGBT					
Arret d'urgence	300				
Coupure esca 1 2 Niv-1 Niv-2	300		1		
Dispo hs	30				
Contrôle d'accès	30				
Coupure Elec. Pc	30				
Coupure Pc Convec.	30				
Ecl. Gardien	30				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 10/17

rapport n° : 7908340/652.3.1.P

en date du 23/01/2022

Résultats des mesures et essais

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
Pc saillie gardien	30				
Alim. Dtu Ascenseur	300				
Alim sg dtu ascenseur	300				
Général Elc. Niveau -1A Niveau -1B	300		1		
Général Elc. Niveau -1A Niveau -1B	300		1		
Coupure Vestiaires	30				
Baie GTC Caméra	30				
Général Elc. Rampe Acce. Esca.	300		1		
Contrôle	30				
SONO	300				
ALARME condamné	30				
Alarme technique	300				
télécommande secours	30				
Installation téléphonique	300				
Autocom	30				
BAIE INFO	30				
PORTAIL DE SORTIE	300				
PORTAIL ENTRE	300				
POMPE DE RELEVAGE	30				
péage	300				
Pc hypra	30		1		
ARMOIRE DESENFUMAGE/VENTILLATION					
GACHE	30				
VENTILLATEUR	300				
VENTILLATEUR 2	300				
EXTRACTEUR	300				
TELECOMMANDE	300				

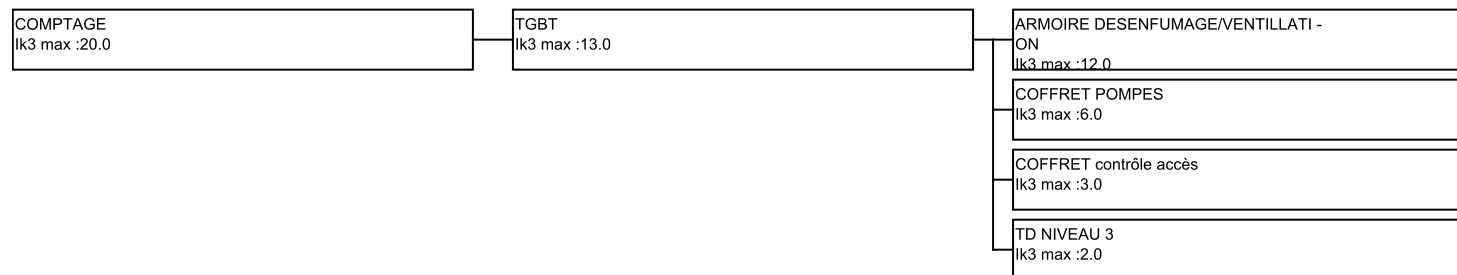
(1) La valeur 0 indique que le dispositif différentiel n'a pas fonctionné, ou pas correctement.

La valeur 1 indique que le dispositif différentiel a fonctionné correctement

L'absence de valeur indique que le dispositif différentiel n'a pas été testé

Synoptique de l'installation électrique Basse Tension

Q PARK - LA LOI - VANNES



VERIFICATION RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC DE 5ème CATEGORIE

Q PARK LA LOI

Numéro d'affaire : 7908340
Référence du rapport : 7908340/652.3.1.P
Rédigé le : 23/01/2022

Ce document a été validé par son auteur

Nota : Le présent rapport prend en compte les dispositions relatives aux établissements recevant du public au regard du règlement de sécurité. Ce document ne saurait en aucun cas se substituer en tout ou partie à notre rapport de vérification réglementaire établi au titre de la protection des travailleurs.

Activité de l'établissement : PARKING SOUSTERRAIN

Périmètre vérifié dans le rapport | Parc LOI

Q PARK - LA LOI - VANNES (VANNES / 1 RUE DE LA LOI)

OBSERVATIONS RELATIVES AUX ERP5



Notre vérification n'a fait l'objet d'aucune observation.

Informations générales

Nota : Notre vérification relative au code de la construction et de l'habitation ne porte que sur les exigences réglementaires concernant les installations électriques et d'éclairage. S'agissant des installations de sécurité, seul l'éclairage de sécurité fait l'objet d'un avis.

Textes de référence

ARRETE DU 22/06/90 modifié - ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC de 5ème Catégorie.

Modalité de vérification

Nous avons été accompagnés totalement par
M. TOUNDAH, SNEF
A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :
M. TOUNDAH, SNEF

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification

Tenue du registre : Mise à jour

Classement de l'établissement

Q PARK - LA LOI - VANNES (VANNES / 1 RUE DE LA LOI)

Le classement est indiqué par le chef d'établissement

Désignation	Activité de type	Catégorie
Q PARK - LA LOI - VANNES		5

TYPES	NATURE	TYPES	NATURE
PE	Petits établissements.	PU	Petits établissements de soins
PO	Petits établissements hôteliers.	PX	Petits établissements sportifs.

CATEGORIE	EFFECTIF
5 ^{ème}	Effectif inférieur au seuil d'assujettissement propre à chaque type d'exploitation.

Effectif maximum du public admissible

Effectif maximum du public admissible : 160

Description sommaire de l'établissement

Q PARK - LA LOI - VANNES

Description bâtiment : STRUCTURE EN BETON SUR 4 NIVEAUX

Activité : PARKING SOUTERRAIN

Historique des principales modifications

Q PARK - LA LOI - VANNES

ECLAIRAGE DE SECURITE

Q PARK - LA LOI - VANNES (VANNES / 1 RUE DE LA LOI)

Localisation	Effectif maximal	Fonction	Type d'éclairage de sécurité	Cde de mise au repos	Présence coffret anti-panique	Type Luminaire	Type canalisation (1)	N° d'obs (*)
PARKING LA LOI	Inférieur ou égal à 160	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui		Diode électroluminescente équipé d'un SATI - Incandescence	C2	

(1): CR1 : Résistant au feu, C1 : Non propagateur de l'incendie, C2 : Non propagateur de la flamme.

Circuits de sécurité autres que l'éclairage

Q PARK - LA LOI - VANNES (VANNES / 1 RUE DE LA LOI)

Alarme incendie, Désenfumage

Avis sur articles (ERP5)

Nota : les avis sont portés en fonction des éléments accessibles et présentés de l'installation et, le cas échéant, sur les essais et mesures réalisés lors de notre mission. Voir le chapitre « Eléments de l'installation non vérifiable » dans le présent rapport.

ARRETE DU 22/06/1990 modifié – REGLEMENT DE SECURITE – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ETABLISSEMENTS DE 5ème CATEGORIE.

S : Satisfaisant **NS** : Non Satisfaisant **SO** : Sans Objet **NV** : Non Vérifiable

Articles	Libellé	Avis	N° d'obs. (*)
REGLE COMPLEMENTAIRE POUR LES ETABLISSEMENTS COMPORTANT DES LOCAUX RESERVES AU SOMMEIL			
PE36	Choix du type d'éclairage de sécurité	SO	
REGLE GENERALE A TOUS LES ERP DU 2ème GROUPE			
PE24.1	Conformité aux normes ; câbles C2 ; fiches multiples interdites ; canalisations mobiles ne doivent pas faire obstacles à la circulation.	S	
PE24.2	Installation d'éclairage de sécurité d'évacuation dans les escaliers protégés, les circulations de plus de 10 m et les salles de surface à 100 m2.	S	
PE24.3	les locaux présentant des risques d'incendie à l'exception de ceux renfermant du matériel électrique doivent respecter les conditions d'influence externe BE2 de la norme NF C 15-100	S	

Domaine 18	Installations électriques	Q18
	COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE	

Organisme Nous, soussignés, organisme de vérification d'installations électrique autorisé* par CNPP Cert sous le n°028/18. Nom (ou raison sociale) BUREAU VERITAS ☒ ESPACE TERTIAIRE Porte Océane 3 2 rue de Suède BP 90404 56404 AURAY Cedex	
--	---

Etablissement objet de la vérification Nom (ou raison sociale) Q PARK FRANCE ☒ Parc LOI 1 RUE DE LA LOI 56000 VANNES Nature de l'activité : PARKING SOUSTERRAIN Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du (des) bâtiment(s) concerné(s) : Q PARK - LA LOI - VANNES Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant : ► la désignation des locaux à risque d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) ☐ Oui ☒ Non ► le document relatif à la protection contre les explosions ☐ Oui ☒ Non ☐ Sans Objet

Vérification des installations électriques réalisée Nous déclarons avoir procédé le 21/01/2022 à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18. La vérification a consisté en : ☒ une vérification complète des installations électriques de l'établissement ☐ une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif) Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant ☐ Oui ☒ Non Type de vérification : ☐ première vérification effectuée par l'organisme ☒ vérification périodique annuelle Date de la précédente visite : 23/10/2020
--

Conclusion Nous déclarons que l'installation électrique ☐ peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion ☒ ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion

La vérification a été effectuée par Guillaume BOULAIRE en présence de : M. TOUNDAH, SNEF	A AURAY Cedex le 21/01/2022 Cachet de l'organisme de vérification  Ce document a été validé par son auteur
--	--



* Autorisation délivrée par CNPP Cert., organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance
 Route de la Chapelle Réanville. CS 22265. F 27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com

Constatations ¹	Absence de danger constaté	Danger signalé pour la 1ere fois ²	Danger déjà signalé
1 - Présence de trace d'échauffement anormal d'une canalisation et/ou d'un matériel électrique	X		
2 - Absence des moyens de protection des transformateurs (HT/BT, BT/HT, HT/HT).	SO		
3 - Absence ou inadaptation des dispositifs de protection contre les surintensités.	X		
4 - Dysfonctionnement des dispositifs différentiels à courant résiduel.	NV		
5 - Présence de poussière déposée ou de substances de nature à provoquer un danger dans les armoires	X		
6 - Inadéquation des matériels ou des canalisations électriques dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion.	X		
7 - Défaut de continuité du conducteur de protection dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion.	X		
8 - Existence de locaux à risques d'incendie et/ou zones à risque d'explosion pour lesquels l'installation ne répond à aucune des deux conditions suivantes : - présence, bonne adaptation, bon fonctionnement du ou des dispositifs assurant la signalisation ou la coupure au 1 ^{er} défaut d'isolement - protection des circuits alimentant ces locaux ou zones par dispositifs à courant différentiel résiduel de seuil égal à 300 mA	X		

¹ Indiquer à l'aide d'une croix dans les colonnes de droite s'il y a ou non constat de danger.
La mention SO signifie « sans objet ». La mention NV signifie « non vérifié » et doit être motivée : vérification partielle et/ou coupure totale non autorisée.

² Dans le cas d'une première vérification réalisée par l'organisme, les constats de danger sont mentionnés dans cette colonne.

Événements déclarés depuis la vérification précédente

Modifications de l'installation : Aucune modification signalée

Incidents : Aucun incident signalé depuis notre précédente vérification

Dispositions pour améliorer les conditions de sécurité : Sans objet

Points de non-conformité ou anomalies constatés et préconisations associées

Rappeler le cas échéant, la date à laquelle ils ont été signalés pour la première fois

Absence de non conformité constatée

Commentaires

Préciser notamment à titre informatif si un compte rendu Q19 a été délivré, la présence de procédés photovoltaïques sur le bâtiment, le schéma de liaison à la terre de l'installation électrique (BT)

Absence de Q19.

Absence d'installation photovoltaïque.

Schéma de liaison à la terre TT.

Doc. Réf. Q18 – 01/2014 – Modèle et marque Q18® déposés par le CNPP

Ce compte rendu doit être transmis dans un délai de 5 semaines à l'exploitant en 2 exemplaires, l'un destiné à son assureur, l'autre conservé par lui sur le site où la vérification a été effectuée. Ce délai peut être porté à 2 mois lorsque l'installation ne peut pas entraîner de risque d'incendie ou d'explosion.

Bureau Veritas Exploitation SAS

BRECH
ESPACE TERTIAIRE
Porte Océane 3
2 rue de Suède
BP 90404
56404 AURAY Cedex France
Téléphone : 02 97 37 25 99
Mail : guillaume.boulaire@bureauveritas.com

A l'attention de Q PARK FRANCE

Q PARK FRANCE
11 RUE DU 8 MAI 1945
56000 VANNES

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification électricité visite périodique

QPARC CENTRE VANNES Réf



Intervention du 26/01/2022 (0.5 jour)

Coordonnées du site :
Nom du site : Parc CENTRE
Latitude : -2.7603
Longitude : 47.6602

Lieu d'intervention :
11 RUE DU 8 MAI 1945
56000 VANNES

Numéro d'affaire : 7908340
Référence du rapport : 7908340/654.3.1.P
Rédigé le : 26/01/2022
Par : Guillaume BOULAIRE
Ce document a été validé par son auteur

Activité de l'établissement : PARKING VOITURES EN SOUSTERRAIN

Date de la précédente vérification : 23/10/2020

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection
Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

La vérification relative aux ERP 5ème catégorie, traitée dans le paragraphe "Vérification relative aux établissements recevant du public de 5ème catégorie " n'est pas couverte par l'accréditation

Préambule.....	3
Rappel des obligations de l'employeur.....	3
Actions à mener.....	3
Liste récapitulative des observations issues de la vérification.....	4
Q PARK - CENTRE - VANNES (VANNES / 11 RUE DU 8 MAI 1945).....	4
Informations générales.....	6
Rapport des précédentes vérifications.....	6
Personne chargée de la surveillance de l'installation.....	6
Installations vérifiées.....	6
Éléments de l'installation non vérifiables.....	6
Modifications apportées aux installations.....	7
Vérification relative à la protection des travailleurs.....	8
Information documentaire.....	8
Textes de référence.....	8
Modalité de vérification.....	8
Registre de sécurité.....	9
Condition de mise hors tension.....	9
Résultats des mesures et essais.....	10
Conditions de mesure.....	10
Abréviation, sigles et repères utilisés dans les tableaux de mesure.....	10
Appareils de mesure utilisés.....	11
Prises de terre.....	11
Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT.....	11
Synoptique de l'installation électrique Basse Tension.....	13
VERIFICATION RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS DE 5ème CATEGORIE.....	14
.....	15
OBSERVATIONS RELATIVES AUX ERP5.....	15
Informations générales.....	16
Textes de référence.....	16
Modalité de vérification.....	16
Registre de sécurité.....	16
Classement de l'établissement.....	16
Effectif maximum du public admissible.....	16
Description sommaire de l'établissement.....	16
Historique des principales modifications.....	16
Installations de sécurité.....	17
ECLAIRAGE DE SECURITE.....	17
Q PARK - CENTRE - VANNES (VANNES / 11 RUE DU 8 MAI 1945).....	17
Circuits de sécurité autres que l'éclairage.....	17
Avis sur articles (ERP5).....	18

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos installations électriques telles que décrites ci-après.

Ce rapport mentionne les constatations effectuées par le vérificateur, à l'aide des moyens mis à sa disposition ; il localise les points pour lesquels les installations s'écartent des prescriptions réglementaires et propose des modifications à effectuer pour y remédier.

Rappel des obligations de l'employeur

L'employeur doit désigner une personne compétente connaissant bien les installations pour accompagner l'intervenant Bureau Veritas pour lui présenter l'ensemble de l'installation et les locaux à risques particuliers. L'employeur conserve la direction et la responsabilité des installations, des équipements et des appareils sur lesquels Bureau Veritas est appelé à intervenir.

Les informations établies sous la responsabilité de l'employeur, exigées par la réglementation et mentionnées dans le rapport, doivent être fournies afin d'assurer le bon déroulement des vérifications.

L'employeur doit :

- garantir la réalisation complète de la vérification en toute sécurité ;
- mettre en œuvre les procédures amenant le vérificateur à pouvoir effectuer ou à faire effectuer les mises hors tension de l'installation de manière à procéder aux essais de mesurage ;
- donner les moyens d'accès à tous les récepteurs sans risque éventuel de chute.

Lorsque la totalité ou une partie d'installation n'a pas pu être vérifiée (impossibilité de coupure, absence des agents du distributeur au rendez-vous demandé, absence de documents,...) le vérificateur en précise la raison dans le rapport. Notamment l'exécution de certaines vérifications sur les installations du domaine de la haute tension nécessite la mise hors tension de l'installation sous la responsabilité de l'employeur.

Un complément de vérification pourra, alors être effectué à la demande de l'employeur au titre d'une mission complémentaire.

Actions à mener

Le cas échéant l'employeur doit remédier aux écarts constatés lors de la vérification et mentionnés dans le présent rapport.

L'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100% des coupures réalisées	✓	✗	✗ ou ✓
✓ 100 % des points vérifiés			
✓ 100 % des locaux vérifiés			

Le pictogramme est une aide appréciable à la consultation mais ne peut se substituer à une lecture attentive et détaillée du rapport afin de vérifier la cohérence des informations relevées et prendre connaissance des écarts émis.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | Parc CENTRE

Q PARK - CENTRE - VANNES (VANNES / 11 RUE DU 8 MAI 1945)

Installations Basse et Très Basse Tension

Q PARK PARKING CENTRE

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Les éclairages fluorescents

Recepteurs / points lumineux / prises de courant	1	Remettre en état les pattes de fixations de maintien des verrines ,de plusieurs éclairages.
--	---	---

Code Obs. :

GB/260122/154437/0

Date de 1^{er} signalement :

26/01/2022 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

NIVEAU 2

↳ ESCALIER 2-3

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Point lumineux

Recepteurs / points lumineux / prises de courant	2	Remplacer le matériel électrique ayant subi une détérioration par échauffement (bouton poussoir)
--	---	---

Code Obs. :

DL/131218/101142/0

Date de 1^{er} signalement :

13/12/2018

Art. Réf. :

CDT R.4215-12 NF C 15-100 Art.421-422

NIVEAU 5

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Locaux et recepteurs electriques	3	Coffret portail : déposer le matériel ne servant plus, afin de clarifier le coffret électrique.
----------------------------------	---	---

Code Obs. :

GB/260122/154240/0

Date de 1^{er} signalement :

26/01/2022 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

COFFRET TIMES GENERAL

Coffrets et armoires electriques	4	Remettre en état la serrure du bas de ce coffret.
----------------------------------	---	---

Code Obs. :

DL/131218/141342/0

Date de 1^{er} signalement :

13/12/2018

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

NIVEAU 5

↳ LOCAL ACCUEIL

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

TGBT : DD 10

Dispositifs bt	5	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	---	---

Code Obs. :

MH/231020/154915/1

Date de 1^{er} signalement :

23/10/2020

Art. Réf. :

CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6

Coffret de gauche : Départ hs

Dispositifs bt	6	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	---	---

Code Obs. :

MH/231020/160946/1

Date de 1^{er} signalement :

23/10/2020

Art. Réf. :

CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6

Nota : Les différentes préconisations formulées ci-dessus permettent de répondre aux exigences du(des) texte(s) de référence. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces préconisations n'intègrent pas les conditions d'exploitation. Il appartient donc au chef d'établissement d'établir la pertinence de la solution proposée vis-à-vis des contraintes d'exploitation.

Rapport des précédentes vérifications

Rapport de la précédente vérification périodique	: Présenté
Ref ou N° du rapport	: 7908340/654.2.1.P
Rapport de la précédente vérification initiale ou de la précédente première vérification périodique menée comme une initiale	: Présenté
Ref ou N° du rapport	: 2587001/33.1.1.R
Rapport détaillé(dit quadriennal)datant de moins de quatre ans	: Non Présenté

Les rapports de vérification initiale ou quadriennale ainsi que les rapports périodiques antérieurs sont nécessaires à la réalisation des vérifications périodiques, ils sont à fournir par le chef d'établissement tel que défini dans l'arrêté du 26/12/2011. Si l'un de ces rapports est absent, l'étendue de notre vérification sera limitée et peut conduire à des conclusions erronées. Bureau Veritas est à la disposition du chef d'établissement afin d'établir ou compléter ces documents dans le cadre de mission complémentaire.

Personne chargée de la surveillance de l'installation

M. CAVALLIE, RESPONSABLE

Installations vérifiées

Installations vérifiées : Ensemble des installations accessibles et présentées

Nota : Conformément à l'arrêté du 26/12/2011, le chef d'établissement doit préalablement, à toute intervention ultérieure, faire procéder à la vérification de la mise à la terre des appareils d'éclairages fixes qui n'ont pas fait l'objet de la présente vérification.

Origine de l'installation vérifiée : Aux bornes aval de l'interrupteur-sectionneur à coupure visible d'un comptage à puissance surveillée situé dans le local ht

Nota : Toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le rapport (désignation, caractéristiques techniques, etc) doit être signalée à BUREAU VERITAS.

Eléments de l'installation non vérifiables

Q PARK - CENTRE - VANNES > VANNES > 11 RUE DU 8 MAI 1945

NIVEAU 8

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Inaccessible

NIVEAU 2 > LOCAL ASCENSEUR

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Inaccessible

NIVEAU 1

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Inaccessible

NIVEAU 7

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Inaccessible

Q PARK PARKING CENTRE

RÉCEPTEURS : *L'ensemble des éclairages fluorescents*

Inaccessible

NIVEAU 5 > ATELIER

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Inaccessible

NIVEAU 5

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Inaccessible

NIVEAU 3

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Inaccessible

NIVEAU 8 > LOCAL ASCENSEUR

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Inaccessible

NIVEAU 6

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Inaccessible

Modifications apportées aux installations

Aucune modification signalée

Vérification relative à la protection des travailleurs

Information documentaire

Documents		Avis
Dossier Technique		
1- Plans des locaux (listes des Influences externes, zonage**)		Non Présenté
2a - Plan de masse à l'échelle des installations avec implantation des prises de terre		Non Présenté
3 - Cahier des prescriptions techniques ayant permis la réalisation des installations		Non Présenté
4 - Schémas unifilaires des installations électriques (tableaux électriques)		Non Présenté
5 - Carnets de câbles		Non Présenté
6 - Notes de calcul pour le dimensionnement des canalisations et des dispositifs de protection		Non Présenté
9- Effectif maximal des différents locaux, dont la connaissance est nécessaire pour l'éclairage de sécurité		Non Présenté
10 - Copie des attestations de conformité en application du décret n° 72-1120 du 14/12/72 (CONSUEL)		Sans objet
DRPE		
Plan de zonage DRPE	Référence :	Non Présenté
ERP : Rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT) des installations électriques		
Document RVRAT	Référence :	Non Présenté

**Si un DRPE existe s'y reporter,

Lors de notre vérification, nous avons constaté la présence d'emplacements ou de locaux potentiellement à risque d'explosion. Vous êtes dans l'obligation de réaliser la mission d'évaluation du risque ATEX suivant l'article R. 4227-50 du code du travail et aux prescriptions de l'arrêté du 08/07/2003 relatif à la protection des travailleurs susceptibles d'être exposés à une atmosphère explosive. Bureau Veritas est à votre disposition pour vous aider à réaliser cette évaluation. Les installations électriques de ces locaux ou emplacement sont réalisées visuellement, aucune mesure électrique n'a été réalisée dans ces locaux ou emplacements.

Désignation des locaux susceptibles de présenter un risque d'explosion :

Textes de référence

"CODE DU TRAVAIL Articles R.4215-3 à R.4215-17, R.4226-5 à R.4226-13 et leurs arrêtés pris pour application, normes applicables"

Q PARK - CENTRE - VANNES

Arrêtés :

- Arrêté du 20/12/2011 : Appareils amovibles
- Arrêté du 14/12/2011 : Eclairage de sécurité

Normes :

- NF C 15-100 : installation électrique à basse tension

Modalité de vérification

Nous avons été accompagnés totalement par

M. TOUNDAH, SNEF

A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :

Vérification relative à la protection des travailleurs

M. TOUNDAH, SNEF

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification

Condition de mise hors tension

En Basse Tension :

Du fait des impératifs d'exploitation du client, celui-ci ne nous a permis d'effectuer la mise hors tension que sur une partie des installations en basse tension. De ce fait, les dispositifs différentiels résiduels ont été testés partiellement. Nous vous rappelons que ces vérifications visant à assurer la sécurité des personnes sont obligatoires. Nous sommes à votre disposition pour définir, selon les termes du contrat, les modalités d'un complément de vérification.

Résultats des mesures et essais

Conditions de mesure

MESURES D'ISOLEMENT

Les mesures d'isolement par rapport à la terre sont effectuées sous 500 V continu sur les canalisations en aval des DDR défectueux ou sur les canalisations pour lesquelles il a été constaté une absence de DDR nécessaire pour la protection des personnes (contacts indirects), sur les matériels amovibles hors tension, ou sur les récepteurs dont la liaison à la terre a été jugée défectueuse. La valeur est considérée comme satisfaisante si elle est supérieure à 0,5 M.ohms.

VERIFICATION DE LA CONTINUITE DES CONDUCTEURS DE PROTECTIONS ET DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES

Pour toutes les vérifications périodiques et lors des visites initiales sur des installations en schéma TT ou en présence d'une note de calcul pour les schémas TN ou IT, la vérification de continuité des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un ohmmètre. Elle est correcte si la valeur mesurée de la résistance est inférieure à 2 Ohms.

VÉRIFICATION DE LA RÉSISTANCE DES CONDUCTEURS DE PROTECTION

Lors des visites initiales en schéma TN et IT, la vérification de la résistance des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un milliohmètre en cas d'absence de note de calcul ou de protections assurées par des dispositifs différentiels résiduels. Elle est correcte si la valeur mesurée satisfait aux prescriptions des tableaux du guide UTE C 15-105 § D6.1

ESSAIS DE DECLENCHEMENT DES DISPOSITIFS DIFFERENTIELS RESIDUELS

La valeur du seuil de déclenchement est correcte si elle est comprise entre $0,5 \Delta n$ et Δn . (Δn : sensibilité du dispositif différentiel). Les essais sont réalisés entre une phase et la terre. En cas de manque de sélectivité, les essais sont réalisés entre le neutre ou une phase amont et une autre phase en aval. En l'absence de testeur de calibre adapté et avec l'autorisation du client, les dispositifs différentiels de sensibilité supérieure à 1A peuvent être testés à la valeur 1A. L'application de cette procédure est signalée par un * dans le tableau « Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT ».

MESURE DES IMPEDANCES DE BOUCLE (protection "contacts indirects")

Cette mesure est effectuée si nécessaire à l'aide d'un milliohmètre de boucle. Le dispositif de protection est correct, si son temps de coupure pour le courant de défaut déterminé, satisfait aux prescriptions du guide UTE C 15-105.

MESURE DE RÉSISTANCE DE PRISE DE TERRE

Cette mesure est effectuée en choisissant suivant l'installation, l'une des méthodes ci-après :

- En régime TT : Mesure de boucle. Le résultat est satisfaisant si la résistance mesurée $R \leq \frac{UL}{\Delta n}$

(UL : tension limite conventionnelle ; n : sensibilité du différentiel principal). Cette méthode donne un résultat par excès.

- En régime IT, TN, et avant mise sous tension : Mesure à l'aide d'un telluromètre. Le résultat de la mesure est satisfaisant s'il est inférieur ou égal aux seuils fixés par les réglementations en vigueur suivant l'utilisation de la prise de terre (NF C 15-100, NF C 13-100, NF C 13-200, etc.)

MESURE DU SOL ANTISTATIQUE

La mesure est réalisée à l'aide d'un mégohmmètre entre la barrette de liaison équipotentielle du local et le sol par l'intermédiaire d'un trépied métallique tel que défini au titre 6 de la NF C 15-100.

Cinq mesures sont effectuées dans les quatre angles et au centre du local. La valeur la plus élevée des moyennes des mesures réalisées est retenue et considérée comme satisfaisante si elle est inférieure à 25 M. ohms.

Abréviation, sigles et repères utilisés dans les tableaux de mesure

PRISE DE TERRE

Nature de la prise de terre	Ceinturage à fond de fouille	Ensemble de prises de terre interconnectées	Piquet de terre
Repère	FF	EI	PT

Méthode de mesure	Par résistance de boucle	Par telluromètre
Repère	RB	T

Code mesure	Barrette ouverte	Barrette fermée	Ensemble interconnecté
Repère	A	B	C

RÉCEPTEURS ELECTRIQUES :

PC (Vérif. / acc.) : Prise de courant (vérifiée / accessible)

AE (Vérif. / Exist.) : Appareil d'éclairage (Vérifié / existant)

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Appareils de mesure utilisés

Mesure de la résistance de prises de terre : **Mesure de boucle LRDC 220 (MEGGER)**

Mesure de l'isolement : **Megger MIT 405**

Vérification de la continuité et de la résistance des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielle : **Megger MIT 405**

Test de déclenchement des dispositifs différentiels : **Megger LRCD 220**

Mesure des impédances de boucle : **Sans objet**

Essais de fonctionnement des contrôleurs permanents d'isolement : **Sans objet**

Prises de terre

Emplacement et désignation	Résistance de prise de terre				Commentaires	N° d'obs (*)
	Nature prise de terre (1)	Méthode de mesure (1)	Valeur mesurée (Ohms)	Code mesure (1)		
Q PARK - CENTRE - VANNES(VANNES / 11 RUE DU 8 MAI 1945)						
NIVEAU 5						
Terre des masses BT (RA : schéma TTN/ITN, TTS/ITS)	EI	RB	2	C		

(1) Consulter la liste des abréviations

Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
Q PARK - CENTRE - VANNES(VANNES / 11 RUE DU 8 MAI 1945)					
EXTERIEUR > GAUCHE LOCAL HT > PORTE AVEC DIGICODE					
COMPTAGE					
Général 2	1000	60			
NIVEAU 5					
COFFRET TIMES GENERAL					
Général	300				
LPR	30				
BAIE 5	30				
BORNE PIETONS	300				
Portail entrée 2	300				
Non repéré	30		1		
NIVEAU 5 > LOCAL ACCUEIL					
TGBT					
DD1	300		1		
DD2	300		1		
DD3	300		1		
DD4	300		1		
DD5	300		1		
DD6	300		1		
DD6 BIS	300		1		
DD7	300				
INTER DIFF	300				
INTER DIFF	300				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 11/18

rapport n° : 7908340/654.3.1.P

en date du 26/01/2022

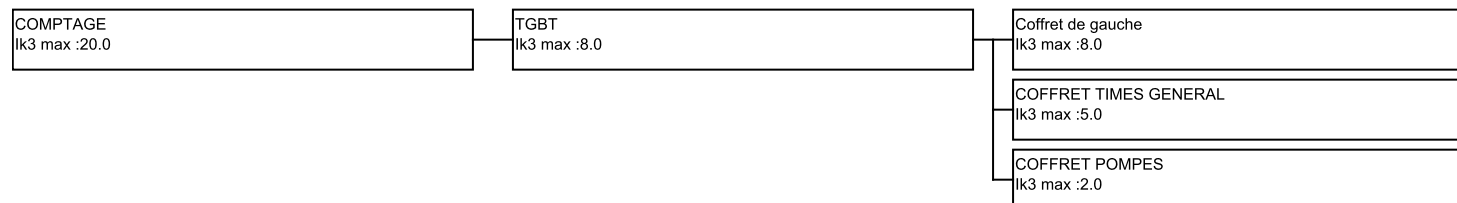
Résultats des mesures et essais

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
DD 10	300		0	2	5
D 26	300				
D 27	300		1		
BAIE GTC	30				
CENTRALE GAZ	300				
PANNEAU PARKING	300		1		
CAMERA	30		1		
PRISE	30		1		
PRISE	30		1		
PRISE 32	30		1		
Coffret de gauche					
GENERAL DIVERS	300				
GENERAL PC	30				
Général Elc.	300		1		
Centrale incendie ESSER	30				
Départ hs	30		0	2	6
Protection alarme incendie	30				
<u>NIVEAU 8</u>					
COFFRET POMPES					
Q3	30				
Q1	30				
Q2	30				
Q5	30				

(1) La valeur 0 indique que le dispositif différentiel n'a pas fonctionné, ou pas correctement.
 La valeur 1 indique que le dispositif différentiel a fonctionné correctement
 L'absence de valeur indique que le dispositif différentiel n'a pas été testé

Synoptique de l'installation électrique Basse Tension

Q PARK - CENTRE - VANNES



VERIFICATION RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC DE 5ème CATEGORIE

QPARK CENTRE VANNES Réf

Numéro d'affaire : 7908340
Référence du rapport : 7908340/654.3.1.P
Rédigé le : 26/01/2022

Ce document a été validé par son auteur

Nota : Le présent rapport prend en compte les dispositions relatives aux établissements recevant du public au regard du règlement de sécurité. Ce document ne saurait en aucun cas se substituer en tout ou partie à notre rapport de vérification réglementaire établi au titre de la protection des travailleurs.

Activité de l'établissement : PARKING VOITURES EN SOUSTERRAIN

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | Parc CENTRE

Q PARK - CENTRE - VANNES (VANNES / 11 RUE DU 8 MAI 1945)

OBSERVATIONS RELATIVES AUX ERP5

Q PARK PARKING CENTRE

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Evacuation (balisage)

Eclairage de securite : 1 caracteristiques	Plusieurs BAES :remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité.
---	--

Code Obs. :

GB/260122/154147/0

Date de 1^{er} signalement :

26/01/2022 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

PE24.2

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

Informations générales

Nota : Notre vérification relative au code de la construction et de l'habitation ne porte que sur les exigences réglementaires concernant les installations électriques et d'éclairage. S'agissant des installations de sécurité, seul l'éclairage de sécurité fait l'objet d'un avis.

Textes de référence

ARRETE DU 22/06/90 modifié - ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC de 5ème Catégorie.

Modalité de vérification

Nous avons été accompagnés totalement par
M. TOUNDAH, SNEF
A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :
M. TOUNDAH, SNEF

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification

Tenue du registre : Mise à jour

Classement de l'établissement

Q PARK - CENTRE - VANNES (VANNES / 11 RUE DU 8 MAI 1945)

Le classement est indiqué par les Services Publics

Désignation	Activité de type	Catégorie
Q PARK - CENTRE - VANNES		5

TYPES	NATURE	TYPES	NATURE
PE	Petits établissements.	PU	Petits établissements de soins
PO	Petits établissements hôteliers.	PX	Petits établissements sportifs.

CATEGORIE	EFFECTIF
5 ^{ème}	Effectif inférieur au seuil d'assujettissement propre à chaque type d'exploitation.

Effectif maximum du public admissible

Effectif maximum du public admissible : 265

Description sommaire de l'établissement

Q PARK - CENTRE - VANNES

Description bâtiment : STRUCTURE EN BETON SUR 8 NIVEAUX

Activité : PARKING DE VOITURES EN SOUTERRAIN

Historique des principales modifications

Q PARK - CENTRE - VANNES

ECLAIRAGE DE SECURITE

Q PARK - CENTRE - VANNES (VANNES / 11 RUE DU 8 MAI 1945)

Localisation	Effectif maximal	Fonction	Type d'éclairage de sécurité	Cde de mise au repos	Présence coffret anti-panique	Type Luminaire	Type canalisation (1)	N° d'obs (*)
Q PARK PARKING CENTRE	Inférieur ou égal à 265	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI - Incandescence - Fluorescence de type permanent	C2	

(1): CR1 : Résistant au feu, C1 : Non propagateur de l'incendie, C2 : Non propagateur de la flamme.

Circuits de sécurité autres que l'éclairage

Q PARK - CENTRE - VANNES (VANNES / 11 RUE DU 8 MAI 1945)

Alarme incendie, Désenfumage

Avis sur articles (ERP5)

Nota : les avis sont portés en fonction des éléments accessibles et présentés de l'installation et, le cas échéant, sur les essais et mesures réalisés lors de notre mission. Voir le chapitre « Eléments de l'installation non vérifiable » dans le présent rapport.

ARRETE DU 22/06/1990 modifié – REGLEMENT DE SECURITE – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ETABLISSEMENTS DE 5ème CATEGORIE.

S : Satisfaisant **NS** : Non Satisfaisant **SO** : Sans Objet **NV** : Non Vérifiable

Articles	Libellé	Avis	N° d'obs. (*)
REGLE COMPLEMENTAIRE POUR LES ETABLISSEMENTS COMPORTANT DES LOCAUX RESERVES AU SOMMEIL			
PE36	Choix du type d'éclairage de sécurité	SO	
REGLE GENERALE A TOUS LES ERP DU 2ème GROUPE			
PE24.1	Conformité aux normes ; câbles C2 ; fiches multiples interdites ; canalisations mobiles ne doivent pas faire obstacles à la circulation.	S	
PE24.2	Installation d'éclairage de sécurité d'évacuation dans les escaliers protégés, les circulations de plus de 10 m et les salles de surface à 100 m2.	NS	1
PE24.3	les locaux présentant des risques d'incendie à l'exception de ceux renfermant du matériel électrique doivent respecter les conditions d'influence externe BE2 de la norme NF C 15-100	S	

Domaine 18	Installations électriques	Q18
	COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE	

Organisme Nous, soussignés, organisme de vérification d'installations électrique autorisé* par CNPP Cert sous le n°028/18. Nom (ou raison sociale) BUREAU VERITAS ☒ ESPACE TERTIAIRE Porte Océane 3 2 rue de Suède BP 90404 56404 AURAY Cedex	
--	---

Etablissement objet de la vérification Nom (ou raison sociale) Q PARK FRANCE ☒ Parc CENTRE 11 RUE DU 8 MAI 1945 56000 VANNES Nature de l'activité : PARKING VOITURES EN SOUSTERRAIN Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du (des) bâtiment(s) concerné(s) : Q PARK - CENTRE - VANNES Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant : ► la désignation des locaux à risque d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) ☐ Oui ☒ Non ► le document relatif à la protection contre les explosions ☐ Oui ☒ Non ☐ Sans Objet

Vérification des installations électriques réalisée Nous déclarons avoir procédé le 26/01/2022 à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18. La vérification a consisté en : ☒ une vérification complète des installations électriques de l'établissement ☐ une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif) Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant ☐ Oui ☒ Non Type de vérification : ☐ première vérification effectuée par l'organisme ☒ vérification périodique annuelle Date de la précédente visite : 23/10/2020
--

Conclusion Nous déclarons que l'installation électrique ☐ peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion ☒ ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion

La vérification a été effectuée par Guillaume BOULAIRE en présence de : M. TOUNDAH, SNEF	A AURAY Cedex le 26/01/2022 Cachet de l'organisme de vérification  Ce document a été validé par son auteur
--	--



* Autorisation délivrée par CNPP Cert., organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance
 Route de la Chapelle Réanville. CS 22265. F 27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com

Constatations ¹	Absence de danger constaté	Danger signalé pour la 1ere fois ²	Danger déjà signalé
1 - Présence de trace d'échauffement anormal d'une canalisation et/ou d'un matériel électrique	X		
2 - Absence des moyens de protection des transformateurs (HT/BT, BT/HT, HT/HT).	SO		
3 - Absence ou inadaptation des dispositifs de protection contre les surintensités.	X		
4 - Dysfonctionnement des dispositifs différentiels à courant résiduel.	NV		
5 - Présence de poussière déposée ou de substances de nature à provoquer un danger dans les armoires	X		
6 - Inadéquation des matériels ou des canalisations électriques dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion.	X		
7 - Défaut de continuité du conducteur de protection dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion.	X		
8 - Existence de locaux à risques d'incendie et/ou zones à risque d'explosion pour lesquels l'installation ne répond à aucune des deux conditions suivantes : - présence, bonne adaptation, bon fonctionnement du ou des dispositifs assurant la signalisation ou la coupure au 1 ^{er} défaut d'isolement - protection des circuits alimentant ces locaux ou zones par dispositifs à courant différentiel résiduel de seuil égal à 300 mA	X		
¹ Indiquer à l'aide d'une croix dans les colonnes de droite s'il y a ou non constat de danger. La mention SO signifie « sans objet ». La mention NV signifie « non vérifié » et doit être motivée : vérification partielle et/ou coupure totale non autorisée. ² Dans le cas d'une première vérification réalisée par l'organisme, les constats de danger sont mentionnés dans cette colonne.			
Événements déclarés depuis la vérification précédente Modifications de l'installation : Aucune modification signalée Incidents : Aucun incident nous a été signalé par l'exploitant. Dispositions pour améliorer les conditions de sécurité : Sans objet Points de non-conformité ou anomalies constatés et préconisations associées <i>Rappeler le cas échéant, la date à laquelle ils ont été signalés pour la première fois</i> Absence de non conformité constatée Commentaires <i>Préciser notamment à titre informatif si un compte rendu Q19 a été délivré, la présence de procédés photovoltaïques sur le bâtiment, le schéma de liaison à la terre de l'installation électrique (BT)</i> Absence de Q19 Schéma de liaison à la terre TT Absence d'installation photovoltaïque			

Doc. Réf. Q18 – 01/2014 – Modèle et marque Q18® déposés par le CNPP

Ce compte rendu doit être transmis dans un délai de 5 semaines à l'exploitant en 2 exemplaires, l'un destiné à son assureur, l'autre conservé par lui sur le site où la vérification a été effectuée. Ce délai peut être porté à 2 mois lorsque l'installation ne peut pas entraîner de risque d'incendie ou d'explosion.